J.A. 1700 Fribourg 1 — No 156 — 109e année — 70 ct.

Mardi 8 avril 1980

LA LIBERTÉ

Rédaction : ✆ 037-82 31 71
Telex : 36 176
Administration : ✆ 037-82 31 21
Annonces : Publicitas SA 1700 Fribourg 1 ✆ 037-22 14 22

Moléson-sur-Gruyères
Campeur trouvé mort
PAGE 15

GARE
AVENUE DE LA GARE 7
HORLOGERIE-BIJOUTERIE
C. GRAUWILLER
AVENUE DE LA GARE 7
1700 FRIBOURG

Grâce à la médiation efficace du Togo
Nouveau cessez-le-feu au Tchad

L'accord de cessez-le-feu conclu pour aujourd'hui à 12 h. entre le président Goukouni Weddeye, chef des forces armées populaires, et le ministre de la Défense, Hissène Habré, chef des forces armées du Nord, constitue indéniablement une première réussite de l'action de médiation entreprise par le général Eyadema, président du Togo.

Cet accord de cessez-le-feu constitue également une nouvelle raison d'espérer pour les populations tchadiennes cruellement éprouvées, même si ses modalités d'application apparaissent précaires à de nombreux observateurs dans la capitale tchadienne, qui notent que quatre précédentes tentatives pour parvenir à un arrêt des combats se sont révélées infructueuses.

Le président du Gouvernement d'Union nationale de transition, M. Goukouni Weddeye, n'a certes pas dissimulé les obstacles qui restaient à surmonter pour l'application effective de ce cessez-le-feu, puisque à l'issue de la signature du document, dimanche soir, à sa résidence de N'djamena, il a confié aux journalistes qu'il était « très, très pessimiste ». Il a néanmoins pris l'engagement de respecter l'accord conclu pour l'arrêt des hostilités.

Ce document, qui a été paraphé hier matin par M. Hissène Habré, ministre de la Défense, n'en constitue pas moins une étape qui pourrait être importante dans le règlement d'un conflit fratricide qui entre dans sa troisième semaine et qui aurait déjà fait plus de mille morts et des milliers de blessés.

L'action de médiation du général Eyadema se situe en étroite liaison avec les efforts déployés par M. Edem Kodjo (un autre Togolais), secrétaire général de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) pour parvenir à une solution négociée du conflit.

Sur le plan des combats, les tirs ont certes repris hier dès l'aube, mais avec moins d'intensité, semble-t-il, que les jours précédents, ce qui laisse a penser à de nombreux observateurs qu'une « mini-trêve » de fait pourrait s'instaurer avant le test décisif d'aujourd'hui que tout le monde attend avec impatience.

LA LIBYE NE RESTERA PAS LES « MAINS CROISEES »

La Jamahiriya libyenne « ne restera pas les mains croisées face au dangereux complot international qui menace le peuple tchadien et le continent africain » déclare un communiqué du secrétariat (ministère) libyen aux Affaires étrangères, diffusé hier par la radio de Tripoli.

« Lorsque le Gouvernement provisoire du Tchad a entrepris de répondre à la rébellion armée de Hissène Habré, qui est appuyée par des forces extérieures, des initiatives dangereuses ont été prises », poursuit le communiqué. Il précise que « toute tentative pour écarter les Etats participant à la conférence de Lagos (Jamahiriya, Soudan, Cameroun, Niger, Nigeria) du règlement du conflit, ne vise en fait qu'à appuyer la rébellion ».

« La Jamahiriya pour sa part sera fidèle au soutien qu'elle apporte au Gouvernement provisoire du Tchad pour le mettre en mesure d'appliquer intégralement les accords de Lagos », ajoute le communiqué.

« Ce soutien répond également à la demande d'aide formulée par le président et le Gouvernement tchadiens auprès de la Jamahiriya, par l'entremise de leurs représentants envoyés à Tripoli », précise le communiqué. (ATS-AFP)

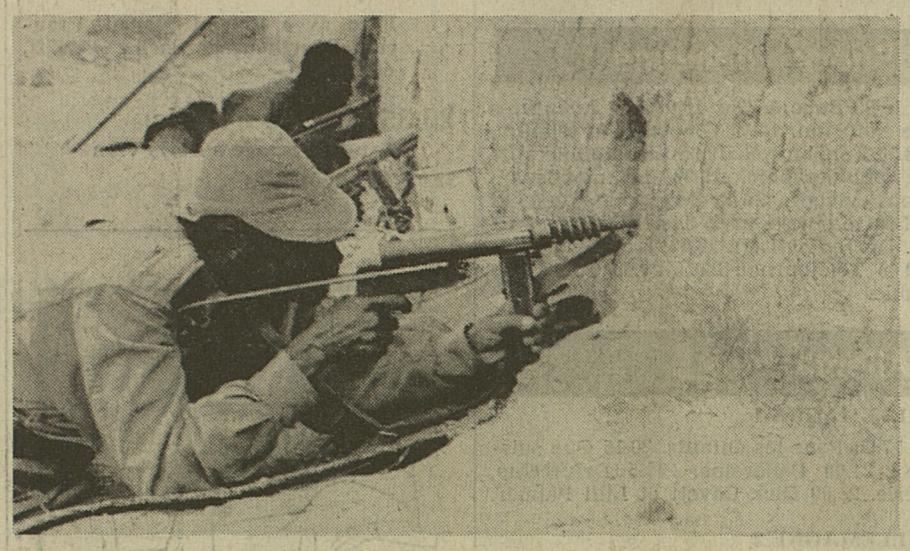

Des soldats tchadiens dans les rues de N'djamena. (Keystone)

PAQUES A TRAVERS LE MONDE
Rome et Pékin: même ferveur

C'est traditionnellement vers la « ville éternelle », d'où le pape Jean Paul II a adressé au monde « le baiser pascal de la paix et de l'amour » qu'ont convergé ce week-end tous les regards.

Les cérémonies, depuis le chemin de croix suivi par le Saint-Père vendredi soir dans le Colisée de Rome, en passant par la veillée pascale dans la basilique Saint-Pierre, agrémentée par le concert des dix mille cloches de la ville saluant la résurrection du Christ, et la bénédiction « urbi et orbi » succédant dimanche au message papal, ont été suivies par des millions de téléspectateurs dans seize pays européens, treize américains et un africain.

Pâques d'espoir à Téhéran où les cinquante otages américains détenus par les « étudiants islamiques » ont assisté à un office religieux célébré, dans l'enceinte de la mission diplomatique occupée, par trois prêtres américains, en présence de Mgr Hilarion Capucci, délégué des melchites pour l'Europe.

Pâques dans la liberté du culte retrouvée à Pékin, où plus de deux mille

Fait sans précédent : le pape a confessé à l'occasion du Vendredi-Saint, de nombreux pèlerins marquant par ce geste l'importance qu'il attache au sacrement du pardon.

(Keystone)

fidèles jeunes et vieux — ils n'étaient que quelques centaines l'an dernier — ont assisté dimanche matin, sans désemparer, aux quatre offices célébrés en la cathédrale « Nan Tang » (église du Sud). « Les chrétiens reviennent. Après la chute de la « bande des quatre », ils avaient encore peur, mais les revoilà », a dit aux journalistes le Père Shi Yukun, curé de la cathédrale. Pour la première fois, les participants étaient munis de livres de prières neufs en langue chinoise.

Au temple protestant de Pékin, l'office a été dit en chinois, devant trois cent cinquante personnes, par le pasteur Yin Ji Zeng. Le sermon, d'une longueur inusitée de près d'une demi-heure, a été entièrement consacré à la résurrection du Christ. A l'occasion de ce dimanche de Pâques en Chine, « Radio-Vatican » a diffusé pour la première fois une messe en chinois. (AP)

● Lire également en dernière page le télex de notre correspondant à Rome.

COUPE SUISSE: SERVETTE ET XAMAX PIEGES
Une finale inédite

Le Lundi de Pentecôte, aura lieu au Wankdorf une finale de Coupe de Suisse inédite : Young Boys - Sion. En effet, Servette, à Tourbillon, et Neuchâtel Xamax, sur son terrain, se sont laissé piéger par les Valaisans et les Bernois. — Notre photo : le gardien servettien Engel intervient avec succès devant Brigger, Mathez et Bregy.

● Lire les reportages de nos envoyés spéciaux en pages sportives.

La Suisse à l'heure suisse

Voilà, c'est fait : la Suisse est, depuis dimanche, une sorte de kyste dans l'Europe de l'heure d'été. Ce particularisme fait le bonheur des téléspectateurs couche-tôt et des vaches, si l'on en croit ceux qui se sont exprimés en leur nom.

Il coûte cependant très cher au pays. Marc Savary a cité, samedi dernier dans ces colonnes, des chiffres qui font réfléchir. Les transports ferroviaires et aériens sont durement frappés. Il n'est pas jusqu'au trafic local des trains et autobus qui ne soit touché. Les milieux de l'industrie, du commerce et de la finance, constamment en contact avec l'extérieur, doivent surmonter des difficultés supplémentaires. Le tourisme ne gagne guère à ce nouveau handicap. Les cantons frontaliers sont sensibles à ce décalage rendant plus dure la vie des travailleurs qui viennent, chaque jour, de France, d'Allemagne, d'Autriche ou d'Italie prêter main-forte à la production de biens et de services.

C'est une rude leçon de choses. Le Conseil fédéral, une fois de plus, avait vu plus loin que le bout du nez helvétique. Il avait demandé à disposer du pouvoir de mettre les aiguilles suisses à l'heure européenne. La majorité populaire avait répondu non. Tout ce que la Suisse compte d'attardés et de conservateurs s'étaient ligués pour refuser à Berne ce pouvoir peu contestable. Quand l'Allemagne et l'Autriche ont passé à l'heure d'été, on s'est avisé, un peu tardivement, des conséquences d'un verdict inconscient.

Le Gouvernement fédéral aurait souhaité que l'on puisse revenir rapidement sur cette malheureuse décision populaire. Il est bon qu'il n'ait pas été suivi. Le citoyen aurait, une fois encore, eu l'impression qu'à Berne « ils » n'en font qu'à leur tête et se moquent comme de colin-tampon des résultats d'une votation référendaire quand ses résultats ne correspondent pas aux vœux des autorités politiques et de l'administration. La Suisse romande aurait été, à juste titre, fondée à s'étonner que l'on fasse soudain tintamarre et volte-face alors que l'on ne s'était guère soucié, précédemment, des préjudices qu'elle subissait quand l'heure d'été n'était que française.

Il n'est pas mauvais que des abstentionnistes de 1978 palpent, jusque dans leur confort personnel, les désagréments de leur paresse civique. Quant à ceux qui ont voulu une Suisse à l'image du palais de la Belle au Bois dormant, ils seront dorénavant mal placés pour maugréer contre des dépenses publiques à leurs yeux exagérées. Leur politique du Suisse qui trait ses vaches en paix entraîne des frais inutiles et qui ne sont pas négligeables.

Ces six mois à venir ne seront cependant pas perdus s'ils amènent les matamores des discours de cantines à convenir que nous ne sommes pas aussi indépendants qu'ils le prétendent. Les partis politiques qui, lors du débat de 1978, avaient à peine bougé le petit doigt pour soutenir le Conseil fédéral auraient également là quelque sujet de réflexion. On avait alors, dans les rangs « bourgeois », craint de déplaire, une année avant les élections législatives, à un électorat paysan dont on ne satisfait pas, par ailleurs, d'autres revendications, plus urgentes et mieux fondées en justice.

Encore heureux, pour une susceptibilité nationale si chatouilleuse, que les voisins de la Suisse ne s'occupent guère d'elle et considèrent avec une commisération amusée le cas particulier qu'elle entend constituer cet été.

Il y a vingt-cinq ans, un talentueux journaliste, devenu par la suite professeur d'université, avait publié un remarquable essai sur la France des années 50, intitulé : « A l'heure de son clocher ».

Se trouvera-t-il un observateur étranger de la vie helvétique pour paraphraser Herbert Lüthy et écrire « La Suisse à l'heure de son horloge » avec, en sous-titre : « Six mois symboliques du repliement sur lui-même d'un peuple riche » ?

François Gross

Israël: des fedayin attaquent une crèche
L'ARMEE DONNE L'ASSAUT

Des terroristes palestiniens ont tué trois Israéliens hier matin lors d'une prise d'otages dans le jardin d'enfants du kibboutz frontalier de Misgav-am, qui s'est poursuivie durant neuf heures. Les troupes israéliennes ont donné l'assaut pour libérer les otages, tuant les cinq terroristes palestiniens.

Le chef de la collectivité, Sami Shani, 38 ans, et un enfant de deux ans et demi sont du nombre des victimes israéliennes. L'identité de la troisième victime israélienne n'a pas été révélée pour le moment. Selon le porte-parole de l'armée israélienne, quatre enfants, un adulte et onze soldats ont été blessés.

Après une visite sur les lieux du drame, le ministre israélien de la Défense, M. Ezer Weizman, a déclaré que l'armée israélienne évaluerait les mesures et les actions. « J'espère que ces choses ne se répéteront pas », a poursuivi le ministre.

Cette prise d'otages, la première depuis un an concernant des Israéliens, a été revendiquée à Beyrouth par le Front de libération arabe, formation soutenue par l'Irak. Le Front a déclaré dans un communiqué que ce raid marque le 33e anniversaire du Parti socialiste Baas, précisant que les militants avaient exigé la libération de 100 Palestiniens ou militants de la guérilla détenus dans les prisons israéliennes.

Selon le communiqué, les militants ont lu une liste de 50 des 100 prisonniers dont ils exigeaient la libération. Parmi ces noms figure Kozo Okomoto, militant de l'« Armée rouge japonaise », condamné à la prison à vie à la suite d'un raid terroriste.

QUATRE HEURES DE NEGOCIATION

Les membres du kibboutz ont expliqué que les assaillants ont réussi à traverser la frontière, pendant la nuit — le kibboutz est situé à environ sept kilomètres de Metulla, près de la frontière libanaise — et ont atteint le jardin d'enfants, situé dans le centre du kibboutz, vers 1 h. du matin, sans qu'aucun coup de feu n'ait été tiré.

La première victime a été le chef du Kibboutz, Sami Shani, qui s'était rendu dans le jardin d'enfants pour réparer un circuit électrique. « Sami est venu réparer la lumière, et est tombé sur deux terroristes à la porte de la crèche. Ils ont commencé à lui parler en arabe, et Sami a essayé de les repousser Ils l'ont tué », rapporte un émigré australien employé dans le kibboutz.

(Suite en dernière page)

AVALANCHE DANS L'OBERLAND BERNOIS
Deux victimes fribourgeoises

Deux jeunes Fribourgeois ont été emportés, samedi après-midi, par une avalanche dans l'Oberland bernois. L'avalanche, d'une très grande importance, est descendue sur la face sud du Mönch. Les deux jeunes gens ont été engloutis par l'énorme masse de neige alors qu'ils se trouvaient à près de 3500 mètres d'altitude. Montagnards bien entraînés, ils faisaient de l'alpinisme dans ce secteur.

● Lire en page 15

LA LIBERTÉ

5 Coupe suisse : Sérvette piégé et petit spectacle à Neuchâtel
7 2e ligue : Attalens se sauve et Courtepin s'enfonce
9 Motocyclisme. — Une victoire fribourgeoise au trial de Vicques
11 Motocyclisme. — Un 3e rang du Fribourgeois Perrotet à Ledenon
15 Croix-Rouge gruérienne : intensifier l'action et augmenter les effectifs
Place du Petit-Saint-Jean : le premier marché aux puces de la saison
Les accidents
19 Améliorations foncières : on prend congé

Notre Sélection TV

CINEMA

« French Connection I »

Un film de William Friedkin, avec Gene Hackman et Fernando Rey.

La police américaine est à la recherche de la « filière française » par où passent des quantités appréciables de drogue arrivant ensuite aux USA. Voilà, en quelques mots, l'explication du titre de ce film, qui est l'adaptation à l'écran d'un fait authentique.

Réalisé en 1971 par William Friedkin, ce film policier est magistralement conduit. Le rythme est des plus dynamiques, le suspense d'une grande intensité. Quant aux acteurs, ils « collent » parfaitement à leur personnage. D'autant plus que, pour accentuer la vraisemblance, le réalisateur a fait appel à deux authentiques policiers, Eddie Egan et Sonny Grosso, dont l'enquête a permis le démantèlement de cette filière française. Ils figurent au générique non seulement comme comédiens, mais aussi comme conseillers techniques. C'est dire si tout a été mis en œuvre pour conférer au film le maximum de vérité.

Au-delà de l'intrigue elle-même, William Friedkin a su magistralement saisir l'atmosphère de la vie urbaine, en faire une description réaliste, montrer l'extension de la consommation de la drogue, dans une foule de petits bars notamment. Quant aux interprètes, ils font tous une excellente création, notamment Gene Hackman, dont la composition reste mémorable.

Si vous avez manqué le début

Deux policiers américains, Jimmy Doyle et Buddy Rosso, considérés comme des as dans leur métier, sont chargés de démanteler un réseau de trafic de drogue, la fameuse « filière française ». Jusqu'à présent, les grands patrons de ce trafic n'ont pu être arrêtés. Doyle croit surtout en son flair. C'est ainsi qu'il est persuadé que des agissements louches ont lieu autour d'une petite boutique de confiserie de Brooklyn. Il réussit, non sans mal, à convaincre son chef de mettre la ligne téléphonique de la boutique sur table d'écoute. Mais on oblige Doyle et Rosso à avoir pour partenaires, durant l'enquête, deux autres policiers qui vont créer une pénible atmosphère d'hostilité. Les quatre hommes traquent Boca, le patron de la confiserie...

● **TV romande, 21 h. 05.**

Une scène de « French Connection ». (TVR)

« Un jour, une heure » s'actualise

8 janvier 1973 : première émission de « Un jour, une heure », qui succédait au célèbre « Carrefour ». Axée dans sa première partie sur un effort considérable pour renforcer l'information régionale et, dans sa deuxième partie, sur le commentaire national et international, « Un jour, une heure » devint rapidement une des émissions clés de la Télévision romande.

4 avril 1980 : 1227e édition d'« Un jour, une heure », et la dernière de la formule utilisée pendant sept ans.

En effet, dès le mardi 8 avril, pour satisfaire à la concurrence de l'heure d'été sur les chaînes étrangères, le Service des actualités, dirigé par Renato Burgy, doit avancer son rendez-vous quotidien. Attention alors : dès le 8 avril, « Un jour, une heure » démarrera avec dix minutes d'avance, soit à 18 h. 50 au lieu de 19 heures.

La première partie sera toujours consacrée à développer l'information de nos cantons et régions romandes. La deuxième partie, qui prendra place avant le Téléjournal, changera de nom et s'appellera dorénavant « Actuel ». Elle sera consacrée, sous la responsabilité inchangée de Daniel Pasche, à analyser, commenter et montrer les grandes tendances de la vie politique nationale et internationale et restera, comme jusqu'à présent mais avec une tendance plus « magazine », à l'écoute des grands événements.

● **TV romande, tous les jours, 18 h. 50**

Au sommaire de « Tell quel »

● **Ils vont à l'école quelques mois par année. Le reste de leur temps, ils le passent avec leurs parents sur les « métiers ». Ainsi, dès leur plus jeune âge, ils apprennent ce que « gagner sa vie » veut dire. Une formation qui en vaut une autre... pour les enfants des forains.**

● **Interféron : un antivirus découvert il y a plus de 20 ans, qui fait tout à coup parler de lui en Suisse. Et de nouveau à cause d'un savant suisse. Les espoirs un peu fous que peut donner l'Interféron sont-ils justifiés ? Que s'est-il passé entre le moment où le professeur Lindemann a fait la première découverte et celui où le professeur Weissmann l'a complétée ?**

● **TV romande, 20 h. 30**

Les programmes de la télévision

Suisse romande

14.50 Point de mire
15.00 TV-Contacts
- Témoignages de l'objet
- Henri Guisan 1874-1974
- L'art d'être heureux

17.30 Téléjournal
17.35 La récré du mardi
- Basile, Virgule et Pécora
- L'eau, source de la vie
- Le petit ballon

18.05 Courrier romand
18.25 La famille Ecorce
18.30 Stars on Ice
18.50 Un jour, une heure
19.15 Actuel
19.30 Téléjournal
19.50 Frédéric
2. Bienvenue à Montréal

20.10 Tell quel
- Les enfants des forains

21.00 French Connection 1
Film de William Friedkin
22.40 Téléjournal

Suisse italienne

18.00 Bobo & Cie. 18.05 Les Aventures de Saturnin. 18.15 Orzowei (5), téléfilm. 18.50 Téléjournal. 19.05 Les pionniers de la photographie. 19.35 Le monde où nous vivons. 20.05 Magazine régional Théâtre suisse. 20.45 Les Physiciens, de F. Dürrenmatt (1). 22.00 Troisième page. 22.45 Téléjournal. 22.55-24.00 Tennis de table.

Allemagne

ALLEMAGNE 1

17.00 Pour les enfants. 20.15 Que suis-je ? 21.00 Panorama. 21.45 Delvecchio, série. 23.00 Dick Cavett et Lilli Palmer.

ALLEMAGNE 2

16.30 Mosaïque. 17.10 Technique enfantine. 19.30 Der Kapitän, film. 21.00 Téléjournal.

ALLEMAGNE 3

18.30 Géométrie (26). 20.05 Miroir du pays. 21.20-22.50 Der Tag, an dem die Erde stillstand, film.

TF 1

11.15 Réponse à tout
11.33 Midi première
12.00 TF1 actualités
12.45 Croque-vacances
13.15 Les après-misi de TF1
Le regard des femmes
13.19 Etre à la une. 13.58 Sandokan. 14.30 Le tourisme. 15.30 Memphis Slim. 16.10 Livres service. 16.33 Cuisine. 16.47 Vie pratique.
17.02 TF Quatre
17.34 L'île aux enfants
17.57 C'est arrivé un jour
18.12 Une minute pour les femmes
Spécial parents : un pionnier de l'univers familial, « L'Aîné »
18.20 Actualités régionales
18.44 Les inconnus de 19 h 45
19.00 TF1 actualités

19.30 Louis IX, un seul roi pour la France
Film avec Roland Monod, François Marthouret, Sacha Pitoëff, etc.

20.35 La fête à Boris
● un hommage à Boris Vian
22.05 TF1 actualités

— C'est certainement meilleur que la pénicilline.

Antenne 2

9.30 et 10.30 A Antiope
11.05 Passez donc me voir
11.29 La vie des autres
11.45 A 2 première édition
12.35 Magazine régional
12.50 Face à vous
13.00 Aujourd'hui Madame
Les châtiments corporels
14.00 CNDP
15.00 Récré A2
Le prince et le pauvre
16.20 Fenêtre sur...
16.52 Récré A2
17.30 C'est la vie
17.50 Des chiffres et des lettres
18.20 Actualités régionales
18.45 Top Club
19.00 Journal de l'A2
19.40 Dossiers de l'écran

Jésus de Nazareth
(4 et fin)
Débat : Sur les pas de Jésus, transmis de Jérusalem
22.30 Journal de l'A2

Fr 3

17.30 Jeunesse
17.55 Tribune libre
18.10 Soir 3
18.20 Actualités régionales
18.55 L'ours de Paddington
19.00 Les jeux de 20 heures

19.30 Les conquérants de Carson City
Film d'André de Toth, avec Randolph Scott et Lucile Norman
20.55 Soir 3

Suisse alémanique

9.40-10.10 Pour les enfants. 14.45 Da capo. 16.45-17.15 Pour les enfants. 17.45 Gschichte-Chischte. 17.55 Téléjournal. 18.00 Carrousel. 18.35 Sports en bref. 18.40 Point de vue. 19.00 Au royaume des animaux. 19.30 Téléjournal. 20.00 Marie Curie (1), téléfilm en 5 parties. 20.55 Les places de travail dans l'industrie textile. 21.40 Ces chansons et des gens. 22.25 Téléjournal. 22.35-23.35 Tennis de table.

Les programmes de la radio

SUISSE ROMANDE I

6.00 Top-matin. 6.30 Top-régions. 6.50 Top-sports. 6.58 Minute œcuménique. 7.32 Billet d'actualité. 7.45 Echanges. 8.00 Revue de la presse romande. 8.25 Mémento des spectacles et des concerts. 8.30 Sur demande. 8.30 La gamme. 9.30 Saute-mouton. 9.40 L'oreille fine. 10.10 La Musardise. 11.30 Ne tiquez pas ! 12.00 Le bal masqué. 12.15 Pour la pince. 12.30 Le journal de midi. 13.30 Sur demande. 14.00 Arrêt des émissions en modulation de fréquence pour mesures de lignes jusqu'à 16.00 et suite du programme sur Sottens (OM). 14.00 La pluie et le beau temps. 16.00 Le violon et le rossignol. 17.00 En questions. 18.00 Inter-régions-contact. 18.20 Soir-sports. 18.30 Le journal du soir. 19.20 Revue de la presse suisse alémanique. 19.05 Actualité-magazine. 19.30 Transit. 21.30 Spectacles-première. 22.35 Petit théâtre de nuit : Cette Mort qu'ils t'auraient donnée (12), de René Roulet. 23.00 Blues in the night.

SUISSE ROMANDE II

7.00 Les titres de l'actualité. 7.05 (S) Suisse-musique. 9.00 Connaissance et souvenirs. Les chemins de la connaissance. 9.30 Journal à une voix. 9.35 Le saviez-vous ? 10.00 Leur enfance. 10.58 Minute œcuménique. 11.00 (S) Perspectives musicales. 12.00 (S) Stéréo-balade. 12.50 Les concerts du jour. 13.00 Formule 2. 13.15 (S) Vient de paraître. 14.00 Arrêt des émissions pour mesures de lignes jusqu'à 16 h. 16.00 (S) Suisse-musique. 17.00 Journal à une voix. 17.05 (S) Hot line. Rock line. 18.00 Jazz line. 18.50 Per i lavoratori italiani in Svizzera. 19.20 Novitads. 19.30 Les titres de l'actualité. 19.35 La librairie des ondes. 20.00 Aux avant-scènes radiophoniques : La Robe mauve de Valentine..., pièce de Françoise Sagan. 22.00 (S) Musique au présent. 23.00 Informations.

SUISSE ALEMANIQUE I

6.05 Bonjour. 8.05 Notabene. 10.00 Agenda. 12.00 Sport. 12.15 Félicitations. 12.40 Rendez-vous de midi. 14.00 Pause. 15.00 Tubes hier, succès aujourd'hui. 16.05 Musique pour un invité : H.-P. Ryhiner, architecte, directeur de « Grün 80 ». 17.00 Tandem. 18.30 Sport. 18.45 Actualités. 19.30 Théâtre. 20.25 Musique populaire. 21.30 Vitrine 80. 22.05 Folk. 23.05-24.00 Jazstime.

En questions

Henri Coulonges, écrivain, peintre. (RSR 1, 17 h.)

L'oreille fine

Indice pour le mardi 8 : « C'est extra » (RSR 1, 9 h. 40).

Spectacles-première

— « Soir de relâche », avec Juliette Brac pour le spectacle : « Elle, Elle et Elle... » au Théâtre Kléber-Méleau, à Lausanne.

— « Un Soir comme les autres... », avec Nono Müller

— Invité : Bernard Lavilliers

P

RADIO·HI-FI·TV·AUDIO

TELE MARC
FRIBOURG RUE DU ROMONT 8 22 48 37
ROMONT GRAND'RUE 40 52 22 24

PHILIPS
Le spécialiste «Philips»
CHASSET
Télévision Electronic SA
Dir. : R. Curty
Pérolles 21 Fribourg ✆ 22 11 95
17-771

D'un œil critique

La Présence de Dom Helder Camara

C'est au fougueux porte-parole des opprimés et des pauvres d'Amérique latine, Dom Helder Camara, qu'était consacrée la Présence catholique de ce dimanche. Venu dans notre pays au début du mois de mars pour y faire une série d'apparitions-conférences, cet homme de grande foi a été invité à donner son témoignage sur Pâques et la Résurrection. Tout à fait d'actualité.

Son message pascal était annonciateur de joie ; il était spiritualité et sereine confiance. Il était en fait tout le reflet du rayonnement du personnage, le reflet de cette foi inébranlable qui affirme que la mort se trompe en croyant détruire notre enveloppe charnelle. Pour l'archevêque, la résurrection est partout : dans le printemps qui s'annonce, dans la jeunesse qui ne se contente plus de la passivité et des sonores conclusions de l'Eglise, mais qui décide, qui agit. Dom Helder Camara, la charité et l'espérance incarnées.

A l'exception de deux ou trois trop timides interventions du journaliste, l'archevêque a saisi cette occasion pour parler de ses thèmes favoris et pour exprimer ses convictions profondes. Son discours est contradictoire : il est à la fois utopie et vérité. Les réflexions qui égratignent notre égoïsme sont aussi parfois un peu démagogiques. Mais même s'il fustige vigoureusement, une fois de plus, le petit groupe de pays riches, et chrétiens de surcroît, qui écrasent le tiers monde, son message n'est ni de haine, ni d'agitation, mais de réconciliation universelle. S'il dérange nos consciences, son sourire permanent et ses paroles lumineuses désarment les détracteurs. L'Amour opère en grand vainqueur.

Tout au long de l'émission, et au-delà du contenu des mots, l'exubérance du personnage est apparue dans toute son évidence. Hélas, les gestes, qui rallient à sa cause la foule des assemblées, deviennent démesurés à la télévision. Ils semblent presque déplacés dans notre système de conventions et de principes. A dire vrai, l'écran était bien trop petit pour contenir autant de passion.

(PhT)

Week-end meurtrier dans les Alpes

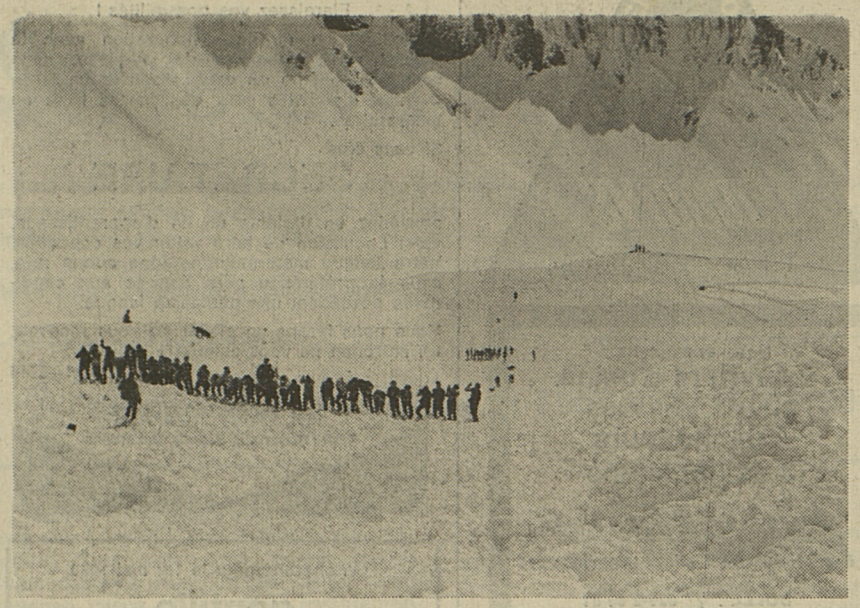

Au Torrenthorn (Valais), plus de 200 secouristes ont travaillé sur l'immensité de la coulée de neige, qui a fait un mort. (Photo Valpresse-Sion)

Le week-end de Pâques a été meurtrier dans les Alpes

Au Torrenthorn, en Valais, au-dessus de Loèche-les-Bains, ce sont des skieurs dits « sauvages » qui sont à l'origine d'une avalanche qui a coûté la vie d'un jeune skieur allemand de douze ans.

Dans le canton des Grisons, c'est un Zurichois de 22 ans, qui a trouvé la mort, à Laax. Enfin, un ressortissant allemand a trouvé la mort en faisant une chute mortelle dans une crevasse au-dessus de Zermatt. (ATS)

● **Voir aussi en page 15.**

Les Fêtes pascales à Payerne

A Payerne, les fêtes de Pâques ont été gratifiées, cette année, d'un temps partiellement ensoleillé et d'une température hivernale.

A l'église paroissiale, le jour du Vendredi-Saint, les très nombreux fidèles présents au culte du matin ont eu le privilège d'entendre une très bonne interprétation du « Chemin de croix » de Franz Liszt, donnée par le chœur paroissial, sous la direction de M. Philippe Bendel. L'orgue était tenu avec une belle maîtrise par M. François Altermath. Chantée en latin, cette œuvre d'envergure a fait une grande impression sur l'auditoire.

Le même soir, également à l'église paroissiale bien remplie, le traditionnel concert spirituel a été donné par le corps de musique l'Union instrumentale, dirigé par M. Pascal Favre. Au programme étaient inscrites des œuvres de Beethoven, Hassler, Rachmaninov, J.-S. Bach, qui ont été écoutées dans un silence respectueux et surtout sans applaudissements intempestifs.

Broye vaudoise

Lors du culte de Pâques, présidé par le pasteur Paul Bastian, revêtu de l'aube, les cinquante catéchumènes (28 garçons et 22 filles) ont participé pour la première fois au service de la sainte cène. Ce culte a été rehaussé des productions musicales de deux trompettistes. (P)

Réfugiés indochinois attendus en Suisse

Des représentants des œuvres suisses d'aide aux réfugiés et un représentant du Département fédéral de justice et police partiront demain à destination de l'Asie du Sud-Est pour choisir encore d'autres réfugiés indochinois qui seront admis dans notre pays, a communiqué hier le Département fédéral de justice et police (DFJP).

Le Conseil fédéral a décidé, le 20 février, d'accueillir également en 1980 environ 3000 réfugiés. La délégation désignera en Thaïlande, en Malaisie et en Indonésie environ 1100 d'entre eux. Elle prendra surtout en considération les familles qui ont déjà des parents dans notre pays ou qui, pour des motifs tels que des raisons de santé, n'ont pas la possibilité de se rendre dans un autre pays.

Près de 4700 réfugiés d'Indochine se trouvent actuellement en Suisse. Ceux qui seront désignés par la délégation arriveront par avion à partir du mois de juin par groupes d'environ 60 personnes, et ensuite par groupes de 15 personnes. Ils seront installés dans les centres d'accueil, qui sont placés sous l'égide des œuvres d'entraide et répartis dans tout le pays, où ils pourront se familiariser avec nos mœurs et la langue. Il est prévu par la suite de confier leur intégration à des groupes d'accueil privés et bénévoles dans différentes communes.

La délégation comprend Urs Hadorn, de l'Office fédéral de la police, Samuel Andres (Œuvre d'entraide protestante suisse), Toni Hagen (Caritas suisse) et Peter Buettiker (Croix-Rouge suisse). (ATS)

TRAFIC PASCAL TRES DENSE, MAIS GENERALEMENT FLUIDE

De nombreux Genevois sur la route de Sion

Le trafic pascal a été partout important, malgré des conditions quasiment hivernales. A la gare de Zurich, les départs ont été particulièrement importants en direction du Tessin et de son soleil. Hier il y a eu 52 trains spéciaux au départ de la gare zurichoise. Entre 18 et 20 heures, on a aussi relevé dix trains express en provenance des Grisons, 9 venant du Tessin, 11 d'Olten (Berne-Bienne) et 9 de Winterthour.

D'une manière générale, le trafic de la semaine pascale a été plus élevé cette année qu'en 1979. Entre le Jeudi-Saint et le lundi de Pâques, il y a eu 203 trains spéciaux en gare de Zurich, soit 6 de plus que l'année précédente. Les trains ont circulé normalement et les retards ont été peu importants. A noter que l'heure d'été dans les pays voisins a contraint les CFF à des changements d'horaire qui se sont faits sans problème, mais un certain nombre de passagers ont été désagréablement surpris par les changements d'horaire et ont eu du mal à prendre le bon train dans la bonne direction.

En raison du temps hivernal, peu d'excursions sur le lac de Zurich : ainsi, la Société de navigation zurichoise n'a compté que 7200 passagers, un bilan considéré comme très mauvais. Selon un porte-parole de la société de navigation, la différence d'heure en est aussi partiellement responsable. De nombreux touristes allemands ont déclaré devoir renoncer à une petite croisière sur le lac, les heures de départ des autocars vers l'Allemagne ne permettant pas de l'effectuer.

REGION DE BALE

Le trafic de retour des vacances pascales a donné lieu hier à la frontière bâloise à d'importants bouchons dans les deux sens. Ce sont surtout les postes de douane suisses alémaniques d'Otterbach et de la Hialtingerstrasse qui ont été surchargés. Dans les deux sens, il fallait compter un délai d'attente d'une demi-heure et plus. Selon la police de la circulation, la colonne des voitures en provenance du Sud était déjà bloquée depuis le début de la matinée jusqu'au-delà de la fin de l'autoroute à Bâle. Dans le sens contraire, les automobilistes ont trouvé un bouchon sur quatre kilomètres, à partir de la fin de l'autoroute jusqu'à la localité allemande de Weil. Aussi bien sur l'autoroute N 2 en direction de Bâle que sur l'autoroute allemande du Rheintal, le trafic a été important mais fluide. En revanche, en gare de Bâle, on n'a enregistré que 52 trains spéciaux à l'arrivée, en partance ou en transit.

TESSIN ET GRISONS

Au Tessin, le trafic a été assez intense et plutôt cahotique sur l'ensemble des routes. La police a été contrainte à ne laisser passer les véhicules que par groupes. On a notamment relevé des difficultés à Airolo et au San Bernardino. Grâce à des routes sèches et un temps ensoleillé, les retours de Pâques se sont généralement déroulés sans problème sur les routes grisonnes. La colonne de véhicules empruntant la N 13 était importante, mais le trafic est resté fluide. Sur la rampe sud, on a simplement noté des bouchons avant Losatello (où l'autoroute se resserre) et sur la rampe nord avant Thusis. A 17 heures, la police annonçait 13 088 passages au tunnel du San Bernardino. Pour surveiller la N 13, la police de la circulation des Grisons avait engagé de nombreuses voitures de patrouille et un hélicoptère.

Les routes bernoises et soleuroises n'ont pas connu trop d'embarras, mais on a enregistré quatre accidents qui ont fait cinq morts.

Les automobilistes ont été moins nombreux que prévu à charger leur voiture au tunnel du Loetschberg. Ils ont été 16 000 à profiter de cette possibilité dans les deux sens. Les stations de ski de l'Oberland ont été moyennement fréquentées. En gare de Berne, on a relevé 103 trains spéciaux dont 44 hier.

SUISSE ROMANDE

Le trafic a été important dans les gares et sur les routes vaudoises, surtout dans le sens Valais - Lausanne où, à la rentrée des touristes et skieurs des fêtes de Pâques, s'est ajoutée celle des spectateurs genevois de la demi-finale de la Coupe suisse de football disputée à Sion.

Il y a eu quelques bouchons avant Bex, puis le trafic a été absorbé par l'autoroute du Léman.

A Rennaz, on comptait en fin d'après-midi une moyenne horaire de plus de 2500 passages de véhicules. Le début du week-end a été marqué par un temps hivernal avec une forte bise et des chutes de neige sur les hauteurs. Vendredi, il a fallu passer le triangle et sabler les chaussées à Ste-Croix et on a mesuré 15 centimètres de neige fraîche au Chasseron, dans le Jura vaudois. Pour Pâques, le printemps est heureusement revenu. Dans le canton du Jura, la circulation a été normalement dense. On ne relève qu'un accident sans gravité qui s'est produit dimanche à Courrendlin. A Lucerne, le trafic a été assez chargé, mais, comme presque partout ailleurs, il est demeuré fluide.

La rentrée pascale s'est effectuée quasi normalement sur les routes valaisannes. Et pourtant, cette année, le réseau aura dû absorber près de 7000 véhicules supplémentaires du fait de l'événement sportif du jour : la rencontre de football Sion-Servette. 7000 voitures à ajouter aux milliers — on en a compté jusqu'à 40 000 les week-ends importants à St-Maurice — cela pouvait laisser présager des difficultés et des bouchons.

Cela n'a pas été le cas. Vers 18 h. 30, le trafic était dense, particulièrement à Martigny, mais relativement fluide. Il faut dire que toute une série de mesures ont été prises. Une partie de la circulation a été dédoublée de Charrat à Evionnaz par la route de la digue du Rhône. Ce système de deux voies de circulation parrallèle a permis d'absorber un grand nombre de véhicules supplémentaires. D'autre part, les autos venant du tunnel du Grans-Saint-Bernard ont immédiatement été déviées sur Monthey-Vionnaz, déchargeant ainsi la route cantonale. Donc pas de gros problèmes dans la vallée du Rhône pour cette rentrée pascale qui a mis sur les dents près de 60 agents de police.

Enfin, à Genève, il n'y a rien eu de particulier à signaler et le trafic a été fluide même aux postes-frontière. (ATS)

● IMPOSITION DES TRAVAILLEURS FRONTALIERS

Les travailleurs frontaliers français travaillant en Suisse ne sont imposés sur leurs gains qu'à leur domicile en France, bien qu'ils provoquent des dépenses d'infrastructure en Suisse aussi. Sur la demande d'un député au Grand Conseil vaudois, la Confédération prendra langue avec la France pour des négociations. En effet, les cantons de Vaud, Neuchâtel, Jura, Valais, Bâle-Ville et Bâle-Campagne désirent un nouvel arrangement fiscal avec la France. (ATS)

IL Y A 20 ANS MOURAIT LE GENERAL GUISAN

Pour célébrer le 20e anniversaire de la mort du général Henri Guisan, le 7 avril 1960, la municipalité de Pully, près de Lausanne, déposera aujourd'hui une couronne au cimetière de la commune, sur la tombe du commandant en chef de l'armée suisse pendant la mobilisation de 1939-1945.

Le 17 avril prochain, le « Pavillon de recherches Général Guisan », créé par une fondation d'histoire militaire, sera officiellement inauguré à Verte-Rive, à Pully, résidence du général, où celui-ci passa les dernières années de sa vie.

Issu d'une vieille famille d'Avenches, fils de médecin, né en 1874, Henri Guisan fit des études classiques à Lausanne, avant d'exploiter un domaine agricole à Chésalles-sur-Oron. C'est à partir de 1904 qu'il se consacra à la vie militaire. Elu général le 30 août 1939 par l'Assemblée fédérale, il incarna pendant la guerre la volonté de résistance du peuple suisse, qui lui accorda confiance totale. (ATS)

La médecine du travail en Suisse

LE PARENT PAUVRE

Nul n'est prophète en son pays, dit la sagesse populaire, et il semble bien que ce dicton corresponde à la situation des médecins suisses du travail. Si ces docteurs suisses jouissent souvent d'une bonne réputation à l'étranger, ils restent dans l'ombre dans leur propre pays. En Suisse subsiste encore l'image dépassée du vieux médecin qui, à la fin de sa carrière, ferme son cabinet privé pour se consacrer encore quelques années à la médecine du travail.

Actuellement, tant au niveau fédéral que du côté des praticiens, on s'efforce de combler les lacunes helvétiques dans ce domaine. A l'étranger ces dernières années, par l'introduction de nouvelles techniques et par des mesures de modernisation, la médecine du travail a conçu une expansion beaucoup plus large qu'en Suisse.

Alors qu'en Autriche, pour donner un exemple, la loi prescrit la présence d'un médecin pour 750 personnes, il n'y a en tout et pour tout que 40 médecins d'entreprise et d'atelier dans l'ensemble de la Suisse.

TRAVAUX EN COURS

L'Association des médecins suisses encourage la formation spécialisée dans ce domaine de la médecine. Cette association délivre le titre de médecin de travail à tout médecin ayant complété sa formation par une année supplémentaire d'études théoriques et de pratique dans une entreprise. Dans le cadre d'un programme de recherche du fonds national, un groupe d'experts élabore un projet d'intégration de la médecine du travail dans le cadre global de la santé publique et de la formation des médecins du travail. Un tel développement correspondait d'ailleurs aux exigences syndicales insatisfaites jusqu'à présent.

Un postulat émanant du Conseil national et datant de 1972 demandait la création de chaires de médecine du travail dans les universités et l'ouverture d'un institut. Ce postulat est encore pendant : selon le dernier rapport d'activité du Conseil fédéral, ces propositions seront traitées conjointement à la révision de la loi sur l'assurance accidents.

SEULES QUELQUES GRANDES ENTREPRISES

En Suisse on trouve des médecins du travail principalement dans l'industrie du métal et de la chimie, ainsi qu'aux CFF, dans l'administration fédérale et chez Swissair. Une partie des praticiens actifs dans le domaine du travail sont d'ailleurs des médecins privés consacrant, à leurs tâches de conseiller d'entreprise, une part secondaire de leur activité professionnelle. « Les prestations de la médecine du travail sont malheureusement limitées à quelques grandes industries », regrette M. Paul Amstutz, un des responsables de la Société suisse pour la médecine, l'hygiène et la sécurité du travail. Le Dr Walter Urbatus, médecin dans l'industrie chimique bâloise, est, pour sa part, convaincu qu'un champ d'activité multiple et varié va s'ouvrir dans un proche futur aux jeunes médecins. Travail de nuit, travail par équipes, alcool et drogue dans l'entreprise, double journée pour les femmes qui travaillent, préparation à la retraite, tels sont quelques-uns des aspects dont s'occupent et auront à s'occuper les médecins du travail, en plus des examens d'entrée et de contrôle de l'inspection de la place de travail et de l'entreprise ainsi que de la prévention des maladies professionnelles. **(ATS)**

VOYAGEURS, ATTENTION !

Voyageurs, attention ! Le lapin de Pâques a apporté des modifications dans les horaires des trains : en raison de l'introduction de l'heure d'été dans tous les pays voisins de la Suisse, les CFF ont préparé un « indicateur transitoire », valable du 6 avril au 31 mai ».

(Keystone)

LOTERIE SUISSE A NUMEROS

Numéros gagnants :

1 — 2 — 8 — 14 — 15 — 24

Numéro complémentaire :

39

P

GIL
2 BAGUETTES
Les Petites Parisiennes
Sans produit conservateur!
Vos «Petites Parisiennes GIL» bénéficient d'un procédé de conditionnement nouveau, sous emballage spécial, qui prolonge leur conservation par stabilisation thermique naturelle: vous les gardez jusqu'à 6 mois chez vous – prêtes à passer au four!
précuites-fraîches et croustillantes au quart de four!
C'est si pratique d'avoir du pain GIL chez soi!
Pain GIL SA, 1023 Crissier VD
En vente chez votre détaillant

P

Ah! ces vilains bourrelets!
Débarrassez-vous-en vite, Madame!
Il vous suffit d'un peu de volonté et de quelques paquets de PROMPTEIN, ces savoureux potages instantanés (asperges, bolets, légumes) que vous trouverez chez votre pharmacien.
Une méthode facile pour perdre du poids avec plaisir.
Vente exclusive en pharmacie
LABORATOIRE GOLAZ SA LAUSANNE
Demandez le dépliant Promptein avec sélection de menus.
PROmpTEIn.

P

TOP MANAGER
Vous désirez investir dans une affaire sérieuse et de rendement rapide.
Nous avons l'exclusivité d'un produit sans concurrence et cherchons 3 partenaires pour la diffusion dans le canton de Fribourg.
Formation assurée par nos soins. Investissement entre 5000.— et 10 000.—.
Ecrire sous chiffre 22-470996 à Publicitas, 1401 Yverdon
22-470996

Le Syndicat des bouchers de Fribourg

engage de suite ou à convenir

UN BOUCHER

pour travailler à la chaîne d'abattage,

et

UN OUVRIER

pour travailler à la triperie.

Prière de se présenter aux **Abattoirs de la Ville**

ou téléphoner au **22 61 43.**

17-23281

Le travail, vous aimez?

Nous cherchons d'urgence:

SECRÉTAIRES TÉLEXISTES

bilingues, trilingues

Postes fixes et temporaires 18-2291

MANPOWER

18,rue St-Pierre,Fribourg, 037/22 50 33-34

Toujours à la pointe ✆ 037 - 22 23 26

temporis

91, rue de Lausanne, Fribourg

---

ideal job Conseils en personnel

Elargissez vos possibilités !

Travaillant en étroite collaboration avec la plupart des entreprises de la place, nous sommes à même de vous proposer un large éventail d'activités pour des postes fixes ou temporaires.

Si vous êtes

SECRÉTAIRE

possédez un diplôme de fin d'apprentissage, voici l'occasion de faire valoir vos capacités. Votre langue maternelle ne joue aucun rôle, mais la préférence sera donnée aux candidates possédant une deuxième langue.

Nous nous ferons un plaisir de vous recevoir, un entretien ne vous engage à rien.

17-2414

Tél. 037/225013

1701 Fribourg, 2, avenue de Pérolles

---

pm pro montage sa

Cherchons de suite

serruriers-constructeurs

mécaniciens-électriciens

24, rue St-Pierre **1700 FRIBOURG** ✆ 037-22 53 25-26

17-1266

Nous engageons :

6 ouvriers d'usine
13 manœuvres
4 asphalteurs
3 mécaniciens

temporis Fribourg ✆ 037/22 23 26

BULLE : ✆ 029-2 83 01

On cherche pour le 1er mai 1980

gentille SOMMELIERE

dans restaurant de campagne (bien fréquenté)

Bon gain, nourrie et logée, 5 jours par semaine.

Fermé le mardi.

Georges Falk, Hôtel Sternen, Mühletal, 3185 Schmitten
✆ (037) 36 11 05

17-1700

Cherchez-vous du travail ?

Un coup de fil, c'est si facile !

au 037-22 23 27 et au 029-2 83 01

81-60

---

4 maçons
3 coffreurs
2 ferblantiers
4 installateurs chauf.

temporis Fribourg ✆ 037/22 23 26

BULLE : ✆ 029-2 83 01

---

pour un emploi fixe ou temporaire l'idéal c'est:

temporis

91, rue de Lausanne, Fribourg
✆ 037 - 22 23 26

BULLE, ✆ 029-2 83 01

On demande

un menuisier-poseur deux bons charpentiers

S'adresser à
Georges Angéloz SA
Charpentes et Menuiserie
Corminbœuf - ✆ (037) 45 11 45

17-23218

M

NEUCHATEL - FRIBOURG

cherche

pour son Restaurant au MMM AVRY-CENTRE

caissière

formation assurée par nos soins.

Nous offrons :

— place stable
— semaine de 42 heures (heures d'ouverture du magasin, dimanche fermé)
— nombreux avantages sociaux.

28-92

M-PARTICIPATION

Remise d'un titre de Fr. 2500.— qui donne droit à une prime annuelle basée sur le chiffre d'affaires.

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE MIGROS NEUCHATEL
service du personnel, tél. 038 35 11 11, int. 241, case postale 228, 2002 NEUCHATEL.

Zur Erweiterung unseres Mitarbeiterstabes suchen wir einen jüngeren, tüchtigen

SERVICEMONTEUR

Aufgabe : Installationen, Unterhalts- und Servicearbeiten von und an Waschmitteldosiergeräten. Beratung und Instruktion der Kundschaft.

Rayon : Bern, Solothurn, Westschweiz.

Anforderung : Ausgewiesene elektrotechnische Kenntnisse. Französischkenntnisse. Wohnsitz in der Region Freiburg, Bern, Biel, Burgdorf.

Wir bieten : Sorgfältige Einführung in Ihre Aufgabe. Gutbezahlte Dauerstelle mit vorzüglichen Sozialleistungen.

Gerne erwarten wir Ihre schriftliche Bewerbung mit den üblichen Unterlagen. Für Rückfragen steht Ihnen unser Herr Marti jederzeit gerne zur Verfügung.

SEIFENFABRIK HOCHDORF AG
6280 Hochdorf - ✆ 041-88 10 36

25-11002

On cherche

DESSINATEUR-ARCHITECTE

Entrée de suite ou à convenir.

S'adresser à :
Joseph Python, architecte,
Rte Mgr-Besson 5, 1700 Fribourg
✆ (037) 28 19 33

17-23246

Commerce de meubles

cherche

COURTEPOINTIÈRE

pour rideaux.

Travail à domicile.

Offres sous chiffre 17-500183 à **Publicitas SA, 1701 Fribourg**

M

NEUCHATEL - FRIBOURG

cherche

pour son Restaurant au MMM AVRY-CENTRE

caissière

formation assurée par nos soins.

Nous offrons :

— place stable
— semaine de 42 heures (heures d'ouverture du magasin, dimanche fermé)
— nombreux avantages sociaux.

28-92

M-PARTICIPATION

Remise d'un titre de Fr. 2500.— qui donne droit à une prime annuelle basée sur le chiffre d'affaires.

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE MIGROS NEUCHATEL
service du personnel, tél. 038 35 11 11, int. 241, case postale 228, 2002 NEUCHATEL.

---

ideal job

Pour une industrie de la place, nous recherchons des

OUVRIERS d'usine

Nous vous offrons un poste stable et la possibilité d'acquérir une formation.

Nous vous prions de prendre contact par téléphone afin de convenir d'un rendez-vous.

Pérolles 2 - 1700 Fribourg - ✆ 037-22 50 13

17-2414

---

ideal job

URGENT !

Nous recherchons pour tout de suite des

MANŒUVRES DE CHANTIER

(permis B accepté)

MAÇONS - BOISEURS - COFFREURS

Appelez-nous sans tarder, nous vous fixerons un rendez-vous.

Pérolles 2 - 1700 Fribourg - ✆ 037- 22 50 13

Pour les 5 - 6 - 7 - 8 juin 1980

Championnat suisse des majorettes

à Marly

nous engageons

SOMMELIERES

Horaire selon entente.

S'adresser par tél. à L. H. Angéloz, au **037-46 52 10** de 18 h à 19 h (sauf jeudi, samedi et dimanche).

17-1941

GENDRE OTIS

cherche pour son siège de Fribourg

employée de bureau

pour réception, téléphone, télex et travaux de dactylographie.

Bilingue allemand-français.
Date d'entrée : mi-mai 80

Veuillez faire vos offres à :
Ascenseurs Gendre-Otis SA
Case postale 1047
1701 Fribourg

17-1178

Employé de bureau
33 ans,
avec expérience,

cherche EMPLOI

pour de suite.

Ecrire sous chiffre 17-460472, **Publicitas, 1630 Bulle.**

On demande

employé agricole

sachant traire, été au chalet sur Gite.

✆ 029-2 81 48

17-121240

Jeune fille

cherche place d'apprentissage de commerce
à Fribourg ;

ou éventuellement
d'aide de bureau

Ecrire sous chiffre 17-23280, à **Publicitas SA, 1701 Fribourg.**

LA LIBERTÉ

CHAQUE JOUR DE BON MATIN, AVEC CAFÉ ET PETITS PAINS

JE LIS LA LIBERTÉ

Nous recherchons un

DESSINATEUR-GEOMETRE

Entrée : de suite ou à convenir.

Faire offre à :

Louis Gapany
Géomètre officiel
Route des Ecoles 2
1700 Fribourg

17-23200

CONFISERIE REMY
F. Baechler
1630 BULLE
Grand'Rue — Maison fondée en 1825

CHERCHE

UNE JEUNE FILLE

pour l'office

Entrée de suite ou date à convenir.

Se présenter ou téléphoner au
✆ (029) 2 76 48

17-12069

Atelier de confection

cherche

REPASSEUR OU REPASSEUSE

pour entrée immédiate ou à convenir.

Excellentes conditions de travail.

S'adresser au ✆ 037-33 13 06

17-1214

LE CASTEL - MARLY
✆ 037-46 53 95

On cherche pour le 1er mai

UNE SERVEUSE

(débutante acceptée).

Horaire de travail régulier.
Libre un dimanche sur deux.
Nourrie, logée.

17-2304

Vos annonces dans tous les supports fribourgeois tous les journaux suisses toute la presse mondiale

PUBLICITAS

Lundi de Pentecôte (26 mai), une finale de Coupe suisse inédite: Young Boys-Sion

Servette a été piégé par un Sion frais et entreprenant

« Rien ne sert de courir, il faut partir à temps ». La fable de La Fontaine ne peut pas mieux tomber pour Servette qui, hier à Tourbillon s'est fait piéger par une équipe sédunoise alerte, combative et surtout plus fraîche que la formation genevoise. Le score de 2 à 1 reflète assez logiquement cette rencontre de demi-finale de la Coupe de Suisse, plaisante, animée et très correcte.

Servette: carence tactique et confiance exagérée

Oui, les Servettiens ne semblèrent pas trop se faire de soucis après une mi-temps. Sion avait fait le jeu, certes, avait marqué par Brigger, mais s'était dépensé aussi. Le temps visiblement tournait à l'avantage des Genevois. Le premier quart d'heure de la reprise justifia cette hypothèse car il changea la face des choses. Servette se porta avec plus de vigueur dans le camp valaisan et sur un corner de la droite botté par Andrey, Pittier sortait à faux et Bizzini égalisait. Dès lors, ce ne devait plus être qu'une question de temps pour que les hommes de Parmandy décrochent leur billet pour leur troisième finale. Il restait une bonne demi-heure, mais Sion, admirable de sérieux, forçant l'allure lui aussi, se battit avec ce courage qui, quelquefois récompense les plus audacieux et Cernicky termina une action locale et du même coup donna le coup de grâce à l'équipe des Charmilles. Ce même Cernicky sauva sur la ligne la minute suivante et dès lors, le finaliste du lundi de Pentecôte était connu.

La faillite d'un système

En fait, Sion n'a nullement volé sa victoire. Il a non seulement fait le jeu, su garder la tête droite dans les moments les plus difficiles et ne s'est jamais désorganisé. Sion s'est montré entreprenant, alerte et motivé. Servette, lui, a voulu jouer sur sa valeur. Il a somnolé une mi-temps durant en pensant que les efforts de son adversaire finiraient par lui ouvrir des brèches, mais il n'en fut rien. Trop souvent, les Servettiens ont perdu des balles qu'en d'autres circonstances ils ne perdent pas.

Et puis, la jouerie genevoise n'a pas répondu aux espérances de nombreux supporters du bout du lac présents à Tourbillon. En évoluant avec deux attaquants comme ce fut le cas contre Grasshoppers et Zurich, Servette trouva les ressources pour faire baisser pied à ses adversaires. A Sion, Jeandupeux avait certainement travaillé pour éviter de capituler comme le firent les deux équipes zurichoises.

Hier, face à une équipe valaisanne survoltée et surtout sachant garder la tête droite, les Servettiens n'ont pas pu mener la rencontre à leur guise. Et pourtant, jamais les Valaisans ne se recroquevillèrent après avoir acquis leur avance. Au contraire, ils redoublèrent de volonté, gardèrent la balle le mieux possible dans leurs pieds et visiblement les Genevois furent surpris par cette façon de faire. Et autant l'entrée en lice de Cuccinota que celle de Mathey ne furent pas suffisantes pour retourner la vapeur.

A l'image de Engel, nerveux, les hommes de Pazmandy ne trouvèrent jamais le bon rythme. Laissant libre court à Bizzini, ce dernier se trouva souvent en position d'ailier mais c'est lorsqu'il plonge de l'arrière que le capitaine de l'équipe suisse est le plus dangereux. Barberis, débuta à la pointe de l'attaque mais comme les appuis ne vinrent jamais, seul Hamberge se battait comme un diable en attaque. En fait, Servette domina bien après la pause et avec l'aide du vent, mais les contres valaisans étaient réels et Brigger et Luisier jouèrent parfaitement leur rôle de trouble-fête. En fait, pour battre Sion, il aurait fallu le prendre à la gorge, le malmener dans son propre camp comme le fit Chênois, il y a huit jours. Il aurait fallu mettre à contribution le gardien Pittier, très souvent hésitant sur les centres-tirs.

Mais les Servettiens se contentèrent d'attendre le bon moment mais ce bon moment n'est jamais venu. Et une fois qu'une équipe comme celle de Sion d'hier après-midi, tient son billet de la finale des deux mains, il s'avérait dès lors impossible de le lui ravir.

La leçon est cruelle pour Servette qui n'a peut-être pas démérité, mais qui a péché par une confiance peut-être exagérée. Sion était prenable hier après midi mais c'est Servette qui s'est fait prendre.

Marcel Kirchhofer

de notre envoyé spécial
Marcel KIRCHHOFER

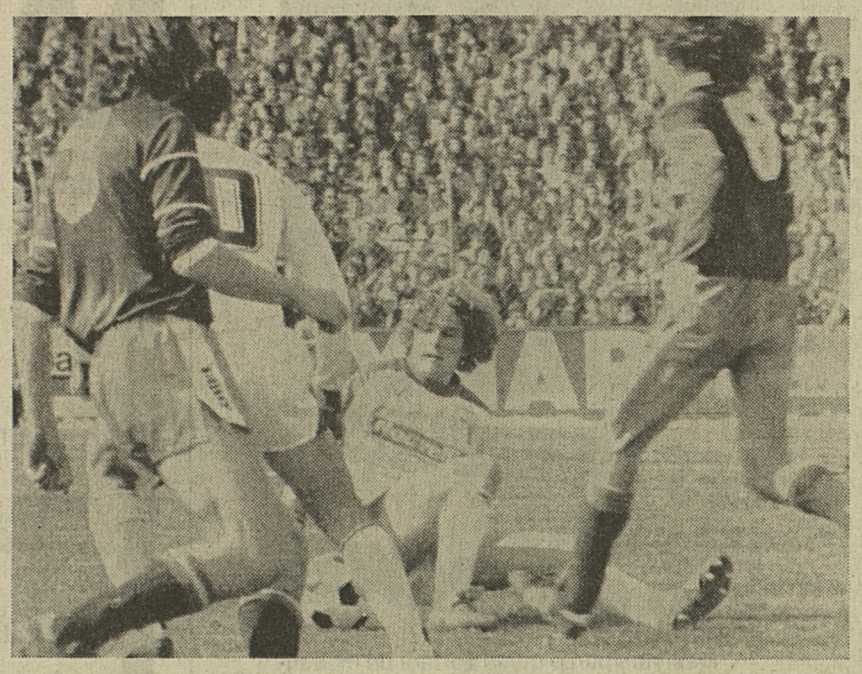

Cernicky, auteur du but victorieux, est ici contré par Coutaz et Bizzini alors que Geiger (assis), est réduit au rôle de spectateur.

Sion-Servette 2-1 (1-0)

Tourbillon. — 14 000 spectateurs. — Arbitre Renggli (Stans). Buts : 6e Brigger 1-0. 53e Bizzini 1-1. 76e Cernicky 2-1.

SION : Pittier. — Isoz, Balet, Geiger, Valentini, Bregy, Richard, Cernicky, Mathez, Brigger, Luisier.

SERVETTE : Engel. — Valentini, Guyot, Seramondi (46e Cucinotta), Bizzini, Schnyder, Coutaz, Andrey, Dutoit (80e Matthey), Hamberg, Barberis.

SPORT-TOTO

COUPE DE SUISSE, DEMI-FINALES

Neuchâtel Xamax-Young Boys 0-1 (0-0)
Sion-Servette 2-1 (1-0)
Sion et Young Boys disputeront la finale le 26 mai.

CHAMPIONNAT D'ANGLETERRE

Arsenal-Southampton 1-1.
Aston Villa-Nottingham Forest 3-2
Derby County-Leeds United 2-0.
Manchester United-Liverpool 2-1.
Stoke City-Manchester City 0-0.
Wolverhampton Wanderers-Tottenham Hotspurs 1-2.

CHAMPIONNAT D'ITALIE

Catanzaro-AC Torino 0-0.
Fiorentina-AS Rome 3-1 (3-0).
Internazionale Milan-Cagliari 3-3 (1-2).
Lazio Rome-Bologna 0-1 (0-0)
Udinese-AC Milan 2-1 (0-1).
Championnat de première ligue
Match en retard du groupe 1 : Renens-Leytron 5-0 (2-0).

Sport-Toto

Colonne gagnante du concours no 14 :

21x 111 x2x 1x21

Somme attribuée aux gagnants : Fr. 111 190.25 (jackpot fr. 27 797,55).

Toto-X

Concours no 14 :

3 - 11 - 18 - 24 - 31 - 36

Numéro complémentaire :

17

Somme attribuée aux gagnants : Fr. 116 643.70 (jackpot Fr. 77 408.75).

Pari-Trio

Ordre d'arrivée :

3 — 13 — 1

Rarogne-Berne 2-1 (0-1)

Rhoneglut. 700 spectateurs. Arbitre : Mercier (Pully). Buts : 32e Burkhardt 0-1. 47e Kuljanin 1-1. 63e Amacker 2-1.

FOOTBALL A L'ETRANGER - FOOTBALL A L'ETRANGER

Ecosse : défaite de Celtic

Championnat de première division : Celtic Glasgow-Aberdeen 1-2. Dundee United-Glasgow Rangers 1-4. Kilmarnock-Morton 0-2. Partick Thistle-Dundee United 2-2. St. Mirren-Hibernian 2-0. — Classement : 1. Celtic 29-40. 2. Aberdeen 28-35. 3. St. Mirren 29-34. 4. Morton 31-34. 5. Glasgow Rangers 30-31.

RDA : les deux premiers ont gagné

Championnat de première division (19e journée) : Wismut Aue-Vorwaerts Francfort 0-3. Dynamo Berlin-Est-Carl Zeiss Jena 1-0. Chemie Leipzig-Sachsenring Zwickau 1-1. Magdeburg-Chemie Halle 2-0. Sthal Riesa-Rotweiss Erfurt 1-0. Karl-Marx Stadt-Lok Leipzig 2-2. Dynamo Dresde-Union Berlin 1-0. — Classement : 1. Dynamo Berlin 31. 2. Dynamo Dresde 31. 3. Chemie Halle 24. 4. Carl Zeiss Jena 23. 5. Lok Leipzig 22. 6. Magdeburg 20.

Autriche. — Championnat de première division : Voeest Linz-Vienna 3-0. Wiener Sportclub-Grazer Ak, renv. Austria Vienne. Admira Wacker 5-0. Sturm Graz-Ask Linz 1-1. Austria Salzburg-Rapid Vienne renv. — Classement : 1. Austria Vienne 25-35. 2. Ask Linz 25-31. 3. Grazer Ak 24-29.

Italie : Udinese bat AC Milan

Championnat de première division (26e journée) : Ascoli-Perugia 1-0. Catanzaro-Torino 0-0. Fiorentina-AS Roma 3-1. Internazionale-Cagliari 3-3. Juventus-Avellino 2-0. Lazio-Bologna 0-1. Napoli-Pescara 2-0. Udinese-AC Milan 2-1. — Classement : 1. Internazionale 38. 2. Fiorentina 30. 3. Juventus 30. 4. Ascoli 30. 5. AC Milan 28. 6. AS Roma 28.

Record d'invincibilité en Espagne

Real Sociedad San Sebastian a battu un record, dimanche, dans le championnat d'Espagne : le club basque, actuel leader du classement, a en effet disputé son vingt-huitième match consécutif sans connaître la défaite.

Gijon battu à Madrid

Championnat de première division (28e journée) : Real Madrid-Sporting Gijon 1-0. Rayo Vallecano-Union Las Palmas 1-0. Valence-Athletic Bilbao 2-0 Barcelone-Atletico Madrid 1-0. Salamanque-Hercules Alicante 2-1. Almeria-Séville 2-2. Betis Séville-Burgos 3-1. Saragosse-Malaga 3-1. Real Sociedad-Espanol Barcelone 1-0. — Classement : 1. Real Sociedad San Sebastian 43. 2. Real Madrid 42. 3. Sporting Gijon 33. 4. Valence 32. 5. Union Las Palmas 31.

Des buts en Belgique

Belgique. — Championnat de première division (29e journée) : Sœ Lierse-Winterslag 5-0. Waterschei-Beringen 3-0. CS Bruges-Rwd Molenbeek 0-4. Berchem-Charleroi 2-0. Waregem-Anvers 2-0. Beveren-FC Liège 1-3. Hasselt-Lokeren 1-1. — Classement : 1. FC Bruges 28-41. 2. Rwd Molenbeek 29-40. 3. Standard Liège 28-39. 4. Lokeren 29-37. 5. Anderlecht 28-36.

RFA : Hambourg reprend la tête

Championnat de Bundesliga, match en retard : Hertha Berlin-SV Hambourg 0-6. — Classement : 1. SV Hambourg 27-38. 2. Bayern Munich 27-38. 3. Vfb Stuttgart 27-33.

Quarts de finale de la Coupe : Borussia Dortmund-Vfb Stuttgart 3-1. FC Homburg-FC Cologne 1-4. Schalke-Bayreuth 3-1. Kickers Offenbach-Fortuna Duesseldorf 2-5 ap. prol.

Hollande : Alkmaar toujours à l'affût

Championnat de première division : AZ'67 Alkmaar-Utrecht 1-0. Haarlem-Feyenoord 0-2. Vitesse Arnhem-Roda Kerkrade 1-1. Go Ahead Deventer-Twente Enschede 1-2. Nac Breda-Pec Zwolle 2-1. Ajax Amsterdam-Nec Nimègue 3-0. Excelsior Rotterdam-Psv Eindhoven 1-2. Sparta Rotterdam-Mvv Maastricht 1-0. La Haye-Willem Tilburg 0-0. — Classement : 1. Ajax 29-46. 2. Alkmaar 29-44. 3. Feyenoord 28-38. 4. Psv 29-35. 5. Roda 29-34.

Démission de l'entraîneur de Naples

Luis Vinicio, entraîneur brésilien de Naples, a démissionné quinze mois après avoir pris ses fonctions. Les mauvais résultats du club napolitain sont à l'origine de sa décision. Avant de venir à Naples, Luis Vinicio occupait le poste d'entraîneur de la Lazio, poste qu'il avait été contraint de quitter, confirmant ainsi sa difficile carrière d'entraineur après une brillante carrière de footballeur.

L'entraîneur de Catanzaro limogé

Quatorzième au classement du championnat de série « A », Catanzaro s'est séparé de son entraîneur Carlo Mazzone (43 ans) qui dirigeait la formation calabraise depuis deux ans.

NEUCHATEL XAMAX - YOUNG BOYS 0-1 (0-0)

Un petit spectacle...

Le fait de disputer une demi-finale de la Coupe de Suisse n'a en rien stimulé Neuchâtel Xamax et Young Boys qui ont présenté un spectacle de toute petite cuvée. En effet, les maladresses ont de loin été plus nombreuses que les gestes techniques et les actions pensées de bout en bout pouvaient se compter sur les doigts d'une seule main. Dans ce contexte, les occasions de but n'ont pas été légion et rares furent les mouvements qui suscitèrent un brin d'enthousiasme dans les rangs d'un public venu pourtant en grand nombre. Néanmoins, il fallait un vainqueur et ce fut Young Boys. Cette victoire bernoise n'est toutefois pas imméritée car Neuchâtel Xamax a effectivement été plus mauvais que son rival et a donné l'impression d'être beaucoup plus malade que lui.

Redoutant cette partie et plus particulièrement les premières minutes de jeu, Young Boys installa un dispositif ultra-défensif qui déconcerta complètement Neuchâtel Xamax à court d'idées. Est-ce le fait des forfaits de dernière heure de Schmidlin et Zwahlen qui ont incité l'entraîneur bernois Timo Konietzka à cette tactique ou est-ce plutôt un système qu'il affectionne ? Nous nous permettrons d'opter pour la seconde proposition.

De l'espoir à l'énervement

Comprenant qu'ils jouaient toute leur saison sur cette rencontre comme leurs adversaires du reste, les Neuchâtelois furent les premiers à se ruer à l'assaut des buts rivaux. Ainsi, il était courant de voir les onze Bernois dans leurs derniers retranchements. N'arrivant pas à faire trois passes de suite ou à déboussoler la défense des Young Boys par une accélération ou un une-deux, les joueurs dirigés par Law Mantula ne parvinrent pas à contourner les arrière-lignes des gars de la ville fédérale à l'exception de la fois qui permit à Duvillard, légèrement déporté sur la droite, de fusiller Eichenberger au premier poteau. Le dernier rempart bernois réussit néanmoins à détourner le ballon au terme d'un bel arrêt.

Poursuivant leurs harcèlements sans pour autant faire preuve de plus de discernement, les Neuchâtelois commencèrent à semer le doute dans l'esprit de leurs supporters. Ces derniers ne tardèrent en effet pas longtemps avant d'abandonner l'espoir du léger mieux qu'avaient laissé présager les minutes initiales.

Un monologue improductif

Desserrant quelque peu l'étreinte au fil des minutes, Young Boys procéda par contres et sollicita à plusieurs reprises ses deux avants de pointe qui avaient pour noms Schoenenberger et Müller. Ces excursions bernoises semèrent souvent le trouble au sein de la défense neuchâteloise. Ainsi, Zwygart et Brechbuehl se permirent de donner des sueurs froides aux supporters xamaxiens mais leurs essais respectifs ne trouvèrent pas une issue victorieuse. Ces quelques faits reflètent donc très bien ce que fut la première mi-temps. Ainsi, si du point de vue territorial, les Neuchâtelois ont nettement dominé les débats, les « Jaunes et Noirs » ont laissé transparaître de meilleurs arguments et il fallait peut-être déjà là déceler les indices qui allaient leur permettre de s'imposer.

L'opportunisme de K. Müller

La seconde période de jeu fut plus équilibrée que la précédente et un petit peu plus animée. En effet, le jeu fut moins haché et il y eut moins de ralentissements. C'est néanmoins durant ce laps de temps que la décision est tombée sous la forme d'un but. Héritant du ballon consécutivement à un travail préparatoire de Zwygart et Weber, Brechbuehl expédia un bolide qui alla frapper sous la transversale avant de rebondir sur la ligne de but. Le ballon ne fut pas perdu pour tout le monde puisque, plus opportuniste que les autres et toujours à l'affût d'une telle chose, Küdi Müller put se saisir du cuir et le loger au bon endroit avec pas mal de chance si on sait que le portier Stemmer l'effleura du bras avant qu'il aille rouler dans les filets. Cette réussite n'eut aucun effet perceptible sur les Xamaxiens qui, à l'image de Guillou et Gross, restèrent sans réaction et comme dénués de toute volonté. Bianchi tenta bien de remettre un peu d'ordre dans les rangs des siens, mais ses efforts étaient beaucoup trop esseulés pour pouvoir décemment songer à égaliser. Une chance ultime échut néanmoins au jeune Luthi à deux minutes du terme mais Conz parvint in extremis à contrer l'essai du Neuchâtelois et à sauvegarder la victoire. Pouvant compter sur des individualités autrement plus combatives que celles évoluant au sein du Neuchâtel Xamax, quand bien même leurs limites sont grandes, Young Boys n'a pas volé son succès mais force nous est de dire une nouvelle fois que cette confrontation a été indigne d'une demi-finale de Coupe de Suisse. Cette qualification permet donc au club bernois de sauver sa saison et de reprendre confiance en ses moyens, ce qui ne sera certainement pas le cas de Neuchâtel Xamax qui ne semble pas encore avoir touché le fond.

de notre envoyé spécial
Jean ANSERMET

Neuchâtel Xamax : Stemmer ; Mundwiler (75e Hofer ; Hasler, Gross (82e Perret), Forestier ; Bianchi, Guillou, Favre ; Duvillard, Luthi, Fleury.

Young Boys : Eichenberger ; Conz ; Schmid, Weber, Feuz ; Lüdi, Zwygart, Brechbuehl, Brodard ; Schoenenberger, Müller.

Arbitre : M. Bruno Galler (Kirchdorf).

But : 55e Müller 0-1.

Notes : Stade de la Maladière ; 8000 spectateurs. NE Xamax sans Kuffer (suspendu) et Rub et Osterwalder (blessés) ; Young Boys sans Hussner et Zahnd (blessés) ainsi que Zwahlen et Schmidlin, tout de même sur le banc des remplaçants. Avertissements à Zwygart (61e), Bianchi (62e) et Müller (89e). But de Schoenenberger annulé justement pour un hors-jeu (23e).

Jean Ansermet

OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS

INTERDICA

Société d'exportation des produits « CARTIER », située en zone industrielle de Moncor engage pour entrée immédiate ou pour date à convenir une

SECRETAIRE

désireuse d'effectuer une activité sensée et prête à exécuter en notre compagnie les travaux aussi intéressants et variés d'un département moderne d'exportation. La fonction englobe tous les travaux administratifs qu'implique la diffusion de nos produits : correspondance (surtout française, mais aussi en anglais), traitement dossiers commandes, secrétariat).

Outre les prestations et les avantages sociaux d'une grande entreprise, nous vous offrons une activité intéressante dans un team jeune et dynamique.

Nous sommes curieux de savoir qui sera notre nouvelle collègue et attendons avec impatience vos offres de service (curriculum vitae et prétentions de salaire).

INTERDICA SA
Service du personnel
Case postale 242
1752 Villars-sur-Glâne

17-153

FRIBOURG
HOPITAL CANTONAL

Afin de repourvoir un poste qui deviendra disponible, nous désirons engager, pour entrée en fonction le 1er juin 1980 ou à une date à convenir :

1 EMPLOYEE POUR LE RESTAURANT DU PERSONNEL

Il s'agit d'un emploi à plein temps comportant 45 heures de travail par semaine avec participation au service durant le week-end. Cette activité, stable et indépendante, comporte le service et l'entretien du restaurant du personnel.

Les intéressées feront parvenir leurs offres de services écrites au **Service du personnel, Hôpital cantonal, 1700 Fribourg.**

Des formulaires d'inscription peuvent être demandés par téléphone.

17-1007

BEZIRKSSPITAL TAFERS bei FREIBURG

Suchen Sie eine neue Tätigeit in der Nähe eines reizvollen Ski- und Wandergebietes ?

Zur Erweiterung unseres Personalbestandes auf der medizinischen und chirurgischen Abteilung suchen wir für sofort oder nach Vereinbarung

dipl. Krankenschwestern / -pfleger

sowie

dipl. Krankenpflegerinnen / -pfleger FA SRK

Wir bieten :
— angenehmes Arbeitsklima
— neuzeitliche Anstellungsbedingungen
— fortschrittliche Sozialleistungen
— 13 Monatsgehalt leistungsgerechte Entlöhnung und
— gereoelte Arbeitszeit, kein Nachtdienst.

Auf Wunsch können preiswerte Wohngelegenheiten zur Verfügung gestellt werden.

Wenn Sie selbständiges Arbeiten in einem kleinen dynamischen Team schätzen, dann nehmen Sie mit uns Kontakt auf.

VERWALTUNG BEZIRKSSPITAL TAFERS (FR)
✆ **037-44 13 83**

17-1700

NOUS CHERCHONS

pour le 1er mai ou date à convenir gentille

SOMMELIERE

travail en équipe,
congés réguliers, très bon gain,
nourrie et logée en maison.

Restaurant LINDE
Berg-Schmitten
Fam. G. Clerc-Fasel
✆ **(037) 36 11 07**

17-1700

Organisation professionnelle suisse à Fribourg cherche

● Pour le mois de mai une

secrétaire

bilingue (français et allemand) temps partiel selon désir.

● Pour été 1980 un

apprenti de commerce

dans jeune équipe, avec différents travaux intéressants.

Les offres écrites avec documents habituels sont à envoyer à

UMS - Case postale 912
1701 Fribourg

17-1700

Vuille SA Etuis et emballages
CH-1701 Fribourg/Suisse

Nous cherchons, pour entrée immédiate ou à convenir,

CONDUCTEUR MACHINES

pour travail en équipes.

OUVRIERES

Les personnes intéressées sont priées de s'adresser à :

VUILLE SA, Etuis et emballages
Route du Jura 49 — **1700 FRIBOURG 6**
✆ **037-83 11 31 interne 317**

17-1518

LES MEILLEURS PASSENT PAR MANPOWER

Meilleurs parce qu'ils portent un médaillon signé Pierre Cardin? Sûrement pas.

Meilleurs parce que la qualité de leur travail a été reconnue par les entreprises où ils sont allés en mission de travail temporaire. C'est leur compétence qui leur a valu le médaillon en argent, une augmentation de salaire et un diplôme, utile référence professionnelle.

Vous aussi, rejoignez Manpower. C'est là qu'on saura le mieux reconnaître la qualité de votre travail.

MANPOWER

rue St.-Pierre 18, Tel. 037/22 50 33, Fribourg

Syndicat professionnel FSETT

BOXAL FRIBOURG SA
Secteur de l'emballage industriel

cherche pour entrée immédiate ou à convenir
pour son usine de Belfaux

UN CHAUFFEUR DE CLARK
DES OUVRIERS DE FONDERIE

pouvant travailler selon l'horaire à 3 équipes.

Les candidats sont priés de se présenter à **BOXAL FRIBOURG SA, Passage du Cardinal, 1701 Fribourg** ou de téléphoner au **037-82 21 41.**

17-1516

Nous cherchons pour notre centre de préparation de pommes de terre et de légumes frais

1 à 2 employées

habitant la ville et pouvant être atteintes par téléphone.

Il s'agit d'un travail varié et propre, alternativement le matin ou l'après-midi.

Entrée de suite ou à convenir.

Faire offre par écrit à :

Fédération des syndicats agricoles du canton de Fribourg, service du personnel, case postale 813, 1701 Fribourg

17-908

VILLARS

Pour notre **service technique** nous cherchons

SECRETAIRE

à mi-temps

possédant une certaine expérience et parfaitement bilingue (français-allemand).

Les candidates que ce poste intéresse sont priées d'adresser leurs offres par écrit, en joignant les documents usuels et une photographie au service du personnel de

CHOCOLATS VILLARS SA
2, route de la Fonderie
1700 FRIBOURG
✆ **82 21 71**

17-54

M
NEUCHATEL
FRIBOURG

cherche pour le restaurant de son Marché de MORAT

employée

pour travaux **d'office** et de **débarrassage**

dame de buffet

Nous offrons :

— places stables
— semaine de 42 heures (heures d'ouverture de magasin, dimanche fermé)
— nombreux avantages sociaux.

M-PARTICIPATION
Remise d'un titre de Fr. 2500.— qui donne droit à une prime annuelle, basée sur le chiffre d'affaires

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE MIGROS NEUCHATEL
service du personnel, tél. 038 35 11 11, int. 241, case postale 228, 2002 NEUCHATEL.

Nous engagerions, pour le 1er juin ou date à convenir

une vendeuse en confection dames

si possible avec de bonnes connaissances d'allemand, travail à plein temps.

Faire offres ou téléphoner à

Eleganty
32, bd de PEROLLES FRIBOURG

✆ **037-22 21 01** (demander M. Angéloz)

17-224

COOP CITY VEVEY

Un poste à responsabilités, s'adressant à une vendeuse qualifiée et dynamique est à pourvoir à notre département textiles, en qualité de

VENDEUSE RESPONSABLE

(confection dames)

Ce poste intéressant par sa variété, implique la connaissance de ce secteur, de façon à pouvoir conseiller judicieusement la clientèle et s'occuper de tous les aspects touchant à ce rayon.

Ne manquez pas de prendre directement contact avec le responsable de notre grand magasin,

M. Grob, ✆ 021-51 91 65.

22-502

Un nouveau record de participation aux championnats suisses de marathon à Cormondes

Rufenacht plus dangereux adversaire de R. Umberg?

Samedi prochain à Cormondes, se dérouleront les championnats suisses de marathon. Organisées par le CA Fribourg, ces joutes nationales auront lieu pour la deuxième année consécutive en Suisse romande. L'année dernière à Cortaillod, les concurrents avaient eu un parcours très difficile et avaient souffert de la chaleur : cette année, à Cormondes, le parcours est intéressant et très favorable aux coureurs qui bénéficieront de nombreuses zones ombragées.

Le CA Fribourg enregistre un nouveau record de participation puisqu'on dénombre 261 concurrents dans les trois catégories : élites messieurs et dames ainsi qu'une catégorie jeunesse sur 25 kilomètres. Il s'agit là également d'une nouveauté puisque d'habitude c'est un semi-marathon (21 km) qui est programmé pour les jeunes.

Tenant du titre, Richard Umberg sera présent à Cormondes pour défendre son bien. Après une brillante saison en 1979, le Bernois semble en mesure de réussir à nouveau une bonne performance, mais la moindre défaillance peut avoir de graves conséquences pour l'athlète qui en est victime. Dès lors, les favoris seront nombreux et le récent vainqueur des 25 kilomètres de Bienne, qui constituent un excellent test à deux semaines de ces championnats, pourrait bien être le plus dangereux adversaire d'Umberg. Il s'agit du Zurichois Fritz Rufenacht. Il faudra également compter avec Albrecht Moser, 2e à Bienne et vainqueur des 15 km de Chiètres, avec Guido Ryhn, le 2e des championnats suisses de cross, avec Josef Peter, qui avait surpris beaucoup de monde à Cortaillod en 1979 et qui a déjà prouvé sa forme en ce début de saison en étant 3e à Bienne. Toni Funk, Josef Wiss, Stefan Soler, Urs Pfister et Florian Züger devraient également lutter avec les meilleurs tout comme les Romands Niklès, Zehfus, Seppey et le Fribourgeois Stéphane Gmünder s'il est en mesure de courir. Comme on le voit la course sera très ouverte. Toute l'élite suisse sera présente à l'exception de Ryffel et Lafranchi, qui ont cette saison un autre but que le marathon, Ruegsegger et le champion suisse de cross Griner.

Vreni Forster favorite chez les dames ?

Si elle avait créé une très grosse surprise l'année dernière à Cortaillod en remportant le titre, la Lucernoise Vreni Forster, qui a prouvé depuis que son titre n'était pas l'effet du hasard, sera cette fois la grande favorite. Le peloton des dames ne comprendra qu'une dizaine de concurrentes et les plus dangereuses adversaires de Forster seront Helen Leuenberger et Erika Schumacher. Elles auront cependant bien de la peine à détrôner la championne en titre.

Au moment où nous écrivions cet article, nous avons appris des organisateurs de ce championnat suisse que le délégué technique de la Fédération suisse à Cormondes, M. Christian Singer, entraîneur FSA pour le marathon, avait été victime d'un très grave accident de la circulation et ne pourra être présent à Cormondes. Chaque athlète lui souhaite d'ailleurs un prompt rétablissement.

M. Berset

EN DEUXIÈME LIGUE, ATTALENS BAT COURTEPIN 1 A 0 (1 A 0)

Attalens se sauve mais Courtepin s'enfonce

FOOTBALL

N'ayant pu se jouer à la mi-mars en raison des conditions atmosphériques, cette rencontre du championnat de deuxième ligue entre Attalens et Courtepin, très importante dans l'optique de la lutte contre la relégation, s'est déroulée samedi après midi par un temps très froid. Et ce n'est pas la qualité du spectacle qui allait réchauffer les spectateurs. Cependant, Attalens a remporté un précieux succès qui lui permet de se mettre pratiquement à l'abri de la relégation.

En effet, l'équipe de la Veveyse compte maintenant cinq points d'avance sur son adversaire du jour Courtepin et quatre sur Schmitten qui occupe l'antépénultième place. Comme il ne reste que cinq journées dans ce championnat passionnant, Attalens ne pouvait réussir une meilleure opération au moment où Courtepin s'enfonce de plus en plus.

Les Veveysans annoncèrent d'emblée la couleur puisque, à la deuxième minute déjà, Damien Ottet bénéficiait d'une belle chance d'ouvrir le score, son tir passant de peu à côté des buts du gardien Brulhart. Ce n'était que partie remise et, comme à Schmitten, l'ailier d'Attalens profitait d'une très grosse erreur de la défense adverse pour marquer un but très précieux. Sur une passe en retrait du libero Brasey, Ottet prolongeait de la tête la balle au fond des filets. Un moment paniqué, Courtepin se reprit bien durant le dernier quart d'heure de la première mi-temps et domina même son adversaire assez facilement. La meilleure chance échut à Michel Folly qui se présenta seul devant Deillon mais croisa trop son tir.

Si la première mi-temps avait été assez équilibrée, la seconde appartint entièrement à Courtepin qui se créa de nombreuses occasions mais les manqua surtout par maladresse. D'autre part, le gardien Deillon fit un arrêt prodigieux sur une bombe de Hubert Brulhart (51e). La pression de Courtepin était toujours plus grande mais la défense d'Attalens se montrait disciplinée. Pourtant, quelques situations assez confuses se déroulèrent devant les buts de Deillon, mais à chaque fois le tir était manqué ou passait au-dessus de la barre. Michel Folly, Jean-Pierre Biollex à deux reprises, et Comazzi eurent l'égalisation au bout du soulier, mais le score ne changea pas.

Ne procédant que par contres, Attalens eut cependant une grande chance de marquer un deuxième but lorsque Micali se présenta seul devant le gardien et tira à côté (81e). Il était dit qu'il n'y aurait plus de but dans cette rencontre où la nervosité paralysa les acteurs.

Attalens : Deillon ; Vienne ; Déglise, G. Sonney (53e Pauli), Sudan ; Baumgartner, Nervi, D. Perroud ; Roulet (87e Dewarrat), Micali, Ottet.

Courtepin : Brulhart ; Brasey ; Pasquier, Meyer, Michel ; Horner, H. Brulhart, Comazzi ; Freiburghaus (61e Berset), Biolley (67e D. Brulhart), Folly.

Arbitre : M. Zito de Genève qui avertit Horner (61e) pour jeu dangereux.

But : 19e Ottet.

Classement

1. Estavayer	17	11	3	3	43-24	25
Siviriez	17	10	5	2	48-29	25
3. Portalban	17	8	5	4	39-27	21
4. Marly	17	9	3	5	32-25	21
5. Romont	16	8	2	6	36-29	18
6. Beauregard	17	5	7	5	43-43	17
7. Attalens	17	7	3	7	25-30	17
8. Morat	17	7	1	9	31-32	15
9. Grandvillard	16	5	4	7	33-34	14
10. Schmitten	17	4	5	8	22-23	13
11. Courtepin	17	4	4	9	20-35	12
12. Montet	17	0	4	13	14-45	4

Prochaine rencontre : ce soir à 20 h. 15 Grandvillard - Romont.

M. Berset

ASSOCIATION FRIBOURGEOISE DE FOOTBALL

Central II bat Villars

Juniors Int. C1, Gr. 2 : Fribourg-Moutier 2-0.

3e ligue

Gr. I : Broc I - Vuadens I 3-2. Le Pâquier I - La Tour I 2-1. Gumefens I - Le Crêt I 1-4.

Gr. II : Central II - Villars I 3-2. Belfaux I - Neyruz I 1-1. Fribourg II - Vuisternens-O. I 1-1.

Gr. III : Ueberstorf Ib - Alterswil I 3-1.

Gr. IV : Montbrelloz I - Domdidier I 0-1.

4e ligue

Gr. I : Porsel - Siviriez II 2-5. Gruyères Ia - Sâles I 2-0. Chapelle - Châtel Ia 1-2.

Gr. II : Châtel Ib - Broc II 3-0 F. Vuisternens-O. II - Gumefens II 1-1. Gruyères Ib - Sorens 2-2. Corbières-Bulle II 2-3.

Gr. III : Cottens I - Massonnens I 1-1. Châtonnaye I - Autigny 1-2.

Gr. IV : Marly II - St-Antoine Ia R (se joue le 8.4.). Chevrilles II - Planfayon I 1-2. Le Mouret I - Ependes I 2-2. Etoile Sport - Central III R (se joue le 8.4.).

Gr. V : Beauregard II - Wünnewil Ia 4-1. Tavel II - Ueberstorf II 2-1. St-Antoine Ib - Schmitten II 2-2.

Gr. VII : Villars II - Montagny I 1-2. Grandsivaz I - Montagny-V. Ia 3-2. Matran I - Onnens I 2-3.

5e ligue

Gr. I : Le Crêt II - Billens II 5-0. Ursy II - Sâles II 3-2.

Gr. II : Vuadens II - Echarlens II 3-2.

Gr. III : La Roche Ia - Chénens II 1-8. Neyruz II - Estavayer-Gx II 16-1. Corpataux I - Farvagny II 2-2.

Gr. IV : Belfaux II - Le Mouret II 2-1. Brünisried Ib - St-Ours II 0-3.

Gr. V : Ueberstorf II - Plasselb II 0-0.

Gr. VI : Léchelles II - Grolley II 2-0.

Gr. VII : St-Aubin II - Chiètres III 3-2.

Juniors A

DEGRE I

Gr. I : Villaz - Arconciel 2-3. La Tour-Marly 0-3.

DEGRE II

Gr. III : Vuadens - Ursy 0-1.

Gr. IV : Beauregard-Cottens 3-2.

Juniors B

DEGRE I

Gr. I : Tavel - Broc 3-0.

Gr. II : Portalban - Chiètres 1-1.

DEGRE II

Gr. IV : Bulle - Vuadens 2-1.

Gr. V : Boesingen - Alterswil 1-5. Central - Dirlaret 0-3.

Gr. VI : Courtion - Rosé 2-1.

Gr. VII : Montet - St-Aubin 4-3.

Vétérans

Gr. I : Etoile Sport - Payerne 1-2. Cottens - Richemond 2-1. Belfaux - Estavayer-Lac 1-0.

Gr. II : Villars - Vallon 1-1. Morat-St-Aubin 2-3.

Gr. III : Fribourg II - Boesingen 1-0.

Gr. V : Gumefens - Bulle I 2-3. Siviriez - Semsales 1-0.

Juniors B : Villars-Broc 1-2.

Juniors C : Vully - Cormondes 3-3.

Juniors D : Guin-Courtepin 2-0. Le Pâquier-Gruyères 1-4. Villars - Fribourg b 5-1.

ZURICH: P. DECAILLET 3e DU RUBAN BLEU ET BLANC

Record pour le Britannique Nimber

Vainqueur du traditionnel Ruban bleu et blanc de Zurich, le Britannique George Nimber (23 ans), a établi un nouveau record du parcours (20 km), en 1 h. 29'44". Il a amélioré de 2'26" le précédent record, détenu par l'Allemand de l'Ouest Alfons Schwarz.

Voici le classement :

1. George Nimber (GB), 1 h 29'24" (record du parcours). 2. René Hugi (Lausanne), 1 h 39'10". 3. Pierre Décaillet (Fribourg), 1 h 39'25". 4. René Pfister (Uster), 1 h. 39'45". 5. Adelio Galeazzi (Bellinzone), 1 h. 40'01". 6. Werner Schmidt (RFA), 1 h. 43'20". — Dames (5 km) : 1. Margot Vetterli (Zurich), 26'07". — Juniors (5 km) : 1. Pascal Charrière (Fribourg), 25'55".

René Hugi a été le meilleur Suisse de cette traditionnelle épreuve zurichoise. (Keystone)

HIPPISME

GABATHULER

Rentrée victorieuse

Le SuisseWalter Gabathuler a entamé victorieusement la saison en plein air en remportant l'épreuve de qualification de la Coupe de Pâques qui s'est disputée à Amriswil en présence de 2500 spectateurs. Voici les résultats :

Epreuve de qualification : 1. Walter Gabathuler (Lausen), Harley 0-32"8 ; - 2. Markus Maendli (Nohl), Lionel 0-34"5 ; - 3. Bruno Candrian (Biessenhofen), van Gogh 0-36"5 ; - 4. Thomas Fuchs (Bietenholz), Tullis-Lass 4-35"0 ; - 5. Paul Weier (Elgg), Pen Duick 8-37"1. — Position en Coupe de Suisse après la 1re épreuve : 1. Gabathuler 10 pts ; - 2. Maendli 9 ; - 3. Candrian 8 ; - 4. Thomas Fuchs 7 ; - 5. Weier 6.

Epreuve M/1, barème A, avec barrage : 1. Thomas Fuchs, Truth Diamond 0-39"3 ; - 2. Philippe Guerdat (Bassecourt), Farnes Varteuil 0-43"8 ; - 3. Peter Piller (Adliswil), Rock-On 0-45"8. — M/1, parcours de chasse : 1. Candrian, Impérial 67"1 ; - 2. Gabathuler, Game Toy 68"3 ; - 3. Weier, Fango 70"6. — M/2, sur 2 parcours, barème A, avec barrage : 1. Gabathuler, Harley 0-30"1 ; - 2. Thomas Fuchs, Tullis-Lass 0-31"1 ; - 3. Willi Melliger, Stone Fox 0-31"7. — M/1, barème A, avec barrage : 1. Gabathuler, Game Toy 0-90"8 ; - 2. Ludwig Hœrmann (Abtwil), Night Melody 0-96"4 ; - 3. Gerhard Etter (Muntschemier), Santex 4-86"2. — M/2, parcours de chasse : 1. Markus Fuchs, Renard 77"5 ; - 2. Hœrmann, Night Melody 81"2 ; - 3. Kurt Haettenschwiler (Flawil), Mario 83"9 et Gabathuler, Game Toy 83"9.

CANOË

Urs Duc troisième en France

A Eurieux (Ardèche), Urs Duc s'est montré le meilleur Suisse en terminant troisième en kayak mono d'épreuves de descente en rivière sportive qui réunissaient les meilleurs spécialistes de France, de Belgique et de Suisse. Les principaux résultats :

Messieurs. Kayak mono : 1. Claude Benezit (Fr) 9 km en 22'20"08. 2. Bernard Morin (Fr) 22'39"40. 3. Urs Duc (S) 22'49"10. Puis : 8. Martin Baerlocher (S) 23'11"10.

Canadien biplace : 1. Heine - Jacquelt (Fr) 26'07"10. 2. Breton - Kwolek (Fr) 27'04"0. 3. Bullanger - Theillard (Fr) 27'11"00. Puis : 6. Zimmermann - Fuerst (S) 27'30"30.

Angleterre : un nouveau succès de Manchester United

Angleterre. — Championnat de 1re division : Bolton Wanderers - Manchester United 1-3. Brighton and Hove Albion - Bristol City 0-1. Coventry City - Derby County 2-1. Manchester City - Aston Villa 1-1. Norwich City - Crystal Palace 2-1. Southampton - Wolverhampton Wanderers 0-3. Tottenham Hotspurs - Arsenal 1-2. West Bromwich Albion - Ipswich Town 0-0.

Classement : 1. Liverpool 36-52. . Manchester United 37-50. 3. Ipswich Town 38-47. 4. Arsenal 36-45. 5. Wolverhampton Wanderers 34-40.

POIDS ET HALTERES

Record du monde en Chine

Wu Shude, un haltérophile chinois de 21 ans, a battu le record du monde de l'arraché de la catégorie des 52 kg. Il a réussi 112 kg à Nanning (Chine) contre 111,5 kg à l'ancien record, détenu par le Nord-Coréen Han Gen Si.

P

W pour homme
PROTYP
confection à vos mesures
Votre costume dès Fr 395.—
Jo Pasquier & Dany Walker
pérolles 16

CHAMPIONNAT SUISSE DES SELECTIONS JUNIORS CL. 3

Un match nul qui élimine Fribourg

Fribourg-Argovie 1-1 (0-0)

Ayant fait match nul contre Soleure et battu Berne-Nord alors qu'Argovie récoltait quatre points contre ces deux mêmes adversaires, Fribourg se devait absolument de gagner l'autre soir à Marly s'il désirait s'octroyer la première place de son groupe et se qualifier pour les demi-finales du championnat suisse des sélections régionales juniors classe 3. Tenu en échec par Argovie, Fribourg n'a donc pas réussi à devancer son rival au classement et se retire néanmoins de la compétition la tête haute puisque invaincu.

Quelque peu apathiques et hésitants lors de la première mi-temps, les joueurs dirigés par Bernard Monney connurent plusieurs moments difficiles et il fallut toute la classe de leur gardien Patrick Tornare — ce dernier arrivant presque en droite ligne de Grande-Bretagne où, en compagnie de l'équipe suisse des écoliers, il a disputé trois matches internationaux dont un devant 45 000 spectateurs, à Wembley, face à l'Angleterre — pour éviter le pire. Il fut par ailleurs assisté par la chance lorsque le poteau vint à son secours sur un tir de Niedersberger (24e). Lors de cette première période de jeu, les Fribourgeois ne purent véritablement inquiéter le portier Frey qu'à une seule reprise mais Buechli enleva trop son envoi alors qu'il était favorablement placé en face de la cage argovienne. Gagnant la pause sur ce score flatteur pour eux puisque toujours nul et vierge, les Fribourgeois présentèrent un tout autre visage après le thé.

Osant en effet bousculer leur rival, ils parvinrent à se créer quelques occasions et furent à deux doigts d'ouvrir la marque à la 43e minute mais un arrière argovien évita in extremis la capitulation en suppléant son gardien sur la ligne. Toutefois, l'honneur d'inscrire le premier but revint aux Argoviens lorsque Hug, le meilleur joueur sur le terrain, expédia un tir croisé contre lequel Tornare ne put rien. Ne voulant pas accuser le coup, Fribourg ne tarda pas à égaliser par l'intermédiaire de Paschoud, le ballon ayant eu un rebond inattendu qui a surpris le gardien Frey. Dès cet instant et durant un peu plus de dix minutes, les « Noirs et Blancs » connurent un excellent moment mais la chance ne fut pas de leur côté car un tir de Carrel s'écrasa contre les bois argoviens (59e) et il fallut un réflexe étonnant de Frey pour dévier en corner une reprise de Godel (60e). Reprenant territorialement le dessus en fin de rencontre, Argovie manqua à plusieurs reprises l'occasion de prendre l'avantage alors que Fribourg eut sa dernière chance à quatre minutes du terme lorsqu'un essai en forme de lob de Déglise passa de peu à côté. Ce nul qualifie donc Argovie et élimine Fribourg qui peut se consoler en se disant qu'il reste néanmoins invaincu dans ce championnat et sanctionne équitablement une partie agréablement disputée compte tenu des pénibles conditions de jeu.

Fribourg : Patrick Tornare (Bulle) ; Christian Guinnard (Domdidier) ; Olivier Meuwly (Fribourg) ; Frédéric Keuzen (Fribourg) ; Richard Barras (Belfaux) ; Nicolas Bertschy (Richemond) puis, dès la 58e, Alain Berset (Vuadens) ; Laurent Godel (Domdidier) ; Jean-François Paschoud (Attalens) ; Olivier Carrel (Fribourg) ; Bruno Buechli Domdidier) ; Luc Déglise (Fribourg) ; remplaçants : Olivier Savary (Aumont), René Baumgartner (Montet).

Buts : 49e Hug 0-1 ; 50e Paschoud 1-1.

Jan

● SELECTION JUNIORS CLASSE 4 : UN AVIS IMPORTANT AUX CLUBS

Tous les joueurs annoncés par les clubs pour la classe 4 sont convoqués pour le jeudi 1er mai prochain, à 13 heures, au Guintzet. Cet avis tient lieu de convocation.

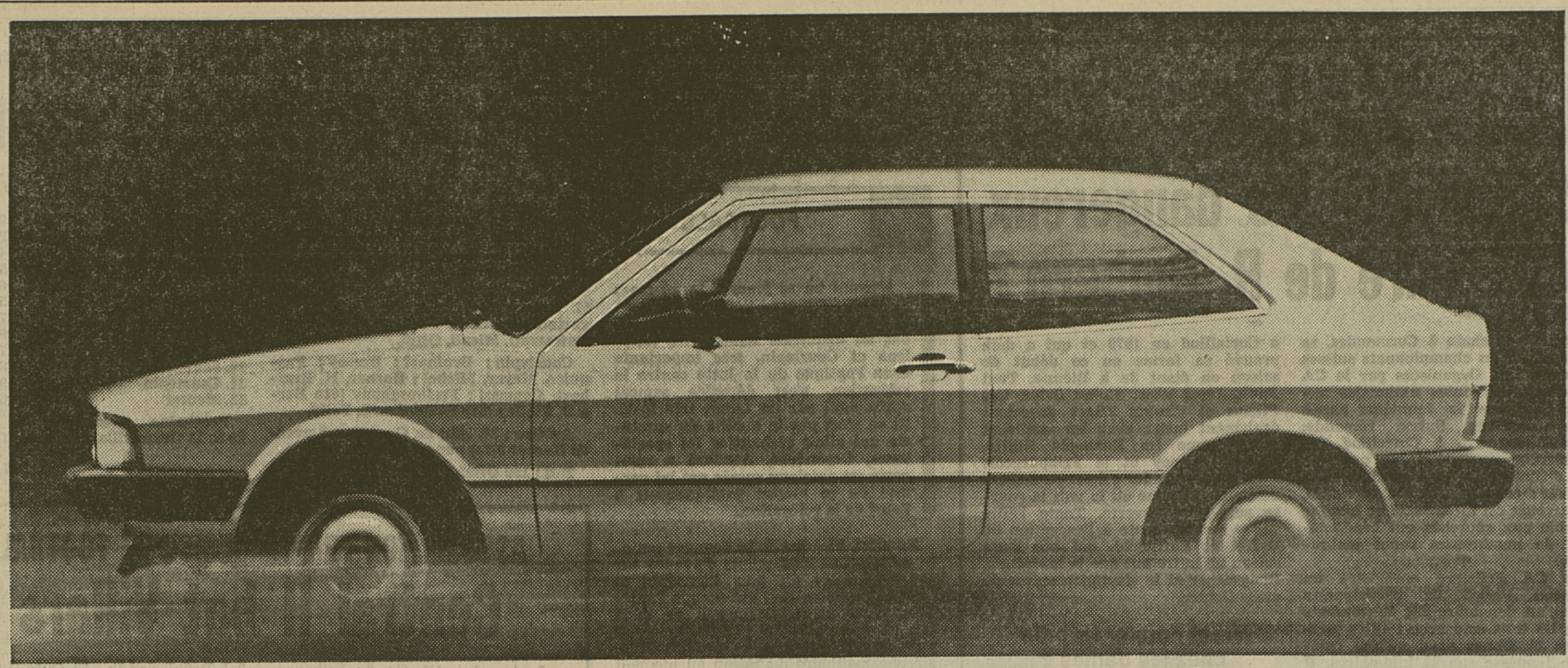

La Scirocco GTI/GLI: 5 vitesses, 6,5 l de super*, 100 km/h en 8,7 s, 110 ch.

Une voiture foncièrement nerveuse et économe. A peine 6,5 l de super aux 100 à vitesse stabilisée à 90 km/h*. Boîte standard à 5 vitesses sur les Scirocco GTI et GLI. Egalement d'origine sur toutes les versions Scirocco: phares à halogène jumelés. Sièges confortables de forme anatomique. Ligne fringante, aérodynamique. Coffre extensible jusqu'à 880 l. Modèle très maniable: 3,89 mètres de long seulement.

Un prix difficile à battre pour une voiture de sport!

Toute voiture VW offre en plus: 6 ans de garantie antirouille; 1 an de garantie totale, sans limite de kilométrage; 2 ans de protection Intertours-Winterthur; une valeur de revente élevée, due à la haute qualité VW.

Coupon. Veuillez m'envoyer votre documentation sur la Scirocco GTI/GLI. 80

Nom et adresse:

NP et localité:

Prière de découper et d'expédier à:
AMAG, Automobiles et Moteurs SA, 5116 Schinznach-Bad.

Leasing AMAG pour entreprises et commerces:
pour tout renseignement, tél. (056) 43 01 01.

AMAG
5116 Schinznach-Bad

1500 cm³, GT*+GL*, 70 ch (51 kW). 1600 cm³, GT+GL, 85 ch (63 kW). 1600 cm³, GTI**+GLI**, 110 ch (81 kW).

* livrable aussi en version automatique ** boîte standard à 5 vitesses

Economisez de l'essence: en VW

180.1.7.1.f

publitas

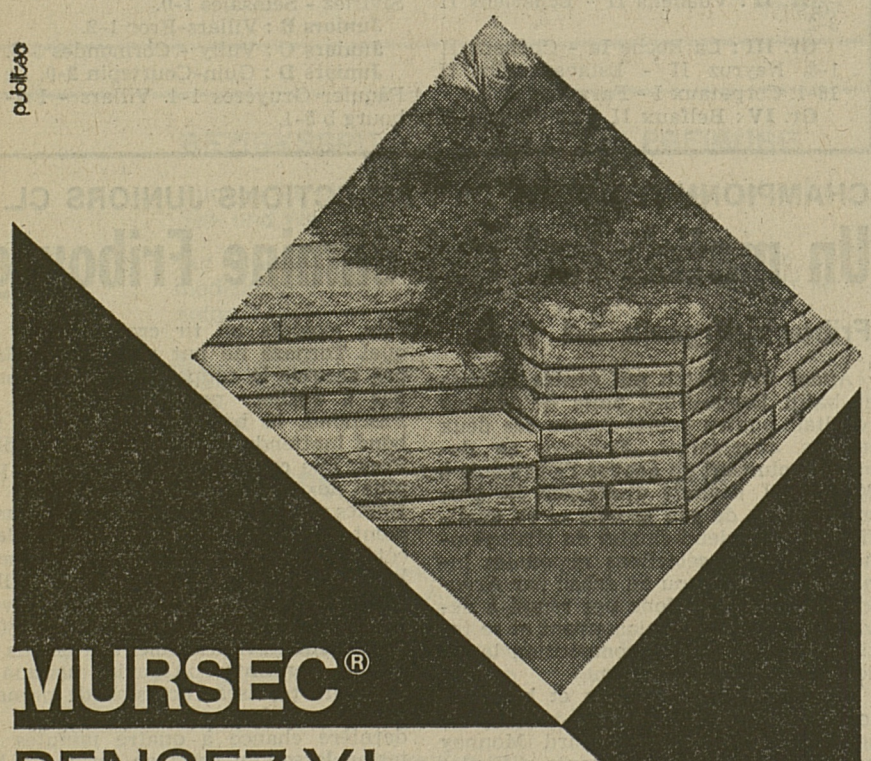

MURSEC®
PENSEZ-Y!...
Utilisez les éléments Mursec pour la réalisation simple, rapide et sans mortier de murets de jardins esthétiques.

BTR PREBETON S.A.
Materiaux de construction

lib-m

BON
POUR UNE DOCUMENTATION

NOM _____
PRÉNOM _____
PROFESSION _____
RUE ET No. _____
NP/LOCALITÉ _____
AUTRE PROSP. DÉSIRÉ _____

Mursec est un élément en béton. Il doit être partagé en deux parties avant sa pose. La face extérieure a l'aspect de la pierre naturelle. Mursec est fabriqué en gris béton ou en couleur «ocre». Eléments de 8 et de 16 cm. de hauteur.

Zone industr. de Bois-Genoud · 1023 Crissier · Télex 24 766 · Tél. (021) 34 97 21

Jusqu'à Fr. 30000.-. Vite et sans complication.

De l'argent comptant pour toute personne à revenu régulier et train de vie équilibré. Afin que les engagements contractés ne soient pas cause de soucis, vous recevez un **certificat de protection.** Il vous garantit la suspension du payement des mensualités en cas de maladie, d'invalidité ou d'accident.

Si vous désirez de l'argent comptant:

Bienvenue

Prêt personnel, rapide et sans complication, avec la précieuse assurance pour solde de dette.

banque aufina
Institut affilié à l'Union de Banques Suisses
tél. 021 207 63 31
1002 Lausanne
2, rue Caroline

A remplir et envoyer!

Je désire fr. Mensualités souhaitées env. fr.
Nom Prénom
Rue
NPA/localité Date de naissance
Date Signature 583

Wir sind ein stark expandierendes Handelsunternehmen für technische Produkte und suchen einen aktiven

AUSSENDIENSTMITARBEITER

für die französische Schweiz, sowie die Kantone Bern und Tessin für den Verkauf von konkurrenzfähigen Verbrauchsprodukten und die technische Beratung bei unserer anspruchsvollen Kundschaft (Korrosionsschutz, Maschinen- und Metallbau, Giessereien).

Wir erwarten :
— Ausbildung in technischer Richtung
— nachweisbare, erfolgreiche Aussendiensttätigkeit
— Deutsch und Französisch in Wort u. Schrift (bilingue)
— gute italienisch-Kenntnisse wären von Vorteil

Wir bieten :
— grosse Selbständigkeit und Entwicklungsmöglichkeit
— sehr gute Anstellungsbedingungen mit Erfolgsbeteiligung
— volle Unterstützung durch unsere Mitarbeiter
— vorhandene Kundschaft und grosses Verbraucherpotential

Wenn Sie eine dauerhafte Bindung suchen, erwarten wir Ihre Bewerbung mit den üblichen Unterlagen.

BERGER + BACHMANN AG
Oberflächen- u. Sandstrahltechnik
Bolimattstrasse 6, 5033 Buchs. ✆ 064-24 58 62

02-120405

AUTOMOBILISME. LA SAISON SUISSE OUVERTE A DIJON

BLATTER SANS PROBLEME

D'imposants pelotons, un temps froid et sec et des courses épiques ont été au rendez-vous du championnat suisse à Dijon. En formule 3, le champion en titre, au volant d'une Wolf-March, a nettement distancé ses adversaires. C'est au volant de la même voiture que Beat Blatter s'alignera dans une semaine, en championnat d'Europe.

Sur le tracé français, Blatter n'a eu aucune peine à battre son rival genevois Louis Maulini, qui terminait à sept secondes. Mais la surprise venait de Pierre-André Lombardi, qui a remporté l'année dernière le trophée Ford. Pour sa première course dans cette catégorie, Lombardi a pris la méritoire troisième place.

RESULTATS :

Voitures de séries.

1150 cmc : Hansjörg Hui (Dulliken), Fiat 127, les 15 tours en 28'40"05.

1300 cmc : 1. Philippe Frœhlich (Bulach), Simca Rallye, les 15 tours en 26'28"90.

1600 cmc : 1. Willy Kleinhaus (Thal-Wwil), VW Golf, les 15 tours en 26'47"86.

2000 cmc : 1. Willy Josef (Hellbuehl), Ford Escort, les 15 tours en 25'54"52.

Plus de 2000 cmc : 1. Hans Engeter (Muri), Camaro, 25'46"39.

Tourisme spécial. 1300 cmc : 1. Rolf Hadorn (Berne), les 15 tours en 23'46"69 (Honda Civic).

Plus de 1300 cmc : 1. Adi Gaertner (Ruti-Tanni), Ford Escort, les 15 tours en 23'05"57.

Voitures de course, groupe 5 et 6. — Production spéciale : 1. Edi Kofel (Wetzikon), Porsche 934 turbo, les 15 tours en 22'30"28.

Sport : 1. Max Velti (Benglen), March, les 15 tours en 20'44"69 ; - 2. Werner Wenk (Schubelbach), Sauber-BMW, 21' 09'77 ; 3. Oscar Bubek (Zurich), Osella, à 1 tour.

Positions au championnat suisse : 1. Kofel et Welti 21 ; - 3. Rolf Madœrin et Wenk 16 ; - 5. Delfino Sarteur et Bubek 12.

Course : 1. Walter Baltisser (Zweideln), les 15 tours en 19'53"45 ; - 2. Fredy Amweg (Ammreswil), Martini, 19' 59"15 ; - 3. Jo Vonlanthen (Frauenfeld), March, à 1 tour.

Formule 3 : 1. Beat Blatter (Viège), Wolf-March, les 15 tours en 20'38"74 ; - 2. Louis Maulini (Vernier), March, 20' 45"61 ; - 3. Pierre Lombardi (Leysin), Lola, 20'51"52 ; - 4. Hanspeter Stoll (Pfaeffikon), Chevron, 20'54"53 ; - 5. Jacob Bordoli (Schiers), Ralt-Toyota, 20' 57"30 ; - 6. Jean-Pierre Rochat (Lausanne), Ralt, 21'07"71.

Eurosérie : 1. Fernando Ribeiro (Br), les 15 tours en 23'19"84 ; 2. Bo Martinsson (Su), 23'24"50 ; - 3. Renato Dotta (Bodio), 23'24" 53 ; - 4. Didi Theijs (Be), 23'29"05 ; - 5. Jesper Villumsen (Dan), 23'45"11 ; - 6. Leo Schmid (Mœhlin) 23' 45"22.

CLAY REGAZZONI ETAT SATISFAISANT

L'état de santé de Clay Regazzoni est satisfaisant, estime-t-on à l'hôpital St. Mary de Long Beach. « Son état demeure pratiquement inchangé a déclaré M. Brickner, porte-parole de l'hôpital. Ses jambes ont une certaine sensibilité mais les médecins disent qu'il est encore trop tôt pour se prononcer ».

« Il est parfaitement conscient, a dit encore M. Brickner, et il a pu recevoir les visites de sa famille et de proches amis. Il sera sans doute possible de le transférer dans un hôpital suisse d'ici dix jours à deux semaines ».

Le Hongrois Gabor Gergely (notre photo), devrait être une des figures marquantes de ces championnats d'Europe. Tenant du titre en simple messieurs, il a déjà été deux fois champion du monde et trois fois champion d'Europe. (Keystone)

LES CHAMPIONNATS D'EUROPE A BERNE

Les Suisses: peu de progrès

Les équipes de Suisse engagées dans le deuxième groupe des championnats d'Europe de Berne n'ont guère montré de progression par rapport aux dernières joutes : les messieurs, 24es à Duisbourg il y a deux ans, lutteront pour les places 21 à 24, les dames, 19es en RFA, pour les rangs 17 à 20. C'est l'équipe masculine qui a laissé passer sa chance : après deux victoires contre Guernsey et le Pays de Galles, le Luxembourg semblait à portée lorsque dans le match décisif, à 4-4, Quang le Thanh menait 19-16 dans le dernier set avant de gaspiller trois balles de match et de s'incliner finalement 23-25. Des autres rivaux, à l'exception de Jersey, on ne pouvait attendre de complaisance.

Côté féminin, l'équipe de Suisse a répondu à l'attente générale en battant l'Italie, la Grèce, la Turquie et Jersey nettement. Mais elle devait perdre tout aussi nettement contre la Pologne et la Belgique.

Encore une petite chance pour les Suissesses

Grâce à sa victoire de 3 à 1 sur l'Autriche au cours de son dernier match de groupe, l'équipe féminine suisse conserve une petite chance d'accéder en première catégorie. Elle serait aidée en cela par la surprenante défaite de la Belgique face à la Grèce.

Dans la catégorie supérieure des championnats d'Europe féminins à Berne, la Hongrie, tenante du titre, et l'Angleterre se sont qualifiées pour les demi-finales. Les Hongroises seront alors opposées aux Roumaines tandis que les Anglaises affronteront les Soviétiques. Dans le groupe « A », la lutte a été farouche. Pas moins de trois équipes ont totalisé six points. Le résultat des confrontations directes a été favorable à l'URSS, qui a obtenu la qualification au détriment de la France et de la Yougoslavie.

Safari Rallye : sévère défaite des Mercedes

POUR LA 3e FOIS MEHTA. DOUBLE DE DATSUN

Le Kényan d'origine ougandaise Shekar Mehta a fêté la troisième victoire de sa carrière dans le « Safari-Rallye », quatrième manche du championnat du monde. Déjà vainqueur en 1973 et l'an dernier, Mehta s'est imposé au volant d'une Datsun. Ce succès de la firme japonaise a été complété par le vétéran finlandais Rauno Aaltonen, qui en était à sa dix-septième participation dans ce rallye kényan, et qui a terminé à la deuxième place. A relever la sévère défaite de la firme allemande Mercedes, laquelle avait pourtant engagé des moyens importants. Mais les vedettes de l'équipe, le Suédois Björn Waldegaard, le Finlandais Hannu Mikkola et le Britannique Andy Cowan ont tous connu des ennuis.

Des 58 équipages au départ, 25 sont parvenus à rallier l'arrivée de cette épreuve disputée en trois étapes sur quelque 5500 kilomètres. Le temps sec explique le nombre relativement peu nombreux d'abandons dans un rallye qui est habituellement bien plus sélectif.

CLASSEMENT FINAL

1. Shekar Mehta-Mike Doughty (Ken), Datsun 160, 207 p. 2. Rauno Aaltonen - Lofty Drews (Fin-GB), Datsun, 242. 3. Vic Preston - John Lyall (Ken), Mercedes 450, 307. 4. Mike Kirkland - David Harworth (Ken), Datsun 160, 345. 5. Jean-Pierre Nicolas - Henry Liddon (Fr), Opel Ascona, 401. 6. Andrew Cowan-Klaus Kaiser (GB-RFA), Mercedes 450, 423.

Formule 2: inattendu doublé à Thruxton

Le Britannique Brian Henton a dominé la première manche du championnat d'Europe de formule 2 qui s'est disputée à Thruxton. Henton et son coéquipier Derek Warwick ont fêté un inattendu doublé, au volant de la nouvelle Toleman-Hart.

Pour leur première participation en formule 2, les « Toleman-Hart » doivent en grande partie leur victoire à leurs pneumatiques Pirelli. Toutes les autres voitures étaient équipées par Goodyear et devaient connaître de multiples ennuis.

Derek Warwick, qui avait obtenu le meilleur temps à l'entraînement, prenait la tête dès le septième tour. Douze tours plus loin, sa voiture présentait des problèmes de direction et il laissait le passage libre à son camarade d'écurie Brian Henton, qui gardait sa position de leader jusqu'à l'arrivée.

Les pilotes suisses n'ont pas été très heureux : Markus Hotz, au volant d'une March, devait s'arrêter au 9e tour et il terminait finalement neuvième. Le garagiste lucernois Fredy Schnarwiler, qui s'était amélioré de la 17e à la 10e place, rentrait à pied à son stand.

1. Brian Henton (GB), Toleman-Hart (207 km 295) en 1 h. 04'10"56 (194,49 km-h). 2. Derek Warwick (GB), Toleman-Hart, 1 h. 04'14"25. 3. Andrea de Cesaris (It), March-BMW, 1 h. 04'57"29. 4. Chico Serra (Bre), March-BMW, 1 h. 05'20"68. 5. Oscar Pedersoli (It), March-BMW, à 1 tour. 6. Huub Rothengatter (Ho), Toleman-Hart, à 1 tour.

Tour le plus rapide : Henton 3 km 796 en 1'04"04 (197,71 km-h).

Les juniors suisses encore battus

HOCKEY SUR GLACE

Les juniors suisses ont également perdu leur première rencontre du tour de relégation des championnats d'Europe juniors (18 ans) du groupe « A », à Hradec Kralove en Tchécoslovaquie. Ils se sont en effet inclinés devant la Pologne, sur le score de 5-2. Dans la lutte pour le titre, l'URSS aux dépens de la Suède et la Tchécoslovaquie face à la Finlande ont fêté un nouveau succès. Les résultats :

Tour final : Tchécoslovaquie - Finlande 6-3 (1-1, 3-1, 2-1). URSS - Suède 5-1 (2-0, 1-1, 2-0).

Classement (2 matches) : 1. URSS 4 ; - 2. Tchécoslovaquie 4 ; - 3. Suède 0 ; - 4. Finlande 0.

Tour de relégation : RFA - Norvège 8-3 (2-2. 2-0, 4-1). Pologne - Suisse 5-2 (0-1, 3-1, 2-0).

Classement (2 matches) : 1. Pologne 4 ; - 2. RFA 4 ; - 3. Suisse 0 ; - 4. Norvège 0.

Les classements finals des tours préliminaires étaient les suivants :

Groupe A : 1. Tchécoslovaquie 3-6 ; - 2. Suède 3-4 ; - 3. Pologne 3-2 ; - 4. Norvège 3-0.

Groupe B : 1. URSS 3-6 ; - 2. Finlande 3-4 ; - 3. RFA 3-2 ; - 4. Suisse 3-0.

VOLLEYBALL. — LA RFA REMPORTE LA « SPRING-CUP »

Bonne performance des Suissesses

La RFA a remporté de manière quelque peu surprenante la traditionnelle « Spring-Cup » féminine, qui s'est disputée à Uppsala (Suède). En finale, la formation ouest-allemande a en effet pris le meilleur sur la Suède par 3-1 après avoir disposé de l'Italie en demi-finale (3-0). la Suisse de son côté a gagné son premier match de classement contre l'Espagne (3-0) avant de s'incliner contre la Finlande (1-3). Dans le match pour la cinquième place, elle a réussi une bonne performance en battant la Belgique 3-1 pour la première fois depuis 13 ans.

La Suisse jouait dans la composition suivante :

Von Bidder, Monnet, Slavoldi, Burckhardt, Fresard, Haener, Schmid, Koenig, Joray, Schwander, Roduner et Portenier.

Classement final de la « Spring-Cup » : 1. RFA. 2. Suède. 3. Italie. 4. Finlande. 5. Suisse. 6. Belgique. 7. Israël. 8. Espagne. 9. Grande-Bretagne. 10. Australie. 11. Danemark. 12. Norvège.

R. DE VLAEMINCK LEADER DU TOUR DE BELGIQUE

CYCLISME

Grâce à sa victoire au sprint à l'issue de la première demi-étape, Anvers - Yperne, sur 190 km, Roger de Vlaeminck a pris le maillot de leader du Tour de Belgique. Dans la course contre la montre par équipes disputée l'après-midi, la formation du gitan n'a terminé que seconde, derrière celle du champion du monde Jan Raas, mais l'écart de 18 secondes était trop faible pour renverser la situation.

RESULTATS

1re demi-étape, Anvers-Yperne, 190 km : 1. Roger de Vlaeminck (Be) 4 h. 28'20". 2. Francesco Moser (It). 3. Etienne de Wilde (Be). 4. Patrick Verstraeten (Be). 5. Marc Demeyer (Be). 6. Jan Raas (Ho) tous même temps.

2e demi-étape contre la montre par équipes, Yperne - Mouscron, 41 km : 1. Equipe Raas 51'37". 2. Equipe de Vlaeminck à 18". 3. Equipe Moser à 26". 4. Equipe Pollentier à 34". 5. Equipe Willems à 1'09".

Classement général : 1. de Vlaeminck. 2. Raas à 12". 3. Moser à 23".

● **Wohlen.** — Critérium pour amateurs d'élite : 1. Gilbert Glaus (Thoune), 86 km 500 en 1 h. 59'54" (43,256 km-h) 45 pts. 2. Richard Trinkler (Winterthour) 28. 3. Urs Berger (Winterthour) 24. 4. Jürg Bruggmann (Bischofszell) 17. 5. Thomas Landis (Affoltern) 10.

● **Lugano.** — Critérium pour amateurs d'élite : 1. Marco Vitali (Mendrisio), 92 km en 2 h. 07'17". (43,622 km-h). 2. Bernard Baertschi (Payerne). 3. Daniel Girard (Chailly). 4. Kilian Blum (Pfaffnau). 5. Alain Daelenbach (Payerne).

TRIAL. LE FRIBOURGEOIS MOSER 3e A VICQUES

Le Loclois Daniel Hadorn, au guidon d'une SWM, a remporté l'épreuve internationale de Vicques, devant le Genevois Bernard Basset. En catégorie nationale, le Fribourgeois Daniel Moser a pris le meilleur sur le Zuricois Werner Weber.

RESULTATS

International : 1. Daniel Hadorn (Le Locle), SWM, 44 points ; 2. Bernard Basset (Genève), SWM, 44,4 ; 3. Armin Baerenfaller (Termen), SWM, 50,6 ; 4. Guedou Linder (Délémont), Montesa, 54,4 ; 5. Gotafried Linder (Steffisbourg), SWM, 59,2.

National : 1. Daniel Moser (Fribourg), Montesa 86,6 ; 2. Werner Weber (Zufikon), Montesa 89 ; 3. Eric Jolidon (Delémont), SWM, 93,2. — Seniors : 1. Peter Laderach (Hergiswil), Montesa 99. — Juniors : 1. Thierry Zwahlen (Roches), Montesa, 14.

P

NATATION

QUATRE NOUVEAUX RECORDS SUISSES

Quatre nouveaux records suisses sont tombés au cours du meeting test préolympique de Genève. Mais en revanche, aucune limite pour les Jeux de Moscou n'a été obtenue. Ainsi, avec cette compétition, les sélections par voie ordinaire sont terminées. Dans l'intérêt de la natation suisse, la commission de sélection de la FSN étudiera chaque cas où un nageur atteindra une performance extraordinaire qui dépasse donc nettement les temps demandés pour une sélection en 1980.

Lors d'une décision éventuelle, on tiendra également compte du plan de préparation individuel du nageur et de ses performances réalisées antérieurement.

D'autre part, la commission de sélection de la FSN se réjouit de constater que plusieurs garçons et filles ont réalisé des temps, au courant de la présente saison qui permettent d'ores et déjà une qualification pour la participation aux championnats d'Europe 1981 à Split.

MESSIEURS

100 m dos : 1. Markus Peter (Winterthour) 1'00"9. 100 m papillon : 1. Dano Halsall (Genève) 58"1. 2. Théophile David (Genève) 59"7. 3. Roger Birrer (Birsfelden) 1'00"6.

200 m papillon : 1. François Cauderay (Genève) 2'08"7.

4 x 100 m 4 nages : 1. Genève Natation 4'01"4 (record suisse).

Brasse : 1. Morf (Genève) 1'00"7, record suisse. 2. Birrer 1'03"2.

Papillon : 1. Halsall (Genève) 58"1.

Libre : 1. David (Genève) 53"8.

4 x 200 m libre : 1. Winterthour 7'59"0 (record suisse). Markus Peter 1'57"6, Hunger 2'01"4, Furrer 1'58"6, David 2'01"4.

DAMES

100 m libre : 1. Claudia Zierold (Chiasso) 1'00"5. 2. Marie-Thérèse Armenteros (Genève) 1'01"2. 3. Vreni Rutishauser (Schaffhouse) 1'01"3.

100 m dos : 1. Eva Giysling (Schaffhouse) 1'07"8. 2. Marie-Thérèse Armenteros (Genève) 1'07"9. 4 x 100 m libre : 1. Zierold - Armenteros - Rutishauser - Meier 4'05"4 (record suisse).

VOLERY EN FORME

Le Neuchâtelois Stefan Volery, âgé de 18 ans, a réalisé un excellent chrono de 52"55 sur 100 m libre, au cours du championnat d'Angleterre qui s'est disputé à Manchester. Une semaine après avoir conquis le titre national, il a également empoché celui d'Angleterre en nageant pour le club de Cardiff, avec lequel il a déjà effectué plusieurs camps d'entraînement durant ces deux dernières années. Son temps est inférieur de 15 centièmes à son record suisse en grand bassin.

l'avant-garde

La Maryland d'avant-garde

Terre filtrante naturelle + charbon actif

7 mg goudrons (condensat) 0,6 mg nicotine

4 mg goudrons (condensat) 0,4 mg nicotine

1 mg goudrons (condensat) 0,1 mg nicotine

4 mg goudrons (condensat) 0,4 mg nicotine

bap SEG 803

13'750.–

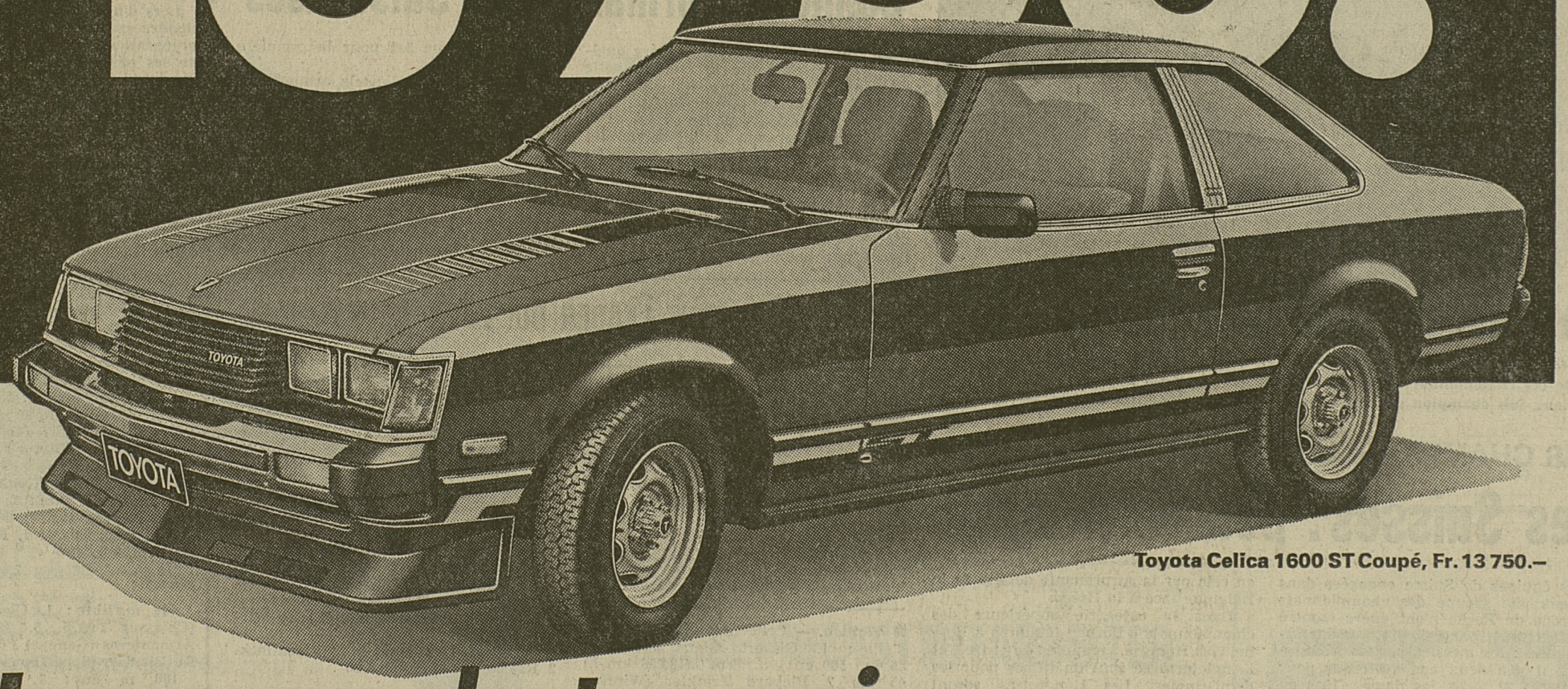

Toyota Celica 1600 ST Coupé, Fr. 13 750.–

Jugez-en, volant en main.

Elle a de la classe et du tempérament à revendre. Son prix est d'autant plus incroyable qu'elle présente des caractéristiques hors du commun: 5 places, 5 vitesses, 1588 cm³, 63 kW (86 ch DIN) à 5600/min. Roues avant indépendantes. Double-circuit de freinage assisté, en diagonale. Glaces teintées. Essuie-glace à deux vitesses et balayage intermittent. Lunette arrière chauffante. Siège du conducteur réglable en hauteur. Siège du passager à mécanisme automatique, facilitant l'accès à l'arrière. Sellerie en drap. Auto-radio à touches (OUC/OM/OL). Compte-tours. Téléthermomètre d'eau. Manomètre d'huile. Voltmètre. Montre à quartz. Le tout, en dépit d'une sobriété bien japonaise: à peine 9 litres aux 100 à 120 km/h (ECE). Déflecteur aérodynamique à l'avant et filets sport sur les côtés.

Toyota Celica 1600 ST Liftback, fr. 13 990.–
5 places, 3 portes, 5 vitesses, 1588 cm³, 63 kW (86 ch DIN).

Toyota Celica 1600 GT Coupé, fr. 14 950.–
5 places, 5 vitesses, 2 arbres à cames en tête, 2 carburateurs double-corps horizontaux, 1588 cm³, 79 kW (108 ch DIN).

Toyota Celica 2000 GT Liftback, fr. 17 500.–
5 places, 3 portes, 5 vitesses, 2 arbres à cames en tête, 2 carburateurs double-corps horizontaux, 1968 cm³, 87 kW (118 ch DIN).

TOYOTA

Le N°1 japonais, en Suisse aussi.

Avantageux Multi-Leasing Toyota. Téléphone (01) 52 97 20.
Toyota SA, 5745 Safenwil, (062) 67 93 11.

WIRZ

Marly : E. Berset, Garage de Marly, tél. 037-46 17 29 — **Givisiez :** Garage FISA, E. + L. Zosso, tél. 037-26 10 02 — **Avenches :** Gabriel Clément, Garage La Romaine, tél. 037-75 13 82 — **Courtepin :** Garage A. Schleuniger & Cie, tél. 037-34 11 20 — **Neirivue :** Garage de Neirivue, J. Grangier-Monney, tél. 029-8 12 12 — **Neyruz :** Garage Ferd. Mettraux, tél. 037-37 18 32 — **Siviriez :** Garage Gabriel Marchon, tél. 037-56 12 23 — **Vallon :** L. Tétard, Garage de Carignan, tél. 037-67 15 33 — **Vaulruz :** Garage J.-P. Bussard SA, tél. 029-2 31 05.

17-633

MOTOCYCLISME. DEBUT DU CHAMPIONNAT SUISSE A LEDENON

UN 3e RANG DU FRIBOURGEOIS PERROTTET

Le championnat suisse a débuté sur le circuit de Ledenon, une piste de 3,15 kilomètres située entre Avignon et Nîmes. Dans des conditions idéales, aucun incident n'a été enregistré.

En 125 cmc, le tenant du titre, Juerg Affolter, s'est nettement imposé tout comme Constant Pittet dans la catégorie de 350 cmc. Le Genevois Daniel Lanz de son côté a fêté sa première victoire en l'emportant en 250 cmc. Mais la course la plus passionnante a été celle de la nouvelle catégorie des formules libres (motos dont la cylindrée est supérieure à 350 cmc) : Daniel Quinche a gagné devant Roland Sauvain, meilleur temps des essais.

RESULTATS

125 cmc : 1. Juerg Affolter (Dulliken), Morbidelli, 10 tours (31,5 km) en 19'11" 69 ; - 2. Jean-Michel Berret (Yvorne), Morbidelli, 19'13"78 ; - 3. Peter Sommer (Dietfurt), Morbidelli, 19'17"62 ; - 4. Rolf Hinder (Pfungen), Morbidelli, 19'25"72 ; - 5. Giorgio Beretta (Torre), Morbidelli, 20'23"53 ; - 6. Godi Lindenmueller (Dietikon), Morbidelli, 20'25"15 ; — 9 pilotes au départ.

250 cmc : 1. Daniel Lanz (Genève), Yamaha, 14 tours (44,10 km) en 25'26"63; - 2. Fabrizio Osenda (Maghegnio), Yamaha, 25'34"57 ; - 3. Jean-Marc Genet (Bex), Yamaha, 25'43"26 ; - 4. Peter Buehler (Erlenbach), Yamaha, 5'44"12; - 5. Daniel Vollmer (Oberentfelden), Yamaha, 25'44"48 ; - 6. Res Kilchebmann (Spiegel), Yamaha, 26'20"87. — 20 pilotes au départ.

350 cmc : 1. Constant Pittet (Villars), Yamaha, 14 tours en 24'34"98 ; - . Claude Berger (Fontainelon), Yamaha, 24'52"53 ; - 3. Pascal Vuilleumier (Le Landeron), Yamaha, 24'53"63 ; - 4. Alain Sonnay (Ecoteaux), Yamaha, 24'54"92 ; - 5. Rudolf Frischknecht (Thundorf), Yamaha, 25'05"53 ; - 6. Christian Brandtner (Landquart), Yamaha, 25'31" 33. — 19 pilotes au départ.

Formule libre (plus de 350 cmc) : 1. Daniel Quinche (Bevaix), Yamaha 750, 14 tours en 24'25"78 ; - 2. Roland Sauvain (Courrendlin), Suzuki 500, 24'25"55 ; - 3. Roger Perrottet (Montilier), Suzuki 500, 24'54"70 ; : 4. Bruno Wuethrich (Pfaeffikon), Yamaha 750, 25'28"84 ; - 5. Claude Sciaroni (Minusio), Suzuki 500, 25'37"70 ; - 6. Marc Bleich (Genève), Yamaha 750, à 2 tours. — 7 pilotes au départ.

Side-cars : 1. Urs Manz-Bruno Lœpfe (St-Gall), LCR-Yamaha, 10 tours en 17'14"52 ; - . Gérald Corbax-Yvan Hunziker (Genève), Schmid-Yamaha, 17'16"65 ; - 3. Konrad Frei-Jakob Ruckli (Oberehrendingen), Schmid-Yamaha, 17'27"32 ; - 4. Hans Heugli-Andreas Jau (Lyss), Yamaha, 17'41"55 ; - 5. Markus et Urs Egloff (Wengi), Yamaha, à 1 tour. — 12 pilotes au départ.

● **Patinage artistique.** — L'Américain Scott Kramer s'est imposé en finale des figures libres de l'épreuve masculine des championnats du monde professionnels, à Jaca (Esp). Classement final messieurs : 1. Scott Kramer (EU). 2. Minoru Sano (Jap). 3. Billy Schoper (Aus).

● **Badminton.** — Associée à l'Allemande Ute Zizmann, la Suissesse Liselotte Blumer a fêté une victoire dans le cadre des Internationaux de France, au Havre. Elle a en effet gagné la finale du double dames aux dépens des Danoises Nielsen-Boyer, battues par 12-10 15-6.

« Moto-Journal 200 » : trois favoris éliminés

Un championnat de France ?

La septième édition du Moto-Journal 200, épreuve disputée au Castellet dans le sud de la France, est revenue au Français Patrick Fernandez, à la lutte tout au long des 35 tours du circuit de 5,8 km avec son compatriote Patrick Pons. Trois grands favoris ont disparu dès le premier tour de cette course : le Suisse Michel Frutschi, l'Italien Virginio Ferrari et le Vénézuélien Johnny Cecotto ont été en effet tous trois contraints de quitter la piste prématurément, à la suite d'ennuis divers. Par ailleurs, l'apparition de la pluie a forcé les concurrents à des arrêts aux boxes afin de changer de pneumatiques. Côté suisse, un seul pilote a terminé la course : Alain Roethlisberger, lequel a pris la neuvième place. Par ailleurs, la course des 250 ccm, endeuillée par l'accident mortel du Français Alain Chevallier, a été remportée par un autre Français, Guy Bertin.

RESULTATS

750 ccm (Moto-Journal 200) : 1. Patrick Fernandez (Fr), Yamaha, 35 tours en 1 h. 31'47"24 (moyenne 132,315 km-h). 2. Patrick Pons (Fr), Yamaha, 1 h. 32'12"34. 3. Alain Terrase (Fr), Yamaha, à un tour. 4. Hubert Rigal (Fr), Yamaha. 5. Christian Sarron (Fr), Yamaha, à 2 tours. Puis : 9. Alain Roethlisberger (S), Yamaha, à 3 tours.

250 ccm : 1. Guy Bertin (Fr), Yamaha, 15 tours en 34'34"33. 2. Roger Sibille (Fr), Yamaha, 34'35"83. 3. Dan de Radiguez (Be), Yamaha, 34'46"45. Puis les Suisses : 14. Jacques Cornuz, Yamaha. 16. Edwin Weibel, Yamaha. 22. Bruno Luescher, Yamaha.

LE PILOTE PARISIEN CHEVALLIER SE TUE

Le pilote français Olivier Chevallier s'est tué sur le circuit du Castellet (Var), lors d'une épreuve de 100 kilomètres réservée aux 250 ccm et disputée en lever de rideau du « Moto-Journal 200 ». Agé de 31 ans, le pilote parisien, né à Vendôme, était l'une des plus grandes figures du sport motocycliste français. C'est au guidon d'une Yamaha qu'Olivier Chevallier, qui avait réalisé les meilleurs temps des essais, a été victime d'une chute au cinquième des quinze tours de la course.

A la sortie des « S » de la Verrerie, après une longue glissade et plusieurs bonds, le pilote était relevé inanimé au bord de la piste, la cage thoracique enfoncée. Aussitôt conduit en hélicoptère à l'hôpital de La Timone à Marseille, Olivier Chevallier devait y décéder sans avoir repris connaissance.

Proche de la perfection, Björn Borg (notre photo), a dominé comme il l'a voulu, un Vilas, pourtant en bonne forme. (Keystone)

Pour la 3e fois, Borg vainqueur à Monte-Carlo

ECRASANTE SUPERIORITE

Le Suédois Björn Borg a remporté pour la troisième fois le tournoi open de Monte-Carlo, en battant en finale l'Argentin Guillermo Vilas, sur le score écrasant de 6-1 6-0 6-2. Pour parvenir en finale de ce premier grand tournoi européen sur terre battue, qui réunissait les meilleurs joueurs du monde, Borg, tête de série numéro 1, avait éliminé successivement l'Australien Peter McNamara, le Tchécoslovaque Ivan Lendl, l'Argentin Jose-Luis Clerc et l'Américain Vitas Gerulaitis (tête de série numéro 4), sans concéder le moindre set. Vilas, tête de série numéro 5, s'était pour sa part débarrassé de l'Italien Adriano Panatta, de l'Américain Bill Scanlon, d'un autre Américain, John McEnroe, tête de série numéro 2, et en demi-finale du Tchécoslovaque Tomas Smid, sans perdre lui non plus une manche.

Vainqueur en 1977 et 1979, Borg remporte ainsi le prix de 35 000 dollars attaché à sa victoire. La partie, marquée par une écrasante supériorité du Suédois, a été la répétition de tant et tant de rencontres passées entre les deux hommes. Vilas, qui n'a plus gagné devant Borg depuis 1976, n'a pas su prendre la mesure de son adversaire comme l'avait fait Roscoe Tanner l'an dernier à Wimbledon ou à Flushing Meadow. Malgré un service retrouvé, l'Argentin n'a pas eu assez de variété dans son jeu pour empêcher Borg de le déborder. Vilas a quelquefois bien joué, mais Borg était encore le plus fort, réussissant des « passing-shots » magnifiques lorsque l'Argentin s'aventurait à la volée.

Double messieurs, finale : Adriano Panatta - Paolo Bertolucci (It) battent John McEnroe - Vitas Gerulaitis (EU) 6-2 5-7 6-4.

MARKUS GUENTHARDT S'IMPOSE AU JAPON

Le Suisse Markus Guenthardt a fêté une victoire au Japon, dans un tournoi international disputé à Shimizu : le frère de Heinz Guenthardt a en effet battu en finale du simple messieurs de cette épreuve l'Australien Cliff Letcher, en trois sets, par 2-6 6-4 6-3.

● **New Orleans. Simple messieurs, finale : Wojtek Fibak (Pol) bat Aliott Teltscher (EU) 6-4 7-5.**

« AMSTEL GOLD RACE » : LES FRANÇAIS FONT LA COURSE EN TÊTE

UN SPRINT RELEVE FAVORABLE A J. RAAS

Le Limbourg hollandais réussit bien à Jan Raas. Champion du monde l'an dernier à Valkenburg, Raas est revenu, samedi, sur le terrain de son exploit de 1979 pour enlever son quatrième succès consécutif dans l'Amstel Gold Race, à Meersen, à quelques kilomètres de Valkenburg.

Le Néerlandais a triomphé dans un sprint très relevé où il a battu le Belge Alfons de Wolf (qui trouve toujours un « Raleigh » pour le battre, après Lubberding mercredi dans Gand-Wevelgem), l'Irlandais Sean Kelly et trois Français, Jean Chassang, Bernard Hinault et Jacques Bossis.

Les Français ont d'ailleurs fait la course en tête tout au long de la journée. Si, à l'arrivée, on trouve Duclos-Lassalle huitième, le mérite en révient à ce dernier d'avoir animé l'épreuve à partir du 150e kilomètre, quand il démarra dans le Gulpner Berg, accompagné du Belge Claes puis de Lubberding. Les deux hommes ne lui furent d'aucun secours, pas plus d'ailleurs que deux Suisses, Béat Breu et Serge Demierre, et le Belge Tackaert un peu plus tard. Le groupe de tête compta néanmoins 1'20" d'avance avant que le vainqueur de Paris-Nice, comprenant que sans aide il ne pourrait mener l'échappée à terme, ne décide de couper son effort à l'approche du Keutenberg (km 197).

Raas : un nouveau procédé déloyal ?

Les favoris se rapprochèrent alors et, dans la montée, Raas attaqua à son tour. Duclos-Lassalle avait, semble-t-il, assez de force pour le suivre avec Lubberding mais, une fois encore, le champion du monde usa d'un procédé déloyal. « Dans la montée, il s'est accroché pendant une vingtaine de mètres à la moto de la télévision hollandaise et il m'a pris six ou sept mètres » déclarait Duclos-Lassalle après l'arrivée.

Tout rentrait ensuite dans l'ordre sans que les commissaires n'interviennent et, dans la descente, douze hommes se retrouvaient en tête. A 20 km de l'arrivée, tous les favoris, ou presque, étaient là : Raas, esseulé, Duclos - Lassalle et Kuiper, Hinault, Pollentier et Willems ainsi que Maas, de Wolf et le Suédois Nilsson.

A trois kilomètres de l'arrivée, Hinault tentait un démarrage mais il était repris par les Belges. Duclos-Lassalle essayait à son tour de partir, mais en vain. Kuiper le relayait, sans plus de résultat. Le sprint était donc inévitable. Sans équipier, Raas semblait battu d'avance. Il profitait d'un virage à 500 mètres de la ligne pour se retrouver en excellente position. Dès lors, il sprintait en force pour battre Alfons de Wolf.

Seul Fausto Coppi avait fait aussi bien dans le genre en remportant le Tour de Lombardie à quatre reprises entre 1946 et 1949. La comparaison s'arrêtera là toutefois. L'histoire ne dit pas, en effet, que le campionissimo avait souvent recours à des procédés illicites pour gagner des courses.

Une fois encore, les Suisses se sont fait remarquer au cours de l'épreuve. Godi Schmutz n'a pas fait aussi bien qu'au Tour des Flandres, mais il a tout de même réussi à trouver place parmi les vingt premiers. Breu et Demierre, après avoir fait partie du groupe de tête, n'ont pas réussi à lutter avec les meilleurs mais deux autres coureurs helvétiques ont terminé avec le second peloton : Summermatter et Wehrli, respectivement 32e et 38e.

Classement : 1. Jan Raas (Ho) les 233 km en 5 h. 44'27". 2. Alfons de Wolf (Be). 3. Sean Kelly (Irl). 4. Jean Chassang (Fr). 5. Bernard Hinault (Fr). 6. Jacques Bossis (Fr). 7. Daniel Willems (Be). 8. Gilbert Duclos-Lassalle (Fr). 9. Jo Maas (Ho). 10. Philippe Vandenbrande (Be) même temps. 11. Hennie Kuiper (No) 5 h. 44'30". 12. Sven-Ake Nilsson (Su) 5 h. 44'34". 13. Michel Pollentier (Be). 14. Patrick Pevenage (Be). 15. Oscar Dierickx (Be). 16. Johan Van der Meer (Ho). 17. Yvon Bertin (Fr). 18. Henk Lubberding (Ho). 19. Godi Schmutz (S) même temps. Puis : 32. Marcel Summermatter (S) 5 h. 44'59". 38. Josef Wehrli (S) même temps. 50. Serge Demierre (S) 5 h. 51'12". 56. Béat Breu (S) 5 h. 53'42". 62. Daniel Gisiger (S) même temps. 64. Thierry Bolle (S) 5 h. 57'02".

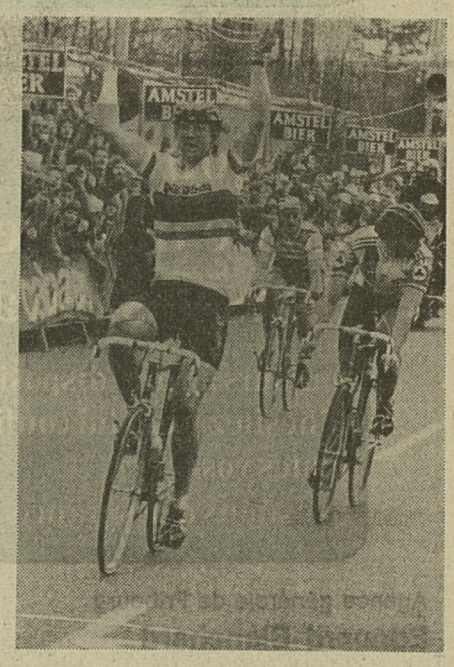

Si sa tactique en course n'est pas exempte de critiques, sa pointe de vitesse est elle sans reproches et Jan Raas a remporté un 4e succès consécutif dans l'Amstel Gold Race devant l'espoir belge de Wolf (à droite) ; dans le fond, le Français Chalmel. (Keystone)

Tour du Pays basque : le Belge Claes en tête

Le Belge Ronny Claes a remporté au sprint la première étape du Tour du Pays basque, disputée sur 188 kilomètres entre Urretxu et Logrono.

Classement : 1. Ronny Claes (Be) 5 h. 10'53" ; 2. Manuel Murga (Esp) ; 3. Miguel-Maria Lasa (Esp), même temps, suivi du peloton.

Tour des Pouilles : Gavazzi leader

Récent vainqueur de Milan - San Remo, Pierino Gavazzi a remporté la deuxième étape du Tour des Pouilles, Putigna - Andria, délogeant ainsi du même coup de la tête du classement général son compatriote italien Giuseppe Saronni.

1re étape, circuit à Noci (107 km) : 1. Giuseppe Saronni (It), 2 h. 43'18" (moyenne 39,314 km-h.). 2. Pierino Gavazzi (It). 3. Frans van Looy (Be). 4. Giovanni Mantovani (It). 5. Giuseppe Martinelli (It). — Puis : 12. Bruno Wolfer (S), même temps, suivi du peloton.

2e étape, Putignano - Andria (180 km) : 1. Pierino Gavazzi (It), 4 h. 44'30" (moyenne 37,1 km-h.). 2. Dante Morandi (It). 3. Giovanni Mantovani (It). 4. Aldo Parecchini (It). 5. Angelo Tosoni (It). 6. Franz Van Looy (Be), même temps, suivis du peloton.

Classement général : 1. Pierino Gavazzi (It), 7 h. 27'38". 2. Giuseppe Saronni (It), à 1". 3. Dante Morandi (It), à 7". 4. Giovanni Mantovani (It), à 9". 5. Franz Van Looy (Be), même temps.

MOMO MENDRISIO BAT L'EQUIPE SUISSE 99 A 91

BASKETBALL

Dans le cadre de son camp d'entraînement au Tessin, l'équipe suisse a dû s'incliner, dans un match de préparation, devant Momo Mendrisio, vainqueur par 99-91 (59-43). Face à une défense tessinoise très agressive, les sélectionnés helvétiques ont manqué d'homogénéité. Il leur a en outre manqué un pivot de valeur pour pouvoir vraiment rivaliser avec leurs adversaires, emmenés par Lauriski (35 p.) et de Vries (24).

Dans ce match joué devant 500 spectateurs, les meilleurs marqueurs de la sélection ont été Betschart (18), Stockalper (17), Zbinden (12), Ruckstuhl (12), Zali (12) et de Tiani (10).

ATHLETISME

● **Tempe (Arizona).** — 100 m : 1. Houston McTear (EU) 10"31 ; 2. Dwaine Evans (EU) 10"32 ; 3. Willie Smit (AS) 10"40.

● **Seoul.** — Course féminine sur 15 km : 1. Dorthe Rasmussen (Da) 53'22" ; 2. Carla Beurskens (Ho) 55'50" ; 3. Michele Busch (EU) 56'03".

● **Ski.** — Feldberg (RFA). Saut de printemps : 1. Bogdan Norcic (You) (You) 228,0 p. (89/82 m.) ; 2. Gebhard Aberer (Aut) 226,8 (88,5-82) ; 3. Neuper.

TRINKLER GAGNE A AFFOLTERN: MASSARD 8e

Affoltern. — Critérium pour amateurs élite : 1. Richard Trinkler (Winterthour) les 80 km en 1 h. 49'26" (moyenne 43,729) 135 p. 2. Hubert Seiz (Arbon) 61 p. A un tour : 3. Erich Waelchli (Zurich) 27. 4. Toni Manser (Waedenswil) 25. 5. Eugen Gaehwiler (Wallisellen) 13. 6. Julius Thalmann (Pfaeffikon) 11. 7. Heinz Siegenthaler (Winterthour) 10. 8. André Massard (Bulle) 9. 9. Hubert Kleeb (Hochdorf) 8. 10. Heinz Isler (Embrach) 8.

Amateurs : 1. Michanl Stern (Herisau), les 50 km en 1 h. 11'49", 37 p. 2. Rolf Meise (Gunzgen) 30. 3. Markus Manser (Waedenswil) 23.

Juniors : 1. Rolf Frei (Affoltern), les 30 km en 42'24", 21.

Notre exposition à Givisiez

vous présente de nombreuses

salles de bains

entièrement équipées

Sur place, le plus grand choix de **carrelages** pour sols et murs s'harmonisant aux teintes des appareils.

Autres programmes:
saunas – cheminées
– revêtements en bois
– plafonds isolants – pierres naturelles pour jardins –
matériaux de construction.

Vous y trouverez la vôtre sobre ou colorée simple ou luxueuse mais toujours élégante et fonctionnelle.
Et vous serez conquis par nos prix.

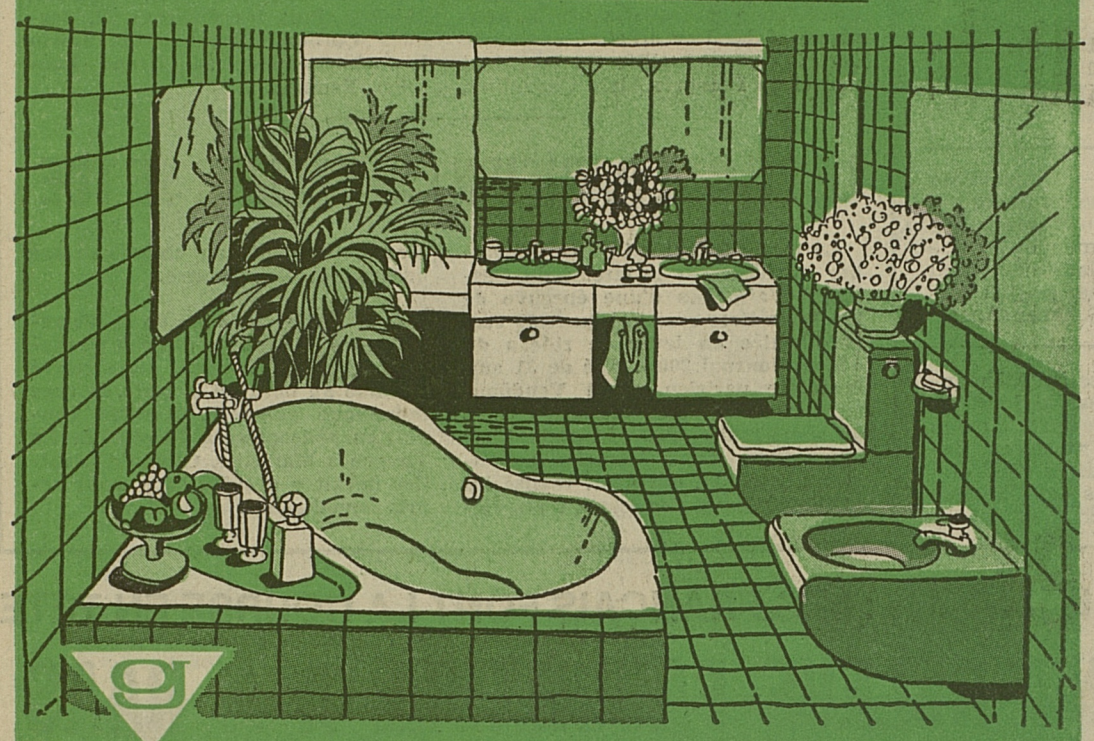

GLASSON MATÉRIAUX SA

1700 GIVISIEZ – Fribourg
Route de Belfaux – Tél. 037/83 11 01
Autre exposition à Bulle

Tea-Room avec alcool

Le Refuge

Moncor 14 (face arrêt de bus)
Tél. 037/24.51.97.

cherche

SOMMELIÈRE

Débutante acceptée

S'adresser par tél. au **037-24 40 70**
(J. Ramuz)

17-2396

---

temporis ✆ (037) 22 23 26 ✆ (029) 2 83 01

ENGAGE
2 MONTEURS
en chauffage

81-65

Nous cherchons
BOULANGER
ou
BOULANGER-PATISSIER
Entrée de suite ou à convenir.

S'adresser :
Boulangerie Hauser
chemin Fleuri 10 — 1723 Marly
✆ **(037) 46 16 26**

81-30221

Young secretary

3 years Swiss Commercial School, 14 months US University, some office practice, seeks position in American Company, preferably Fribourg, G/E Some F. Please call **(029) 2 41 64**

17-460468

On demande

une ou un employé(e) de maison

pour café-restaurant.

Vie de famille.

✆ **(037) 31 11 05**

17-23279

On cherche

mécaniciens de précision

Pro Montage SA
✆ **(037) 22 53 25-26**

17-1266

On cherche

monteurs-électriciens

Pro Montage SA
✆ **(037) 22 53 25-26**

17-1266

Emil Frey SA

Pour votre carrosserie réparation et entretien

adressez-vous au

GARAGE DE LA SARINE

EMILE FREY SA — 1723 MARLY — ✆ 037-46 14 31

— En cas d'immobilisation de votre véhicule dans nos ateliers, possibilité très avantageuse de location d'une voiture (km illimités)

— Service gratuit de convoyage de votre véhicule.

17-1173

NOUVEAUTÉS

Nous croyons en Jésus Christ

115 chrétiens répondent à Mgr Poupard : hommes d'Eglise et hommes d'Etat, philosophes et théologiens, universitaires et écrivains, scientifiques et artistes, hauts fonctionnaires et syndicalistes, économistes et hommes d'affaires, magistrats et militaires, hommes et femmes de France, de Belgique, de Suisse, etc. témoignent.

410 pages **Fr. 26.—**

Ma vie c'est le Christ

La vie d'Emmanuel d'Alzon (1810-1880) écrite par André Sève.
C'est une existence brûlée par la passion de Jésus Christ et qui explose en dynamisme d'action. Ils sont rares les spirituels de cette taille qui intègrent à ce point l'action à la contemplation, l'engagement à la mystique.

185 pages **Fr. 12.20**

Paul VI secret

Témoignage de Jean Guitton, de l'Académie française. Après la mort du pape, fidèle à sa mémoire, à son amitié, Jean Guitton a recueilli les propos notés après leurs entretiens, de 1950 à 1977. Voici un livre qui donne sur ce pape exceptionnel — et dont la figure grandit sans cesse — un éclairage particulièrement précieux.

174 pages **Fr. 20.50**

Pour l'Eglise de demain

Dans ce livre-interview, le cardinal Suenens dresse le bilan de sa vie comme homme, prêtre, évêque, modérateur au Concile, ami de quatre papes et personnalité œcuménique et charismatique. Avec humour, franchise et spontanéité, il répond aux questions de Karl-Heinz Aeckenstein, journaliste.

190 pages **Fr. 17.80**

Beauté du monde et souffrance des hommes

François Varillon, entretiens avec Charles Ehlinger. Son interview permet au Père Fr. Varillon de réaliser d'un seul coup ce que jamais il n'avait pris le temps de faire, de nous donner ensemble ce qu'il vivait si profondément, de la beauté du monde, de la souffrance des hommes, et de leur secret ultime, le visage de Dieu.

390 pages **Fr. 26.90**

Demain l'aurore

Méditant sur les années tragiques que traverse le monde, Michel Sinniger — l'auteur de cette «parabole» — crie la douceur de Dieu, la force de l'amour, le retour de l'Esprit. Ceux qui lisent ont le sentiment que ces pages prophétiques naissent de leurs propres aspirations, tant l'auteur écrit en dialogue intime avec eux. Serons-nous prêts à construire ensemble la cathédrale de l'an 2000 ?

162 pages **Fr. 17.50**

Librairie St-Paul, Pérolles 38, 1700 Fribourg ✆ **037-82 31 25**

Le Vieux-Comté, 11, rue de Vevey, 1630 Bulle ✆ **029- 2 82 09**

La Nef, 10, avenue de la Gare, 1003 Lausanne ✆ **021-22 16 75**

Toujours un de nos agents dans vos parages

toujours à votre disposition: n'hésitez pas à lui confier toutes vos questions d'assurance

Agence générale de Fribourg
Edouard Blanchard ✆ **22 58 21**

Inspecteurs :

Léonard Buchs, Fribourg	✆ **26 10 63**
Jean-Louis Broillet, Ponthaux	✆ **45 27 18**
Jean-Marie Clément, Farvagny-le-Petit	✆ **31 10 79**
Claude Pugin, Marly	✆ **46 53 58**
Antoine Sauteur, Belfaux	✆ **45 17 20**

Mobilière Suisse
Société d'assurances
...l'assurance d'être bien assuré

Assurances Choses
Véhicules à moteur et Responsabilité civile
Accidents et Maladie

17-810

ANTIQUITÉS
chez « BOUBI »
Je suis acheteur de meubles anciens, bois de démolition de vieilles fermes et vieux bassins en pierre.

E. PILLER
Chamblioux 38
Fribourg
✆ **(037) 26 30 16**
✆ **(037) 28 34 33**

17-324

Est-ce que votre

PIANO

est bien accordé ?

Si non : téléphonez
✆ **037-44 67 23** (soir)
M. Vogelsanger
maître facteur piano
Chalet Blumlisalp
1715 ALTERSWIL

17-23049

Gardez la ligne !
Profitez de la saison et délectez-vous de nos savoureuses salades printanières !
Buffet de la Gare
R. Morel, Fribourg

A VENDRE

THUYAS
Occidentalis

avec petite motte
60/70 cm Fr. 5.— pce

✆ **037-31 19 15**

17-23099

A vendre

ALFA 1750 GTV Coupé

état de marche, au plus offrant.

✆ **(029) 2 38 27**
le soir dès 19 h.

17-461421

A vendre

moteur 1600 Ti, 60 000 km, complet et 4 jantes 7 pouces

pour **BMW**

Prix Fr. 600.—
le tout.

✆ **(037) 24 77 71**

A vendre

Peugeot 404

expertisée, Fr. 1500.—

✆ **037-28 27 33**

17-301284

A vendre **MOTO**

DKW 125 cmc

expertisée.

✆ **021-56 74 37**
de 19 h. à 20 h.

17-23277

A VENDRE

TOYOTA Celica
mod. 74, expertisée, Fr. 5000.—

MAZDA 1600
mod. 72, expertisée, Fr. 1200.—

✆ **037-22 47 13** soir

17-301286

A vendre
1979-1980, 15 000 km.

RANGE ROVER de Luxe
Avec accessoires.

✆ **(037) 28 17 64**
dès 18 heures

81-25

A vendre

Ford Taunus 1600 GT
mod. 1972, 4 portes, récemment expertisée, Fr. 2800.—
VW 1300
mod. 1972, récemment expertisée, Fr. 1800.—.

✆ **(037) 24 86 65**
de 12-13 h.
ou de 17-19 h.

17-301272

Particulier vend

FIAT 132 2000

rouge, 15 000 km, mai 1979, facilités de paiement.

✆ **(029) 2 94 75**

17-121211

Pour vos nettoyages
L'entreprise

DELLA-CROCE

spécialisée
1752 Villars-sur-Glâne
✆ **(037) 24 64 39**
Prix avantageux !

81-60218

L'annonce reflet vivant du marché

Imprimerie Saint-Paul
pour faire bonne impression

Il reste quelques places

CROISIERE LA LIBERTÉ 1980

du 28 juin au 5 juillet

Descente du Rhin en bateau et retour en avion

Fribourg — Strasbourg — Rüdesheim — Coblence — Cologne — Düsseldorf — Amsterdam

1 semaine en pension complète dès **1180.-**

Réduction AVS de Fr. 100.–

Le MS Calypso

Inscription jusqu'au **15 avril 1980**

Prospectus détaillé et renseignement à

Administration LA LIBERTÉ
Boulevard de Pérolles 40
1700 FRIBOURG — 82 31 21

ou

Agence de voyages KUONI SA
Avenue de la Gare 4
1700 FRIBOURG — 81 11 01

A découper et à envoyer à KUONI

Veuillez me faire parvenir une documentation détaillée sur vos croisières

Nom : Prénom :

Adresse :

No postal : Lieu :

No de téléphone :

Signature :

Invitation

à ce défilé de mode vraiment inoubliable!

- Le printemps et l'été 1980 merveilleusement vivants, un véritable enchantement par la diversité et l'originalité de nos modèles!
- Eliane Padé, choréographe, et ses mannequins défileront devant vous en un show gracieux et coloré, plein de fantaisie et de trouvailles.
- **Venez et vivez ce show unique!**

Vendredi 11 avril, 15 h et 20 h 30

à l'EUROTEL
Salle Gotteron

Entrée libre

Billets : PLACETTE, caisse principale au 2e étage dès le 1er avril

Concours jeans «MICHEL» :
3 bons gratuits
pour un jean MICHEL par défilé.

Nos mannequins sont coiffés par
Salon Hair Club de Fribourg

PLACETTE

Affaires immobilières · Affaires immo

A LOUER
à l'avenue Jean-Marie-Musy
SPACIEUX 3½ PIECES
Cuisine équipée, salle de bains, 2 lavabos.
Telenet.
Garages à disposition.
Libre de suite ou à convenir.

Pour tous renseign., s'adresser. à :
WECK, AEBY & CIE SA
91, rue de Lausanne, 1701 Fribourg
✆ 037-22 63 41
17-1611

A LOUER A FRIBOURG
pour le 1.10.1980
SURFACE de 560 m2
dans centre commercial avec magasin Migros à proximité gare CFF. Locaux sur un niveau, avec quai de déchargement pour camion.

Parking devant le magasin.

Conviendrait à tous genres de commerces.

102 ans **Patria**
Société mutuelle suisse d'assurances sur la vie
Gérance : 1, av. de la Gare, Lausanne, ✆ **021-20 46 57**
17-1415

A louer
de suite ou à convenir
à l'avenue J.-M.-Musy 2,
à Fribourg
magnifiques appartements
de 3 ½ pièces
dès Fr. 441.— + charges
Pour tous renseignements :
REGIE DE FRIBOURG SA
Pérolles 5 a - ✆ (037) 22 55 18
17-1617

A louer
à l'avenue Jean-Marie-Musy
spacieux 3 ½ pièces
Cuisine équipée, salle de bains,
2 lavabos, Telenet.
Garages à disposition.
Libre de suite ou à convenir.
Pour tous renseignements : sadr. à :
17-1611
WECK, AEBY & CIE S.A.
AGENCE IMMOBILIERE 91, RUE DE LAUSANNE
1701 FRIBOURG TEL. 037/22 63 41

A LOUER
Impasse de la Forêt 20-22-24

STUDIOS
Loyers dès Fr. 270.— + charges

APPARTEMENT 3½ pièces-cuisine
Loyer dès Fr. 530.— + charges

APPARTEMENT 4½ pièces-cuisine
Loyer dès Fr. 602.— + charges

APPARTEMENT 5½ pièces-cuisine
Loyer Fr. 1200.— + charges

Entrée de suite ou à convenir
17-1706

ssgi
j.ed. Kramer s.a.
place de la gare 8
1700 Fribourg
✆ 037/22 64 31

COMMUNES DE FRIBOURG ET VILLARS-SUR-GLANE
Particulier cherche
TERRAIN A BATIR
complètement équipé,
à proximité des transports publics,
pour la construction
d'un petit immeuble locatif.

Faire offres en joignant : plan de localisation, plan de situation et prix de vente.

Ecrire sous chiffre AS 81-55 F aux **Annonces Suisses SA ASSA, Pérolles 10, 1701 Fribourg.**

Dans une charmante petite ville touristique du canton de Fribourg, tranquille, au soleil, à vendre
JOLI PETIT IMMEUBLE LOCATIF
entièrement loué. Nombreuses possibilités de location. Totalement reconstruit il y a quelques années seulement. Très bon état d'entretien. Situation de 1er ordre dans quartier ancien de la ville pratiquement sans circulation.
Conviendrait tout particulièrement pour retraité, artisan, rentier, qui pourrait évent. gérer l'immeuble lui-même avec le concours dévoué du concierge.
Fonds propres nécessaires après hypothèques : Fr. 80 à 100 000.—. Rendement des fonds propres 7 à 9 %.
Prière d'adresser les offres sous chiffre 17-500177, à **Publicitas SA, 1701 Fribourg.**

Je cherche à Marly ou Fribourg
appartement 2 pièces
✆ **(037) 24 07 56** h. bureau
✆ **(037) 46 39 72** le soir
17-301268

A louer de suite ou à convenir, à Pérolles
jolie chambre
tout confort, cuisine exclue.
✆ **(037) 22 03 65** le soir dès 19 h.
17-301261

A LOUER
local - entrepôt
à claire-voie.
Libre de suite.
Trim. Fr. 90.—.
S'adresser :
Régie Louis Muller
✆ **22 66 44**
17-1619

A LOUER à Marly
APPARTEMENT de 2½ pièces
Loyer Fr. 540.— charges comprises.
✆ **037-46 48 85**
(le soir dès 19 heures)

A LOUER
dans le quartier du Bourg
APPARTEMENT
comprenant 1 chambre à coucher, grand salon, cuisine habitable, salle de bains, le tout meublé avec cachet.
Prix Fr. 350.— + charges.
S'adresser : ✆ **(037) 22 00 34**
17-301264

Lits français
3 BONNES ACTIONS
Couches à lattes avec tête mobile, compl. avec bon matelas chaud.
10 ans de garantie.
Le tout seulement :
larg. 120 cm 370.—
larg. 140 cm 395.—
larg. 160 cm 495.—
divers modèles également dimensions spéciales

Meilleur marché que tous les autres + livraison gratuite du commerce spécialisé

MULLER LITERIE
Tapissier-diplômé
Fribourg - ✆ 22 09 19
Rue de Lausanne 23
Lundi fermé !
81-19

LES ASSISES DE LA CROIX-ROUGE GRUERIENNE

Intensifier l'action en augmentant les effectifs

La Croix-Rouge gruérienne détient un privilège exceptionnel : son président en charge depuis 1976, le Dr Frédéric de Sinner, est devenu l'année passée médecin en chef de la Croix-Rouge suisse. Cette importante charge n'a pas éloigné le Dr de Sinner de la Gruyère où il a gardé son domicile. Et c'est une chance pour cette section régionale de pouvoir ainsi s'appuyer sur les compétences et le dévouement d'un président placé au sommet de l'organisme suisse.

Au cours de la récente assemblée annuelle de la Croix-Rouge gruérienne, le Dr de Sinner a parlé d'activité discrète. La section compte une centaine de membres, effectif qui malheureusement marque un petit recul. « Les décès ne sont pas toujours remplacés. On a quelque gêne à se porter membre actif d'une organisation pourtant tout ce qu'il y a de plus humanitaire. C'est regrettable, car si, à l'échelle du district, on ne rencontre pas de misère collective, bien des cas de détresse individuelle méritent attention », déclara notamment le président de Sinner.

Cette réalité mit particulièrement en évidence l'initiative prise par la section cantonale de la Croix-Rouge. On se souvient que c'est sous son impulsion que s'est constitué, en Gruyère, le service des soins à domicile. La responsable cantonale de ce secteur, Mme Anne-Marie Veste, honorait d'ailleurs l'assemblée de sa présence.

FRIBOURG : EXEMPLAIRE

M. Jean Pascalis, secrétaire général de la Croix-Rouge suisse, à Berne, était également à Bulle. Après Genève, où l'événement est déjà assez ancien, releva M. Pascalis, Fribourg est le seul canton où l'organisation des soins a fait l'objet d'un mandat décerné à la Croix-Rouge. Et la façon dont Fribourg a conçu ce service en fait un canton pilote en la matière. « Ceci est une expérience extrêmement intéressante et nous invitons les autres sections cantonales à venir voir ce qui se fait chez vous », dit M. Pascalis.

Tout comme le Dr de Sinner, M. Pascalis s'attacha également à démontrer les immenses tâches de la Croix-Rouge à l'intérieur du pays même, alors que l'image que l'on s'en fait généralement est essentiellement celle d'un organisme d'entraide internationale. La Croix-Rouge, en Suisse, et, par là, dans les sections cantonales et régionales, est responsable de la formation du personnel infirmier. A ce titre, elle règlemente 115 écoles. Elle met sur pied cours spéciaux, services d'aides à domicile, transports ; elle crée des centres d'ergothérapie, distribue du matériel, organise des collectes — d'argent et de vêtements — et les centres de transfusion de sang.

LE BENEVOLAT

En Gruyère, ces activités sont toujours empreintes de la notion de bénévolat. Leur efficacité n'est plus à démontrer, mais elles pourraient s'intensifier encore si l'effectif des membres augmentait. Aussi, le Dr de Sinner annonça-t-il une campagne de recrutement.

De gauche à droite : Mlle Marie-Thérèse Bochud, vice-présidente, Mme Anne-Marie Veste, responsable cantonale des soins à domicile, le Dr de Sinner, président, Mlle Léonie Clément, et Sœur Ancilla, infirmières. (Photo Charrière)

Au cours de cette séance, l'assemblée ratifia la proposition du comité de répondre favorablement à des œuvres méritantes. Ainsi, l'école « La Ruche » recevra 2000 francs, alors que 1000 francs seront versés en faveur de la restauration de l'abri de Notre-Dame des Marches. D'autre part, la section gruérienne a décidé l'acquisition de 100 lits entièrement équipés, à 50 francs. Il s'agit là d'une offre spéciale de matériel acquis par la Croix-Rouge suisse et l'armée et qui permettra à la section de disposer enfin, à bon marché, du matériel nécessaire.

OR ET ARGENT POUR LE DON DU SANG

Cette assemblée fut aussi le moment de la reconnaissance aux donneurs de sang qui, régulièrement, répondent aux appels provenant de l'hôpital de Riaz où est installé le centre de transfusion et où sont « fichés » 500 donneurs assurant 300 dons de sang par année. 95 donneurs reçurent l'insigne d'argent pour 5 dons au moins et 6 se virent épingler celui d'or pour 25 dons. Ce sont MM. Florentin Ceccaroli, Gilbert Hoeltschi et Pierre Tercier, à Bulle, Aimé Corpataux, à Marsens, Adrien Pythoud et Gaston Repond, à La Tour-de-Trême.

L'assemblée fut encore invitée à élire de nouveaux membres du comité. Ainsi, à la suite du départ de Mlle Léonie Clément, de Mme Marthe Perrin, infirmières, de M. Gabriel Bapst (matériel) et de M. Jean-Jacques Glasson, furent élus Sœur Ancilla, responsable des soins à domicile, Mme Renée Mercier, infirmière, MM. Gérard Noth, Buntschu, et Jacques Delhome.

Y. Ch.

Ville de Fribourg Ville de Fribourg

Au cœur de l'Auge, place du Petit-St-Jean

LE 1er MARCHE AUX PUCES DE LA SAISON

Grosse animation, samedi dernier, à la place du Petit-St-Jean, dans le quartier de l'Auge, où se tenait le premier marché aux puces de la saison. Malgré le froid et la bise, de nombreuses personnes, parmi lesquelles davantage de curieux que d'acheteurs, s'y étaient donné rendez-vous. Côté marchands, outre un certain nombre d'antiquaires ayant pignon sur la place, on remarquait la présence de brocanteurs venus de l'extérieur du canton, de Berne, de Vaud et même de Genève. Côté marchandises, cela allait du bibelot qu'il s'agit de dénicher sous un amas de ferraille ou un tas de verroterie au meuble de valeur, du moins à en juger par son prix.

Le marché aux puces du Petit-Saint-Jean est autant un lieu de rencontre qu'un lieu d'échange commercial. Et, pour beaucoup, il sert tout simplement de prétexte à une promenade dans la Vieille-Ville.

En tout cas, la méchante bise qui soufflait samedi n'a découragé ni les amateurs éclairés, ni les promeneurs. Et ce ne sont sûrement pas les bistrots de la place qui ont eu à s'en plaindre, puisque ce vilain temps leur a valu de faire le plein de clients frigorifiés.

(Texte et photo kr)

Veveyse Veveyse

Rendons au vrai syndic...

Relatant une récente assemblée communale à St-Martin, où fut décidé l'aménagement du tronçon de route traversant le hameau du Jordil, nous avions écrit que M. André Vuagniaux, syndic, présidait cette séance. Nous devons corriger et dire que, depuis les dernières élections communales, c'est M. Gérard Guillet qui est syndic de St-Martin. (yc)

Les accidents Les accidents Les accidents

Avalanche dans l'Oberland bernois

DEUX FRIBOURGEOIS TUES

Deux jeunes Fribourgeois ont été emportés, samedi après midi, par une avalanche dans l'Oberland bernois. Le corps d'une des victimes, M. René Pilloud, de Châtel-St-Denis a pu être rapidement retrouvé. Par contre, celui de son compagnon, M. Beat Waelchli, domicilié depuis peu à La Claie-aux-Moines (VD), n'a pu être localisé. Les recherches ont été interrompues dimanche.

L'avalanche, d'une très grande importance, est descendue sur la face sud du Mönch. Les deux hommes ont été engloutis par l'énorme masse de neige alors qu'ils se trouvaient à près de 3500 m. d'altitude. Montagnards bien entraînés, ils faisaient de l'alpinisme dans ce secteur.

L'alerte a été donnée samedi aux environs de 13 h. 30. Une quinzaine de sauveteurs, basés à la Petite-Scheidegg, à Grindelwald et à Mürren, ont été transportés sur les lieux du drame par les hélicoptères d'Air Glacier, à Lauterbrunnen, et du BOHAG à Interlaken.

Le corps de M. Pilloud a été rapidement localisé. Il a été ramené à Viège, le mauvais temps empêchant l'hélicoptère de se poser dans l'Oberland. Malgré l'engagement de chiens d'avalanche, le corps de M. Waelchli n'a pas été retrouvé. Vu l'énorme surface touchée par la coulée de neige et la violence de l'avalanche, les sauveteurs ont décidé d'interrompre les recherches dimanche à midi.

Selon un membre de la colonne de secours, les deux alpinistes ont pris un très grand risque en faisant une excursion dans ce secteur.

M. René Pilloud était âgé de 27 ans. Il était célibataire et travaillait comme dessinateur dans une entreprise châteloise. Son compagnon, M. Beat Waelchli, qui avait habité Les Paccots et Châtel-St-Denis, était âgé de 26 ans. Il était également célibataire et travaillait comme dépanneur d'appareils ménagers. (ATS/Lib.)

Moléson-sur-Gruyères

CAMPEUR TROUVE MORT

Lundi matin, des campeurs ont trouvé mort au bord d'un sentier, un Lausannois, M. Louis Guidon, 72 ans, non loin du camping où il séjournait, à Moléson-sur-Gruyères. Dans la nuit de dimanche à lundi, la victime s'était rendue aux toilettes communes du camping, près du restaurant de La Chaux, lorsqu'elle chuta et s'ennuqua. (ATS)

ACTE IMBECILE A BULLE

Appel aux témoins

Dans la nuit de vendredi à samedi, avant 4 h, des inconnus, que la police recherche, ont tendu un câble à travers la rue St-Denis, à Bulle, l'attachant d'un côté de la route à un candélabre, à une hauteur d'environ 3 mètres, de l'autre, au tronc d'un arbre, à ras du sol.

Survint, au volant de sa voiture, un médecin en séjour à Moléson-Village qui devait se rendre pour une urgence à l'hôpital de Billens. A la rue St-Denis, le véhicule se prit dans le câble qui s'enroula autour d'une pièce de la direction. Il y eut des dégâts.

La gendarmerie de Bulle, qui mène l'enquête, prie les témoins éventuels de cet acte de vandalisme de prendre contact avec elle en téléphonant au (029) 2 56 66. (yc)

On recherche encore...

Dans la nuit de vendredi à samedi, une voiture en stationnement à la rue de la Poterne, près du garage Moderne à Bulle, fut endommagée par une autre auto dont le conducteur prit la fuite. Le véhicule recherché est de couleur vert-clair ; il doit être endommagé à l'avant gauche.

L'automobiliste fautif et les témoins éventuels sont priés de se faire connaître à la gendarmerie de Bulle : tél. (029) 2 56 66. (yc)

Schmitten

Collision spectaculaire

Dimanche à 9 h. 35, un automobiliste de Mühletal circulait de son domicile vers Fribourg. A Berg, près de Schmitten, il bifurqua à gauche pour se rendre au café de la localité. A cet instant, une voiture pilotée par une conductrice d'Alterswil dépassa le premier véhicule. En raison des deux manœuvres contradictoires, une violente collision se produisit. Les deux voitures furent projetées contre une automobile à l'arrêt, puis contre la façade du café, qui fut en partie démolie. Des tables à l'intérieur de l'établissement furent même endommagées. Seule, une personne dans l'une des voitures fut légèrement blessée. Les deux automobiles, valant 25 000 fr. sont démolies. La façade du café a subi pour 30 000 fr. de dégâts. **(Lib.)**

PRÈS DE BROC

Embardée sur la chaussée glissante

Dans la soirée de vendredi, vers 21 h, un automobiliste de Bulle, âgé de 19 ans, circulait de Broc en direction de Botterens. Franchissant le pont sur la Jogne, sa machine dérapa sur la chaussée glissante, se jeta contre la glissière de sécurité avant de s'immobiliser au centre de la chausée. Le conducteur et ses deux passagers, MM. Daniel Rime et Christian Dupasquier, 18 ans, habitant La Tour-de-Trême et Bulle, furent conduits à l'hôpital de Riaz. Il y eut pour 4000 fr. de dégâts. (yc)

LE PAQUIER

Gros dégâts dans une collision

Un automobiliste argovien circulait samedi à 16 h 30 de Moléson-sur-Gruyères en direction de Bulle. Au Pâquier, à la croisée proche du buffet de la Gare, il se déporta sur sa gauche et entra en collision avec une auto genevoise, qui arrivait normalement en sens inverse. La collision n'a pas fait de blessé, mais pour plus de 12 000 fr. de dégâts. (yc)

MARLY

Refus de priorité

Samedi à 13 h. 35, un automobiliste de Praroman roulait dans la localité de Marly. En débouchant de la rue des Grangettes sur la route principale il n'accorda pas la priorité à une voiture pilotée par une habitante de Chevrilles. Les quatre occupants de cette dernière voiture furent conduits à l'Hôpital cantonal pour un contrôle. **(Lib.)**

FROIDEVILLE

Conducteur peu scrupuleux

Dimanche soir vers 19 h. 25, un automobiliste d'Ecuvillens roulait de Fribourg en direction de son domicile. A Froideville, dans un virage à gauche, sa voiture fut heurtée par un véhicule inconnu qui venait en sens inverse. Le conducteur fautif continua sa route sans se préoccuper des dommages. L'automobiliste d'Ecuvillens et son épouse furent légèrement blessés et conduits à l'Hôpital cantonal. Dégâts : 4000 fr. **(Lib)**

GRANDSIVAZ

Route coupée

Hier à 11 h. 30, un automobiliste de Donatyre se dirigeait de Middes vers Payerne. En s'engageant sur la route Fribourg-Payerne, il coupa la route à une voiture allemande qui roulait en direction de Fribourg. Pas de blessé, mais des dégâts pour 9000 fr. **(Lib)**

CORMONDES

Dégâts matériels

Hier à 13 h. 30, une collision est survenue dans la localité de Cormondes entre deux voitures fribourgeoises. Pas de blessé, mais de la casse pour 5000 fr. **(Lib)**

Votre cuisine directement du fabricant spécialisé

Visitez notre EXPOSITION

Bloechle Fils SA

Fabrique et Exposition
Route de la Chapelle 3
Estavayer-le-Lac — ✆ (037) 63 10 56
17-1650

Petrol - Charmettes S.A.
FRIBOURG — Tél. 037 / 82 31 41
CARBURANTS & LUBRIFIANTS
HUILE DE CHAUFFAGE
Gulf SHELL
DEMANDEZ NOS PRIX !
17-250

Le poisson frais ne s'achète que chez
COMESTIBLES
Essig Frères
PECHERIE BROYARDE
Rue de Romont 23 — FRIBOURG
✆ 037-22 64 44
toujours bon et pas cher !
17-57

Ebénisterie d'art
Michel BOVET SA
Rte de Chésalles 30, 1723 Marly
Exécution de meubles de style ancien et actuel, sur commande
Restauration de mobilier ancien
✆ 037-46 37 04
17-303

Prêt-confiance

- sans complications, choisi sur mesure et rapide
- assurance globale incluse
- pas de déduction pour frais de dossier

De l'argent comptant immédiatement pour particuliers à des conditions de confiance.

Montant du créd. Fr.	Mensualités pour une durée de 24 mois	36 mois	48 mois
3000.–	144.40	102.45	81.50
8000.–	381.60	269.85	213.95
14000.–	661.70	466.20	368.50

Banque Finalba
Filiale de la
Société de Banque Suisse

Je désire un prêt-confiance de

Fr. remboursable par mensualités de Fr.

Nom
Prénom
Rue/No
NP/Localité
A cette adresse depuis — Profession
Téléphone — même place depuis
Date de naissance (jour, mois, année)
célibataire ☐ marié ☐ — Revenu (y compris salaire de l'épouse et gains complémentaires) Fr.
Nationalité
Originaire de
pour les étrangers: permis A☐ B☐ C☐ — Date
Signature LL

Téléphonez-nous, passez nous voir ou envoyez simplement ce coupon.

Banque Finalba, La Placette, rue de Romont 30, case postale 300, 1701 Fribourg, tél. 037/22 08 52

Egalement dans 17 autres filiales Finalba ou auprès de l'une des 170 succursales de la Société de Banque Suisse.

à la PLACETTE Heures d'ouverture du guichet comme celles du magasin.

Offres et demandes d'emploi

NETTECO

Importante entreprise de nettoyage à sec de vêtements cherche pour son magasin au Centre commercial d'**AVRY-sur-MATRAN**

EMPLOYEE

pour travaux variés et contacts avec la clientèle.
Formation serait donnée.

Entrée tout de suite ou à convenir.

Faire offres à
BAECHLER TEINTURIERS, av. de la Sallaz 47, 1010 LAUSANNE
✆ 021-32 33 71

22-1224

OMEGA

SSIH ELECTRONIC
unité d'OMEGA Manufacture SA

cherche pour son département **Quartz**

UN AGENT DE METHODES

ayant si possible quelques années de pratique dans l'établissement de la structure du produit.

Son activité consistera à

— analyser des procédés en relation avec les équipements existants et proposer les suites opératoires optimales pour chaque composant

— concevoir les modes opératoires, planifier différentes actions, déclencher et surveiller des essais

— déterminer des temps alloués

— établir et entretenir les fiches de modification.

Les offres, avec prétentions de salaire et documents usuels sont à adresser à **OMEGA Manufacture SA, service du personnel, rue de l'Allée 23, 2503 Bienne.**

OMEGA Membre de la Société Suisse pour l'Industrie Horlogère S.A. SSIH

06-2106

VOTRE NOUVELLE CARRIÈRE SUR UN PLATEAU:

Présenter les fromages suisses dans les cours professionnels

IL Y A BIEN DES AVANTAGES:

- un programme d'enseignement audio-visuel, bien conçu, à disposition
- une large indépendance
- la sécurité de l'emploi sans la routine
- une voiture d'entreprise
- et bien sûr, la semaine de cinq jours, avec un salaire et des conditions sociales à la hauteur.

VOUS AVEZ TOUTES LES CHANCES DE DÉCROCHER LA TIMBALE SI:

- vous êtes de langue maternelle française
- vous parlez l'allemand ou le suisse allemand
- vous avez un certain sens pédagogique
- vous avez un très bon contact avec les jeunes
- vous êtes capable d'exécuter avec soin les tâches administratives
- vous habitez, ou vous êtes prêt à venir habiter Berne ou les environs (c'est très sympa, beaucoup de Romands vous le confirmeront)
- vous êtes enthousiasmé par l'idée d'aller présenter nos programmes de formation dans les écoles professionnelles d'apprentis cuisiniers et les cours de cafetiers en Suisse romande et, très partiellement, en Suisse alémanique
- en plus, vous avez certaines connaissances des fromages ou de la restauration. Ou vous êtes décidé à vous mettre en mesure de répondre aux nombreuses questions de vos futurs élèves. On vous aidera, bien sûr.

Saisissez votre chance en envoyant votre candidature avec photo et annexes habituelles à

UNION SUISSE DU COMMERCE DE FROMAGE SA

SERVICE DU PERSONNEL
CASE POSTALE 2719
3001 BERNE

SCHWEIZ SUISSE SVIZZERA SWITZERLAND

DURS D'OREILLES ?

SERVICE ACOUSTIQUE
OVULATON
O. VUILLE
dipl. du C.N.A.M.P.
Rue de la Dîme 80
2002 NEUCHATEL
Trolleybus No 7
✆ (038) 331176

Pour tous vos problèmes, nous sommes à votre disposition. Dernières nouveautés, appareils et lunettes acoustiques, bonne compréhension, même dans le bruit, écoute naturelle.

ESSAIS GRATUITS.

Service après vente.
Fournisseur conventionnel de **l'assurance-invalidité,** renseignements et démarches ; aussi pour les rentiers AVS.

CONSULTATION AUDITIVE : mercredi 9 avril de 10 h à 12 h et de 13 h 30 à 15 h 30

Pharmacie du CAPITOLE, C. Bourgknecht, 34, av. de la Gare, **FRIBOURG**
28-182

Plan Crédit Orca – le bon calcul.

Prêt désiré: Fr. — Mensualités: env. Fr.
Nom: — Prénom:
Né le: — Etat civil: — Nationalité:
Rue/nº:
NP/lieu: — Depuis quand:
Profession: — Revenus mensuels:
Employeur:
Date: — Signature:

ORCA

Banque ORCA SA, rue St-Pierre 30, 1701 Fribourg, tél. 037 22 95 31. Egalement bureaux à Genève, Lausanne et Zurich. Un institut spécialisé de l'UBS. 23

Offres et demandes d'emploi

Fabriques d'horlogerie de Fontainemelon SA

Situées dans la campagne, à 15 km de Neuchâtel et de La Chaux-de-Fonds, nous occupons 1600 personnes.

Pour la **DIVISION MECANIQUE ET ELECTRONIQUE** nous désirons engager des

MECANICIENS DE PRECISION

MECANICIENS ELECTRONICIENS

auxquels nous confierons l'exécution de travaux de montage et mise au point de machines automatiques destinées à la fabrication de pièces d'horlogerie et à l'assemblage de modules électroniques pour montres à quartz.

Les personnes intéressées par ces emplois sont invitées à nous adresser leurs offres de service par écrit (curriculum vitae) ou à prendre contact par téléphone au **038-53 33 33,** afin de fixer la date d'une entrevue.

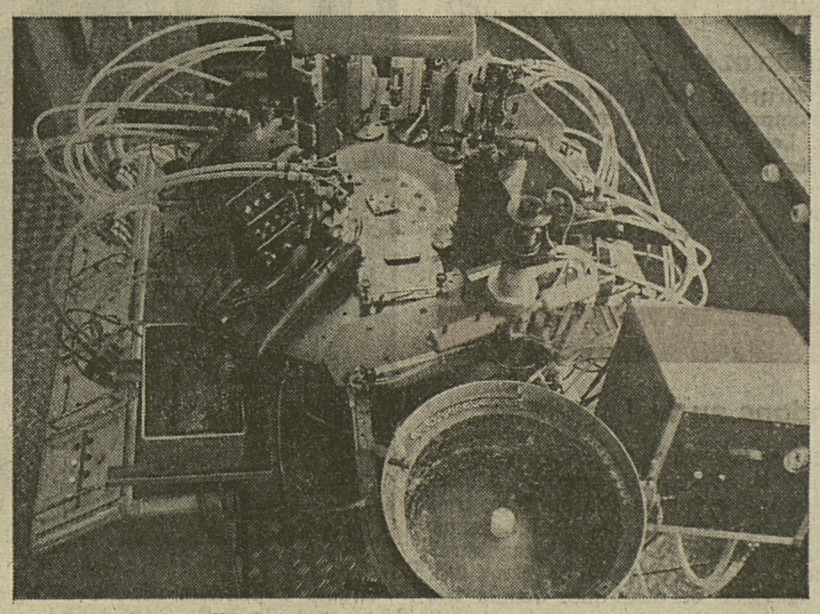

28-12

Nous cherchons, pour entrée immédiate ou date à convenir

UN TECHNICIEN GÉOMÈTRE

branche I ou branches I et II

Faire offre avec curriculum vitae manuscrit, références complètes, prétentions de salaire.

Cas échéant, dessinateur géomètre expérimenté capable d'initiatives serait accepté et formé en vue d'obtenir les certificats I et II.

Nous offrons les avantages sociaux usuels, caisse de prévoyance, etc. et une ambiance de travail agréable basée sur une entière confiance réciproque. Nous exigeons les qualités morales et professionnelles requises pour l'exercice de la profession de technicien au service d'un ingénieur-géomètre du registre foncier et en contact direct avec la clientèle.

Votre offre est à adresser au

Bureau technique Pierre MORARD
Ingénieur-géomètre officiel EPF
Rue de Gruyères 35 — 1630 BULLE

17-121212

La TV, c'est de l'entrain quotidien.

ce soir, 19 h. 50

Frédéric

Bons becs du Québec!
Souriez tous les soirs,
du lundi au vendredi.

A la TV romande, bien sûr.

tv

Fr. 8750.–

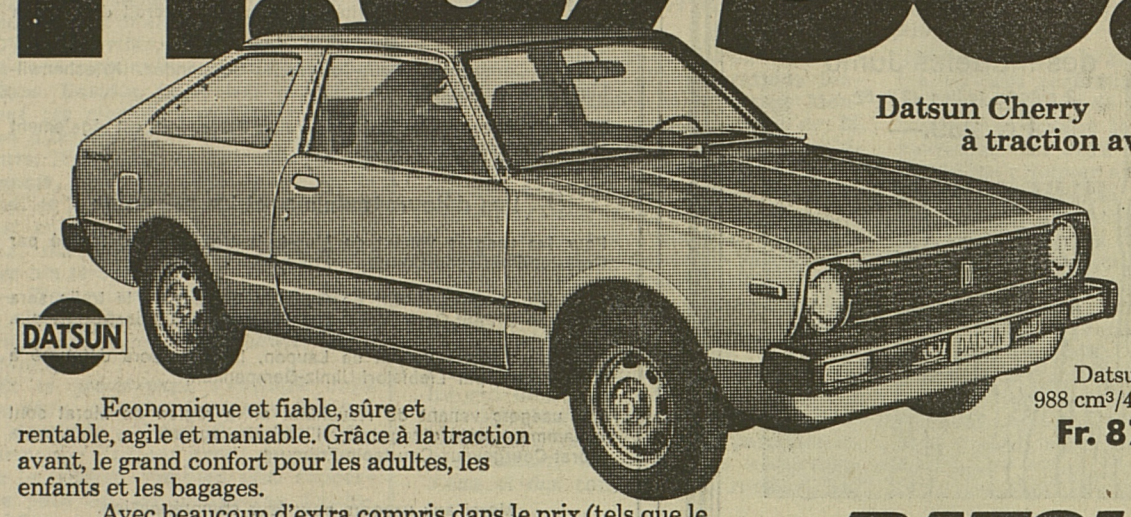

Datsun Cherry
à traction avant

Datsun Cherry
988 cm³/45 ch DIN
Fr. 8750.–

Economique et fiable, sûre et rentable, agile et maniable. Grâce à la traction avant, le grand confort pour les adultes, les enfants et les bagages.

Avec beaucoup d'extra compris dans le prix (tels que le dégivreur pour les vitres latérales, la baie arrière chauffable, etc.).

La robuste Cherry s'obtient en hatchback, en coupé, en limousine à 4 portes et comme combi. Une voiture qui ne vous réjouit pas seulement quant au prix.

DATSUN
Qualité et fiabilité

Fribourg : Garage Hänni SA, 7, rte de Marly, 037-22 32 03. **Nuvilly :** SOV Auto, Lambert SA, 037-65 15 45. **Plaffeien :** Garage Gebr. Rappo AG, 037-39 12 43. **Posieux :** Garage Robert Gevisier, 037-31 22 35. **Riaz :** Garage de la Prairie, Louis Moret, 029-2 70 91. **Romont :** Garage Albert Winkler, r. des Moines 58, 037-52 15 88, **Cudrefin :** Garage Bernard Forestier, 037-77 13 70. **Domdidier :** Garage Hans Aegerter, 037-75 12 69. **Düdingen :** Garage Franz Vonlanthen, 037-43 11 67. **Fribourg :** Garage Bellevue, Oberson-Rappo AG, Bernstrasse 24. 037-28 32 32. **Payerne :** Garage des Foules, J.-E. Mayor, 037-61 68 72. **Schmitten :** Garage Ernst Schöpfer, 037-36 12 71. 149-383-519

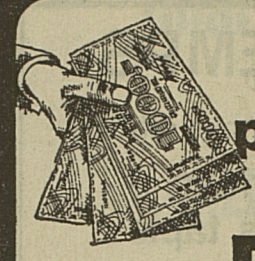

Seul le
prêt Procrédit
est un
Procrédit

Toutes les 2 minutes
quelqu'un bénéficie d'un «Procrédit»
vous aussi
vous pouvez bénéficier d'un «Procrédit»

rapide
simple
discret

Veuillez me verser Fr. _____
Je rembourserai par mois Fr. _____
Nom _____
Prénom _____
Rue _____ No. ____
NP/localité _____

à adresser dès aujourd'hui à:
Banque Procrédit
1701 Fribourg, Rue de la Banque 1
Tél. 037-81 11 31 61 M3

Commerçants

Vos clients paient-ils mal ? Confiez-nous vos encaissements.
INTERVALLE SA
10, rue de Hesse,
1204 Genève,
✆ (022) 28 49 40 ;
10, place de la Gare
1001 Lausanne
✆ (021) 22 55 21
Je désire un rendez-vous sans engagement.

Nom : _____
Prénom : _____
Rue : _____
Localité : _____

Nous nous rendons à domicile. L.C.

TV couleurs Philips

transistorisés, multinormes
grand écran, 6 mois garantie, de Fr. 350.— à Fr. 500.— pièce

TV couleurs neufs

au prix le plus bas dès Fr. 800.—.
Garantie 6 mois.

✆ (037) 64 17 89
17-301276

DENNER

valable du 8.4.80

économie garantie!

Sirop de framboises 1 litre ~~2.85~~ **2.35** (+ dépôt –.50)

Sirop de Grenadine 1 litre ~~2.70~~ **1.90** (+ dépôt –.50)

Sirop d'oranges 1 litre ~~2.60~~ **1.90** (+ dépôt –.50)

Sirop de citrons 1 litre ~~2.80~~ **2.15** (+ dépôt –.50)

Rexona
Deo Douche

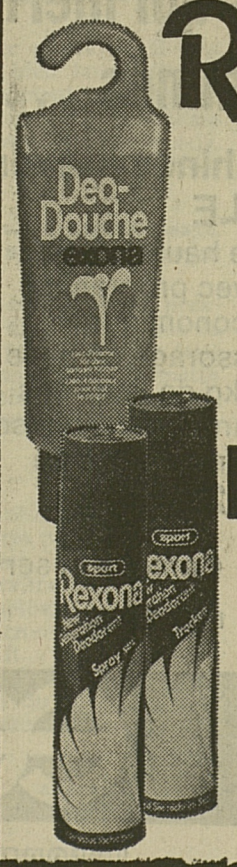

150 ml ~~2.95~~ **2.35**
(100 ml 1.57)

Déodorant
- Fresh 125 g
- Tropic 125 g
- Activ 125 g
- Sport 155 g

~~3.75~~ **3.10**
(100 g 2.–)

CHALET
fromage à tartiner,
gras
6 portions

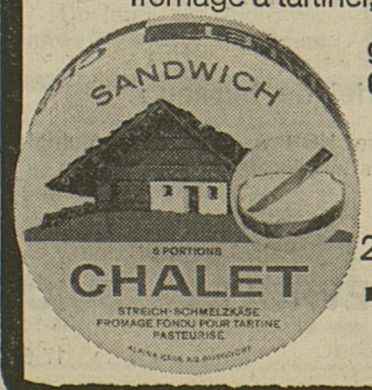

200 g ~~1.95~~ **1.55**

Oulevay
chocoly
Biscuits délicieux fourrés à la crème au chocolat
250 g ~~1.90~~ **1.50**

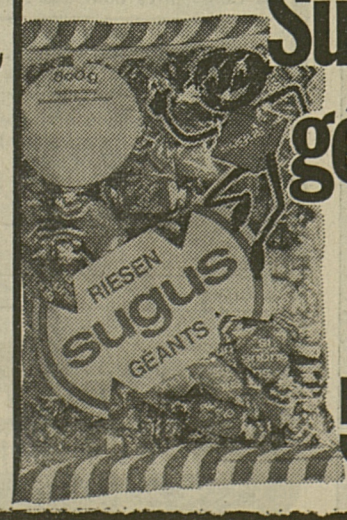

Sugus géants
800 g ~~6.50~~ **5.50**
(100 g –.69)

Serena

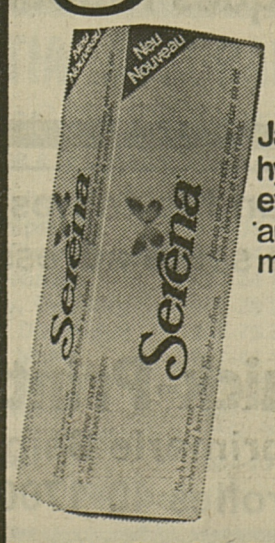

nouveau

Jamais une serviette hygiènique aussi sûre et confortable ne fut aussi absorbante et mince

10 pièces ~~1.85~~ **1.45**

DI-15/8480

VILLE DE FRIBOURG

RESTRICTIONS DE CIRCULATION

En raison des travaux de pose des conduites de gaz naturel à la rue des Bouchers, la circulation venant de la rue du Pont-Suspendu sera déviée par la rue de la Poste, la Grand-Rue et la rue de Zaehringen

dès le mercredi 9 avril 1980
pour une durée d'environ 3 semaines.

Cette restriction ne concerne pas les transports en commun ni les poids lourds. En conséquence, le stationnement sera interdit à la rue des Bouchers et partiellement interdit à la Grand-Rue et à la rue de Zaehringen.

Nous vous prions de vous conformer à la signalisation mise en place et vous en remercions.

SERVICE DE LA CIRCULATION

17-1006

ACTION de PRINTEMPS

A tout acheteur d'une **voiture d'occasion** nous offrons

un porte-bagages — un jerrican — un triangle de panne — les tapis

Occasions garanties

FIAT Ritmo 75 CL	1979	MORRIS 850	1975
AUDI 80 GLS	1979	DAF 46	1975
RENAULT 5 TS	1976	OPEL Kadett	1974
HONDA Civic autom.	1976	AUDI 80	1973
RENAULT 12 break	1976	RENAULT 12 TL	1973
RENAULT 16 TL	1976	RENAULT 4 TL	1977
LANCIA Beta 1600	1975	RENAULT 5 TL	1972
FIAT X 1/9	1975		

Ces voitures sont vendues expertisées avec garantie - Larges facilités de paiement.

Garage Gabriel Guisolan S.A.
Agence HONDA
Rte du Jura 13 Tél. 26 36 00 Fribourg

17-1182

Des avantages qui méritent d'être examinés . . .

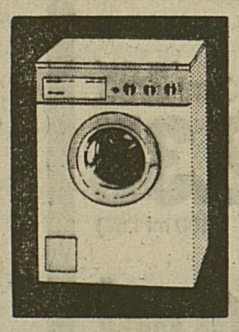

Machines à laver MIELE
— de haute qualité
— avec programme économique
— essorage efficace
— 4 kg de linge sec
— sans fixation au sol
Modèles à partir de
Fr. 1220.—

Livraison gratuite — Garantie et service

Visitez nos magasins

17-360

eef INFORMATION

entreprises électriques fribourgeoises

Installations courant fort et faible
concession A+B des PTT

Quand le temps presse une seule adresse

Quick-Print
Imprimerie Saint-Paul
Pérolles 40 1700 Fribourg

Angéloz-mode habille toutes les tailles

Angéloz Mode

APW Fribourg Rue de Romont 33 (1er étage)
Angéloz-boutique Fribourg/Avry-Centre

Le fleuriste de classe

Fleur André

FRIBOURG
Rue de Romont 20 ✆ (037) 22 92 92
Pérolles 18 ✆ (037) 22 12 02

NEUE SPRACHENSCHULE

Rue de Romont 20 (2e étage), 5 minutes de la gare
1700 Fribourg. ✆ **22 58 88** de 14-17 h.

DEBUT DES COURS : EN AVRIL
Seulement 5 - 8 élèves par classe !

Anglais	Français
Allemand	Italien
Espagnol	Schwyzerd.

COURS POUR AVANCÉS : leçon d'essai GRATUITE !

● **Cours privé individuel :** aussi entre 12-14 h et le soir ●

On apprend les langues en parlant chez nous, vous parlez dès la première heure

Téléphonez-nous ou écrivez-nous. Nous vous enverrons volontiers et sans engagement de votre part, le programme de nos cours.

Nom : 1

Rue :

NP/Localité :

118.386.330

NOUVELLE ÉCOLE DE LANGUES

ECOLE D'INGENIEURS

FRIBOURG

Ecole technique supérieure (ETS)

Sections de
— mécanique
— électrotechnique
— architecture
— génie civil
— chimie

Examens d'admission : lundi 5 mai 1980 de 8 à 16 h.

Clôture des inscriptions : 30 avril

Début de l'année scolaire : lundi 8 septembre 1980

Renseignements :
Direction de l'Ecole d'ingénieurs
Ch. du Musée 4, 1700 Fribourg, ✆ 037-24 32 16

17-1007

La Gendarmerie cantonale fribourgeoise

communique :

Samedi 12 avril 1980 se déroulera le championnat suisse de marathon dans la région de Cormondes.

Pour des raisons de sécurité, le trafic sera interdit de 12 h. à 17 heures sur les routes suivantes :

Cressier-Cormondes. Petit-Cormondes-Cormondes. Kriechenwil-Liebistorf-Cormondes.

La route communale Liebistorf-Jeuss-Salvenach est également interdite à toute circulation.

Les détournements sont les suivants :

Pour les usagers venant de Morat, le trafic sera détourné par Cressier-Courlevon-Courtepin-Fribourg.

Pour les usagers venant de Guin ou Boesingen, le trafic sera détourné à Petit-Cormondes, par Monterschu-Cordast-Courtepin.

Pour les usagers venant de Laupen, le trafic sera détourné à Kriechenwil, par Liebistorf-Ulmiz-Gempenach.

Les usagers venant de Neuchâtel et la région de Morat sont instamment priés d'emprunter l'itinéraire suivant : Morat-Courgevaux-Courtepin-Fribourg.

Merci aux usagers pour leur compréhension.

17-23306

Office cantonal des faillites, à Fribourg

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES D'UNE VILLA

située dans la commune de Portalban.
Vendredi 18 avril 1980, à 10 h 30, à Portalban, dans une salle de l'Hôtel Le Verdet, l'office vendra aux enchères publiques l'art. 838 du cadastre de la commune de Portalban, soit une villa construite en 1973 et comprenant 3 chambres à coucher, 1 séjour avec cuisine, 1 salle de bains avec douche et WC, 2 réduits et 1 garage pour 2 voitures, dépendant de la faillite de Claude Joray, Le Locle. Surface totale : 1800 m2. Taxe cadastrale : Fr. 157 800.—. Estimation de l'office : Fr. 350 000.—.
L'adjudication sera donnée au plus offrant et dernier enchérisseur.
L'état des charges et les conditions de vente seront déposés à l'office dès le 2 avril 1980.
L'immeuble pourra être visité le mardi 8 avril 1980, de 17 à 17 h 30. Rendez-vous sur place devant la villa, Grèves du Lac No 153.

Le préposé

17-1620

GARAGE DE PÉROLLES
✆ 22 38 88 L. & M. BAUDÈRE FRIBOURG

CESSATION DE COMMERCE

A VENDRE

Equipement de garage :

lifts, compresseur, équilibreuse, colonnes doubles à essence, outillage, etc.

Matériel de bureau :

caisse enregistreuse NCR à compteurs multiples, pupitres, armoires, fauteuils, etc.

Agences
OPEL — CHEVROLET — BUICK

17-630

Rêve de Pâques

— Tu sais, mon petit, que le jour de Pâques les poules, pour fêter à leur façon ce grand jour, pondent des œufs en couleurs. Quand j'étais petit, j'allais les chercher au poulailler et c'était pour moi un émerveillement.

Le grand papa s'est bien appuyé au fauteuil de son dossier, les yeux dans le vague. Il tire une ou deux bouffées de sa pipe et son sourire semble s'envoler un peu dans les volutes de la fumée.

—« Ça va, pépé, faut pas nous la faire ! » C'est son petit-fils qui le regarde d'un air narquois. Il a l'air de dire : « Pauvre pépé, en a-t-il des choses à apprendre. »

Il ne vient pourtant que de commencer son école primaire. Il ajoute :

— D'abord, à l'école, dans les leçons d'environnement, on a préparé des œufs de Pâques avec des décalques qu'a acheté la maîtresse. Ensuite, il y a déjà longtemps que, dans les grands magasins, ils font de la réclame pour ça, comme aussi pour les lapins de Pâques en chocolat.

Pépé essaie de sauver la face, en contre-attaquant sur un autre domaine :

— « Et pourtant, tu sais bien qu'à Pâques les cloches s'en vont à Rome pour se faire bénir par le pape ».

« D'abord, primo, pour voler il faut des autorisations comme pour les avions. Ensuite, je ne sais pas comment tes cloches auraient le temps d'un aller et retour, comme des planeurs. Il se peut qu'autrefois on ne sonnait plus les cloches entre le jeudi et le dimanche, à Pâques. Mais c'est encore un truc qui ne se fait plus, maintenant. Il te faut vivre avec ton temps, pépé.

— T'as raison, mon garçon. Mais, en attendant, c'étaient de jolies légendes qui avaient enchanté notre enfance.

Et le grand-papa s'enfonce dans son rêve, se cale dans son fauteuil et s'endort. « Enfin, il a compris », marmonne l'enfant avant de reprendre la lecture, combien plus suggestive pour lui, de prospectus d'automobiles.

Et pourtant, une fois endormi, il a rêvé qu'une cloche l'avait emporté avec elle dans un pays merveilleux où les automobiles étaient tirées par des lapins en chocolat qui, devant les stations d'essence, pondaient des œufs en couleur. Il n'a jamais raconté son rêve, de peur de passer pour un « demeuré » devant ses copains. Mais il a simplement embrassé son grand-père auquel, à Pâques, il a acheté un paquet de tabac qu'il a caché dans le nid fabriqué à l'école.

J. P.

Météo Météo Météo

Romandie : assez ensoleillé en Valais surtout le matin. Partiellement ensoleillé sur le plateau et quelques pluies éparses possibles le soir.

Suisse alémanique : matin ciel dégagé. Après-midi couvert et précipitations, neige au-dessus de 1000 m.

EVOLUTIONS POUR MERCREDI ET JEUDI

Nord des Alpes et Alpes : temps variable et froid. Quelques précipitations notamment dans l'est et le long des Alpes. Neige jusqu'en plaine.

P

Dancing Le Vieux Chêne
037 22 41 47
Le Vieux Chêne se déchaîne !
Fribourg
Route de Tavel

En avril :
« 20 th CENTURY BAND »
(6 musiciens)

En attraction, les danseuses
* DARA THAI
* MERRY TAYLOR
* SCARLETT

Du lundi au jeudi :
entrée libre pour les dames
17-685

optique Rex
E. AM RHYN
PEROLLES 5a
1700 FRIBOURG
Votre préféré... à tous points de vue !
17-564

Broye Broye Broye Broye Broye Broye

A la cave des vignerons broyards, de gauche à droite MM. Edouard Gremaud, Jean-Pierre Robatel, Jean-Paul Meyer, Paul Joye et Maurice Monney. (Photo Lib-GP).

PRISE DE CONGE AUX AMELIORATIONS FONCIERES

Mardi dernier, la commission consultative en matière d'améliorations foncières que préside M. Maurice Monney, de Châbles, prenait congé de M. Paul Joye, chef de service aux améliorations foncières durant vingt ans. Un apéritif à la cave de l'Association des vignerons broyards, à Cheyres, suivi d'un repas dans un restaurant d'Aumont permirent aux membres de la commission et à quelques personnalités — dont MM. Joseph Cottet, conseiller d'Etat et Jean-Pierre Robatel, chef de service à la Direction de l'agriculture — d'exprimer leurs sentiments de gratitude à celui qui donna le meilleur de lui-même à l'agriculture, notamment dans le domaine des remaniements parcellaires, des chemins alpestres, des adductions d'eau et des constructions rurales. Bénéficiant d'une grande audience dans les services fédéraux, M. Joye fut un ardent défenseur de la paysannerie fribourgeoise, qu'elle soit de plaine ou de montagne. M. Joye ne visait en effet qu'un but : donner aux gens de la terre des instruments de travail adaptés à cette époque. Personnalité ouverte aux problèmes, l'ancien chef de service des AF de ce canton peut quitter son mandat avec la certitude du devoir parfaitement accompli. Tour à tour, MM. Joseph Cottet, Jean-Pierre Robatel, Edouard Gremaud, Auguste Glasson, Gérald Gremaud et Emile Pasquier dirent leur merci le plus sincère à M. Joye dont le successeur, M. Jean-Paul Meyer, avait aussi été associé à la fête de mardi.

GP

Gruyère Gruyère Gruyère Gruyère Gruyère

L'heure des récompenses (Photo Menoud).

Riaz : « La Coccinelle » fait salle comble

Le club des accordéonistes « La Coccinelle » de Vuippens-Marsens et environs, composé de 34 seniors, 32 juniors et 11 débutants, a fait salle comble à l'occasion de son récent concert qui s'est déroulé à l'école de Riaz.

On entendit d'abord les débutants, sous la baguette de Mlle Catherine Froidevaux. Conduite par M. André Repond, la catégorie des juniors emmena ensuite l'auditoire à travers un voyage musical. Les seniors dirigés par Mme Dlacombaz exécutèrent quant à eux notamment « Le chœur des Hébreux » de Verdi et la « Danse du sabre » de Khachaturian.

Au cours de la soirée, plusieurs distinctions furent décernées et M. Pache, président de la Fédération fribourgeoise des accordéonistes, releva les mérites de la fondatrice du club, Mme Jeannette Delacombaz. C'est le fameux trio Schwab du Locle qui mit un point final à ce concert. **(ip)**

P

LINGE de MAISON
le spécialiste à Fribourg
Brunschwig
Av. de la GARE

ECOLE DE CIRCULATION
Charles BERSET
Platy 31 — Villars-sur-Glâne
Voitures : GOLF et MAZDA normale et automatique
Dans le secteur du Grand-Fribourg prise en charge de l'élève au domicile ou à la gare.
17-22916

Nos compliments

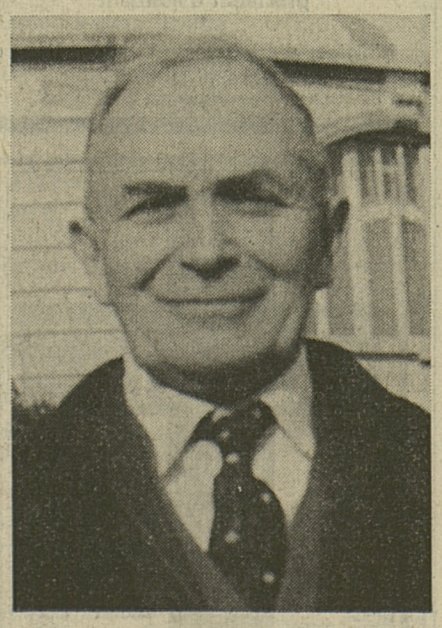

M. Victor Strebel, habitant Fribourg, a fêté, le 1er avril dernier, ses 80 ans, entouré de sa famille et de ses amis. Nos compliments. (Lib)

LE PORTRAIT MINUTE DE...

ANDRE NICOLET

Charron

CHEIRY

Né le 3 mars 1913 à Cheiry, son village d'origine, M. André Nicolet était le fils d'un père agriculteur et d'une mère tisserande, parents de quatre garçons et d'une fille. M. Nicolet passa toute son enfance à Cheiry où il fréquenta l'école primaire avant d'envisager des études. Très doué dans toutes les branches, à part le chant — son livret scolaire en témoigne — le jeune villageois d'alors embrassa finalement le métier de charron. Il nous en explique les raisons :

— Eh bien, voilà pourquoi j'ai appris le métier. Il arrive un moment où il faut voler de ses propres ailes. J'ai peut-être voulu continuer une tradition ancestrale car mes ancêtres travaillaient comme bâtisseurs. D'autre part, la campagne ne m'attirait guère. J'ai eu l'occasion de faire un apprentissage assez proche de la maison et c'est ce qui m'a décidé.

● A vos yeux, quelles doivent être les qualités essentielles d'un bon charron ?

— Pour exercer ce métier, il faut aimer le travail bien fait, être bon observateur et, surtout, savoir mettre la main à tout. Peu de métiers étaient aussi diversifiés que celui-là. A la campagne, il faut tout savoir réparer !

● Au temps de votre apprentissage, que représentait un charron dans un village ?

— Le charron était l'artisan presque complet. Je dirai par là que la diversité dans le travail du bois était très variée. De bonne heure le matin jusque tard le soir il fallait « bûcher » pour satisfaire les agriculteurs.

● Et aujourd'hui ?

— Tout a bien changé. Tout ce qui vient par le progrès périt par le progrès. Il a suffi de la guerre 39-45 pour faire disparaître bien des métiers comme les selliers, cordonniers, forgerons et charrons. Dans certaines professions, il a fallu se recycler. La mécanisation, et peut-être plus encore l'ère du plastique, ont contribué à l'agonie de ces nobles métiers.

● Cheiry d'hier à aujourd'hui : du point de vue agricole, quelle a été l'évolution ?

— Le nombre d'exploitations agricoles a diminué de moitié en quelques années. Tracteurs, remorques, auto-chargeuses et bien d'autres machines sont venues remplacer le bois. Si le pétrole haussait de prix davantage encore, peut-être reverrions-nous le bois reprendre son titre de roi.

● Parlez-nous un peu du travail pour lequel vous avez toujours manifesté le plus grand intérêt...

— Ouvrier chez plusieurs patrons, j'ai acquis une grande habileté manuelle. J'ai encore travaillé sur la carrosserie automobile, la voiture, la construction des bateaux. De magnifiques travaux sortaient de nos mains. Le travail sur le tour à bois est un enchantement par les belles formes qu'on peut donner aux objets.

● Un souvenir particulier ?

— Ayant fait partie de la Société des maîtres charrons du canton de Vaud, membre de l'Union suisse, à Zurich, toujours à la recherche de documentation, j'ai été sollicité pour la fourniture des plans de divers travaux de charronnage pour l'Etat du Brésil, ceci en vue du développement de l'artisanat agricole. Aussi suis-je très heureux d'avoir pu leur faire parvenir mes connaissances dans la pratique de cet art si difficile.

● Vos distractions préférées, en dehors de vos activités professionnelles ?

— Je vous dirai tout de suite que je suis un émule de Darwin. Les randonnées en forêt sont mon plus grand plaisir car j'aime contempler la nature dans toute sa magnificence. Les fleurs et la botanique, c'est merveilleux. Mycologue à l'occasion, je fréquente régulièrement les expositions de Romont, Payerne et même Fribourg.

● L'avenir du métier...

— L'avenir du métier de charron, ici comme ailleurs, je le vois plutôt sombre. Je suis le dernier charron d'assez loin à la ronde et personne ne me remplacera. Il ne se forme plus d'apprentis et pourtant, en toute modestie, je ne vois pas d'autres métiers qui aient rendu autant de services à l'agriculture. Le plastique a supplanté un grand nombre d'objets en bois que l'on fabriquait. Tout cela est regrettable mais ainsi va la vie...

(Propos recueillis par G. Périsset)

P

HELVETIA ASSURANCES FRIBOURG
Bureaux Marcel CLEMENT, Square des Places 1, 81 21 95
Un service à la clientèle qui a de l'expérience et qui dure...

Louis Biolley, Bulle	029- 2 73 69	34 ans d'activité à l'Helvetia
Linus Clément, Ependes	037-33 14 02	17 ans d'activité à l'Helvetia
Georges Zapf, Villars-sur-Glâne	037-24 03 21	16 ans d'activité à l'Helvetia
Hugo Bürgy, Cordast	037-34 13 31	16 ans d'activité à l'Helvetia
Herbert Bertschy, Fribourg	037-28 33 10	14 ans d'activité à l'Helvetia
Charles Werner, Domdidier	037-75 27 74	14 ans d'activité à l'Helvetia
Bernard Delley, Marly	037-46 41 42	10 ans d'activité à l'Helvetia
Paul Gaillard, Corcelles	037-61 55 21	9 ans d'activité à l'Helvetia
Thomas Bürgy, Morat	037-71 44 14	7 ans d'activité à l'Helvetia
Francis Niquille, Charmey	029- 7 18 10	5 ans d'activité à l'Helvetia
Reto Lamia, Morat	037-71 44 38	3 ans d'activité à l'Helvetia

des milliers de clients satisfaits = mieux que des discours...
17-831

Madame Louise Stegmann-Brique, ses enfants et petits-enfants, à Pully et Lausanne ;
Monsieur Constant Brique, à Genève ;
Monsieur et Madame Marcel Brique-Donzallaz, à Farvagny-le-Grand, leurs enfants et petits-enfants, à Farvagny et Corminbœuf ;
Monsieur et Madame Fernand Brique-Schmutz, à Villars-sur-Glâne et famille, à Kloten et Genève ;
Madame et Monsieur Luigi Pietrini-Brique, leurs fils et petit-fils, à Fribourg ;
Madame et Monsieur Roger Droz-Brique, leurs enfants et petits-enfants, à La Chaux-de-Fonds ;
ainsi que les familles parentes, alliées et amies

ont le chagrin de faire part que

Madame
Angèle BRIQUE-PYTHON

a été rappelée doucement à son Créateur le 7 avril 1980, dans sa 86e année, munie des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Lausanne le jeudi 10 avril.

Célébration catholique des funérailles au Centre funéraire de Montoie, chapelle B, à 10 h 15.

Honneurs à 11 heures.

Domicile mortuaire : Centre funéraire de Montoie, 1007 Lausanne.

Domicile de la famille : 87, avenue de Lavaux, 1009 Pully.

En place de fleurs, on peut penser à la fondation La Paix du Soir, CCP 10-11616.

Cet avis tient lieu de faire-part.

L'Eternel est ma lumière et ma délivrance.
Ps. 27 : 1.

R.I.P.

Une messe de requiem aura lieu le samedi 12 avril 1980, à 19 h 45 en l'église de Farvagny.

Monsieur et Madame Simon Raemy-Monney et leurs enfants Patricia et Brigitte, à 1725 Ecuvillens ;
Mademoiselle Chantal Raemy et son fiancé Monsieur Claude Galley, à Ecuvillens;
Sœur Catherine Raemy, à Montagnier (VS) ;
Sœur Ursule Raemy, à La Tour-de-Trême ;
Les familles Raemy, Berger ;
Les familles Monney, Brugger, Wicht et Gay ;
Les familles parentes, alliées et amies

ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur
Gabriel RAEMY

leur très cher fils, frère, neveu, filleul, cousin, parent et ami, enlevé à leur tendre affection le 7 avril 1980 à l'âge de 22 ans, après une courte maladie, réconforté par les sacrements de l'Eglise.

La messe de sépulture sera célébrée en l'église paroissiale d'Ecuvillens, le mercredi 9 avril 1980, à 15 heures.

Le défunt repose en la chapelle mortuaire de l'église de Sainte-Thérèse, à Fribourg.

La messe du mardi 8 avril 1980 à 20 heures, en l'église d'Ecuvillens tient lieu de veillée de prières.

Repose en paix

Il ne sera pas envoyé de lettre de faire part ; le présent avis en tient lieu.

Monsieur Gusti Hürlimann, à Kaltenbach ;
Monsieur et Madame Karl Banzer-Ding, à Schaan ;
Madame et Monsieur Michel Donzallaz-Banzer et leurs enfants, à Vuisternens-devant-Romont ;
ainsi que les familles Hürlimann, Banzer, Ding, Schöni, Broye et Kovatsch ;

ont le chagrin de faire part du décès de

Madame
Brigitte HÜRLIMANN-BANZER

leur chère épouse, fille, sœur, tante, nièce et cousine, décédée à l'âge de 32 ans, à l'hôpital de Schaffhouse après une longue et pénible maladie, réconfortée par les sacrements de l'Eglise.

La messe de sépulture sera célébrée en l'église de Vuisternens-devant-Romont, le mercredi 9 avril 1980, à 15 heures.

Domicile mortuaire : Vuisternens-devant-Romont.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Lundi 7 avril 1980 est entrée dans la joie du Christ ressuscité

Sœur
Anna Boenki
des Sœurs franciscaines missionnaires de Marie

Les religieuses de la communauté vous invitent à partager leurs prières durant la liturgie des funérailles qui sera célébrée dans la chapelle de la Maison Léna, 10, chemin de Jolimont, le mercredi 9 avril 1980, à 9 h. 30.

Monsieur et Madame Bernard Corbat-Chassot, leurs enfants Francis, Philippe, Jacques et Myriam ;
ainsi que les familles parentes, alliées et amies,

ont le chagrin de faire part du décès de

Madame
Louis Corbat
née Germaine Riondel

leur chère mère, belle-mère, grand-mère, parente et amie, enlevée à leur tendre affection le 6 avril 1980, dans sa 90e année munie des sacrements de l'Eglise.

La messe de sépulture sera célébrée en l'église Ste-Clotilde, à Genève, le jeudi 10 avril, à 14 h. 30.

Domicile : 20, rue Caroline, 1227 Acacias-Genève.

R.I.P.

M. le révérend doyen, l'aumônier, la commission, les Sœurs et les pensionnaires du Foyer Ste-Marguerite, à Vuisternens-dt-Romont

ont le profond regret de faire part du décès de

Madame
Blandine Castella
sœur de révérende Mère Marie-Pierre, dévouée directrice du foyer

L'enterrement a lieu ce mardi 8 avril 1980, à 15 heures en l'église d'Albeuve.

Le groupe choral Intyamon Albeuve

a le regret de faire part du décès de

Madame
Blandine Castella
mère de M. André Castella, son dévoué président, et belle-sœur de M. Martin Castella, président d'honneur

L'office d'enterrement aura lieu ce mardi à 15 heures, à Albeuve.

POMPES FUNÈBRES
MURITH
Tél. 22 41 43
Nous assurons aux familles en deuil, un service parfait, digne et discret
Pérolles 27
Fribourg

Madame Noëlla Muller-Kilchoer, à La Roche ;
Monsieur Jean-Marc Muller et sa fiancée Véronique, à La Roche ;
Monsieur et Madame Jakob Muller, à Fribourg ;
Madame et Monsieur Jean-Paul Pfister-Muller et leurs enfants, à Fribourg ;
Madame Alphonsine Kilchoer, à La Roche ;
Madame et Monsieur Armand Donzallaz-Kilchoer et leurs enfants, à La Roche et Bulle ;
Monsieur et Madame Roland Kilchoer et leurs enfants, à Genève ;
Monsieur et Madame Michel Kilchoer et leurs enfants, à Bulle ;
Monsieur et Madame Jean-Claude Kilchoer et leurs enfants, à La Roche ;
Madame et Monsieur Michel Bapst-Kilchoer et leurs enfants, à La Roche ;
Monsieur et Madame Christian Kilchoer et leurs enfants, à Bulle ;
Monsieur André Kilchoer et sa fiancée, à La Roche ;
Monsieur Edouard Boschung, à La Roche ;
Les familles Muller, Aebischer, Rittiner, Federer, Egger, Schornoz, Kilchoer, Volery, ainsi que les familles parentes, alliées et amies

ont le profond chagrin de faire part du décès de

Monsieur
Louis MULLER

leur très cher époux, papa, fils, beau-fils, frère, beau-frère, parrain, oncle, neveu, et ami, enlevé subitement à leur tendre affection le 7 avril 1980, dans sa 49e année, muni des sacrements de l'Eglise.

L'office d'enterrement sera célébré en l'église de La Roche, le jeudi 10 avril 1980, à 15 heures.

Une veillée de prières aura lieu au domicile ce mardi 8 avril à 20 heures.

Domicile mortuaire : 1634 La Roche, Les Planches.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Madame Mathilde Sallouk ;
Ses enfants Antoine, Nadia, Antoinette, Jeannette et Georges, à Villars-Vert 25 ;
Madame et Monsieur Marie-Thérèse Yassa-Sallouk, et leurs enfants, en Egypte ;
Monsieur et Madame Antoine Nasrallah, et leurs enfants, à Fribourg,

ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur
André SALLOUK

leur très cher époux, papa, grand-père, beau-père, oncle et cousin, enlevé à leur tendre affection le jour de Pâques, 6 avril, dans sa 67e année, après une longue maladie chrétiennement supportée, muni des sacrements de la sainte Eglise.

L'office de sépulture sera célébré en l'église de Villars-sur-Glâne, le mercredi 9 avril, à 10 heures.

La veillée de prières aura lieu en la chapelle de Saint-Joseph, le mardi 8 avril, à 19 h. 45, à Villars-Vert.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

L'Association cantonale fribourgeoise de gymnastique

a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur
Joseph JEKELMANN
caisser cantonal

Pour les obsèques, se référer au faire-part de la famille.

La direction et le personnel de la Maison Henri Beaud, à Albeuve

ont le grand regret de faire part du décès de

Madame
Blandine Castella
mère de M. André Castella, employé de bureau et de M. Marcel Castella, contremaître

L'ensevelissement aura lieu à Albeuve, le mardi 8 avril, à 15 heures.

Le Conseil communal d'Albeuve

a le profond regret de faire part du décès de

Madame
Blandine Castella
mère de M. André Castella, conseiller communal et mère de M. Marcel Castella, commandant du Corps des sapeurs-pompiers d'Albeuve

L'ensevelissement a lieu aujourd'hui, mardi 8 avril, à Albeuve, à 15 h.

Memento cantonal Memento cantonal Memento cantonal

URGENCES

PERMANENCE MEDICALE

Fribourg : (037) 23 36 22. Jour et nuit pour les urgences en l'absence du médecin traitant.

Gruyère : (029) 2 70 07 (Permanence médicale des médecins de la Gruyère).

Bulle : (029) 2 84 31 (Hôpital de Riaz).

Estavayer : (037) 63 21 21 (Hôpital).

Romont : se renseigner au (037) 52 27 71.

Châtel-St-Denis : (021) 56 79 41 (Hôpital de Châtel).

Morat : (037) 71 32 00 (Service médical d'urgence).

Payerne : (037) 61 17 77 (police) ou 62 11 11 (Hôpital).

PERMANENCE DENTAIRE

Fribourg : (037) 22 33 43 Dimanche et jours fériés, de 10 h à 11 h 30. Samedi de 8 h à 11 h 30. Autres jours : de 8 h à 11 h 30 et de 14 h à 16 h.

Payerne : se renseigner au 17.

PHARMACIES DE SERVICE

Pharmacie de service du mardi 8 avril: Pharmacie Thiémard (Pérolles 6).

Bulle : renseignements au (029) 2 33 00. Dimanche et jours fériés : de 10 h à 12 h et de 17 h 30 à 18 h 30.

Estavayer : le dimanche de 9 h 15 à 11 h 15 et de 18 h 15 à 19 h 15.

Romont : samedi dès 16 h, dimanche et jeudi suivant. Dimanche de 10 h à 12 h et de 17 h à 19 h.

Châtel-St-Denis : après 19 h et le dimanche, en cas d'urgence, s'adresser à la permanence médicale.

Morat : de 19 à 21 h. Dimanche de 10 h à 12 h. De 21 h à 08 h, s'adresser au (037) 71 20 31.

Payerne : (037) 61 17 77 (police) ou 62 11 11 18 h à 19 h. En dehors de l'horaire normal, s'adresser au (037) 61 17 77 sur ordonnance.

Pharmacies des centres commerciaux d'Avry et du Jumbo à Villars-sur-Glâne : jusqu'à 20 h du lundi au vendredi.

AMBULANCES

Fribourg : (037) 24 75 00. Dessert également la Haute et Moyenne-Singine.

Bulle : (029) 2 84 31 (Hôpital) ou (029) 2 56 66 (police).

Estavayer : (037) 63 21 21.

Romont : (037) 52 13 33 ou 52 27 71.

Châtel-St-Denis : (021) 56 71 78 ou 56 72 21.

Wünnewil : (037) 36 10 10.

Morat : (037) 71 28 52 ou 71 21 44 ou 71 20 31

Payerne : 17.

POLICE

Appel urgent: 17.

Police de la circulation : (037) 21 19 11.

Postes d'intervention :

Fribourg : (037) 21 17 17.

Bulle : (029) 2 56 66.

Estavayer : (037) 63 13 05.

Romont : (037) 52 23 59.

Châtel-St-Denis : (021) 56 72 21

Morat : (037) 71 20 31.

Tavel : (037) 44 11 95.

Payerne : (037) 61 17 77.

FEU

Fribourg : 18.

Autres localités : (037) 22 30 18.

SAUVETAGE

Colonne de secours du Club alpin : (029) 2 56 66.

Hélicoptère : (029) 6 11 53.

Lac de la Gruyère : (029) 2 56 66 ou (029) 5 21 44 ou (037) 45 14 05.

Lac de Morat : (037) 71 55 20 ou 71 48 85 (Vully) ; 75 17 50 (Avenches) ; 21 19 11 (Morat).

Lac de Neuchâtel : (037) 63 13 05 (Estavayer) ; (038) 22 35 77 (Neuchâtel).

HOPITAUX

FRIBOURG

Hôpital cantonal : (037) 82 21 21.

Heures de visites : chambres communes tous les jours de 14 à 15 h et de 19 à 20 h ; chambres privées tous les jours de 14 à 20 h.

Hôpital Daler : (037) 82 21 91.

Heures de visites : chambres communes en semaine de 13 h 30 à 15 h et de 19 h à 20 h ; dimanche et jours fériés de 10 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 15 h 30 ; chambres à 1 ou 2 lits tous les jours de 10 à 21 h.

Clinique Garcia : (037) 82 31 81.

Heures de visites : tous les jours de 12 à 21 h.

Clinique Ste-Anne : (037) 81 .1 31.

Heures de visites : chambres communes tous les jours de 13 h 30 à 15 h 30 et de 19 à 20 h ; chambres privées tous les jours de 10 à 21 h.

Riaz : (029) 2 84 31.

Heures de visites : chambres communes de 14 à 15 h (samedi, dimanche et jours fériés jusqu'à 16 h) et de 19 à 20 h ; chambres privées et mi-privées tous les jours de 14 à 20 h.

Estavayer (037) 63 21 21.

Heures de visites : tous les jours de 13 à 15 h 30 (samedi, dimanche et jours fériés jusqu'à 16 h) et de 19 à 20 h.

Billens : (037) 52 27 71.

Heures de visite : tous les jours : chambres communes de 13 h 30 à 15 h 30 et de 19 à 20 h ; chambres privées de 10 h à 20 h ; pédiatrie pas de visite le soir.

Châtel-Saint-Denis : (021) 56 79 41.

Heures de visites : chambres communes et mi-privées de 13 h 30 à 15 h et de 19 h 30 à 20 h 30 ; dimanches et jours fériés de 13 h 30 à 15 h 30 et de 19 à 20 h ; chambres privées jusqu'à 20 h 30 ; dimanche et jours fériés jusqu'à 20 h.

Meyriez : (037) 72 11 11.

Heures de visites : de 13 h 30 à 15 h et de 19 à 20 h ; dimanche et jours fériés de 10 à 11 h et de 13 h 30 à 15 h.

Tavel : (037) 44 13 83.

Heures de visites : tous les jours de 13 à 16 h et de 19 à 20 h.

Payerne : (037) 62 11 11.

Heures de visites : tous les jours de 12 h 45 à 13 h 45 et de 18 h 45 à 19 h 30 ; chambres privées jusqu'à 21 h ; samedi et dimanche de 12 h 45 à 14 h 50 et de 18 h 45 à 19 h 30.

SERVICES DIVERS

Office du tourisme de la ville de Fribourg : 22 11 56. Location de spectacles : 22 61 85 Grand-Places.

Union fribourgeoise du tourisme : 23 33 63. Rte-Neuve 8, Fribourg.

Poste principale de Fribourg : Guichet urgent : lundi à vendredi de 12 à 13 h 30, 18 h 30 à 21 h. Samedi de 11 à 12 h et de 14 à 17 h. Dimanche de 19 à 20 h Guichets du télégraphe : lundi à samedi et lors de fêtes locales de 7 à 21 h 30 Le dimanche et fêtes générales de 9 à 12 h 30 et de 17 à 21 h.

Aides familiales

— Fribourg : Office familial : 22 10 14 ; **Mouvement populaire des familles :** tél. 23 49 34 de 12 h à 13 h 30 et dès 19 h. **— Sarine-Campagne :** 45 12 15.

Soins à domicile : soins par infirmières, toilette, ménage, repas par une auxiliaire de la Croix-Rouge :

— Fribourg et Sarine : (037) 22 93 08

— Gruyère : (029) 2 30 33 de 11 h à midi, du lundi au vendredi.

— Vallée de la Jogne : (029) 7 18 66.

Babysitting : (037) 22 93 08 (aux heures de bureau).

Crèche universitaire : se renseigner auprès de Pierre Fleiner-Gerster, Le Riedelet 9, Marly.

Crèche de la paroisse réformée : 22 28 44. Pour enfants de toutes confessions, Chemin des Bains 1, Fribourg.

SOS futures mères : 23 44 00 (permanence).

Villa Myriam : 22 64 24 Accueil de la mère et de l'enfant, Avenue de Rome 2, Fribourg.

Consultations conjugales : 22 54 77. Mardi et mercredi, de 14 h à 17 h ; vendredi, de 9 h à 12 h, pour les personnes de langue française. Lundi et jeudi pour les personnes de langue allemande et française, de 14 h à 17 h. — Immeuble du Plaza (91, rue de Lausanne). Entrée par la ruelle du Lycée.

Centre femmes : 21, rue de Lausanne (escalier du Collège) Tous les jeudis à partir de 20 h. Tél 31 19 43.

Femmes-Information : 217, rue Pierre-Aeby, 1700 Fribourg. Tous les jeudis matin, de 8 h 30 à 10 h 30 En cas d'impossibilité, téléphoner le lundi de 18 h à 20 h : 46 18 74 ou 45 18 85.

Centres de planning familial

— Fribourg (Plaza 91, 3e étage : 22 83 22. Tous les jours ouvrables de 9 à 11 h et de 14 à 17 h. De préférence sur rendez-vous.

— Riaz (Hôpital) : (037) 22 83 22 ou (029) 2 84 31. Le jeudi sur rendez-vous uniquement.

— Estavayer-le-Lac (Hôpital) : 22 83 22 ou 63 21 21. Le mercredi sur rendez-vous uniquement.

— Châtel-Saint-Denis (Hôpital) : (037) 22 83 22 ou (021) 56 79 41. Le lundi sur rendez-vous uniquement.

Parents-Service (037) 22 61 14. A l'écoute des parents tous les mardis de 9 à 11 h en allemand et de 14 à 16 h en français. Ecole des parents de Fribourg, case postale 39

Mouvement Enfance et foyer : rue de l'Industrie 8 (037) 24 84 88.

Mouvement de la condition paternelle : (022) 33 89 17 ou 42 51 63. Entraide et conseils. Défense des pères divorcés, séparés, remariés, célibataires, et de leurs enfants. Case postale 578, 1701 Fribourg.

ASASM : service social romand de l'Association suisse pour les sourds démutisés (Consultations sur rendez-vous au 021 23 51 32.

Fondation « Pour la vieillesse - Pro Senectute » : 22 41 53 Du lundi au vendredi de 9 à 12 h et de 14 à 17 h, Rue St-Pierre 26 Fribourg.

Centre Suisse-Immigrés : (037) 22 57 31 Ouvert le samedi de 14 à 19 h ; rue du Nord 23, Fribourg.

Pro Infirmis Service social fribourgeois et Ligue fribourgeoise contre le rhumatisme : 22 27 47 Mercredi de 9 à 12 h, jeudi de 15 à 19 h et sur rendez-vous, Pérolles 8, Fribourg.

Ligue fribourgeoise contre le cancer : 24 99 20 Du lundi au vendredi de 9 à 12 h et de 14 à 17 h, Route des Daillettes 1, Fribourg.

Radiophotographie publique : le 1er et le 3e jeudi du mois de 9 à 12 h Route des Daillettes 1, Fribourg.

Dispensaire antituberculeux : le vendredi de 8 h 30 à 9 h 30 sur rendez-vous uniquement. Hôpital cantonal, Fribourg.

Release Centre d'accueil et d'information pour les jeunes : 22 29 01 (permanence téléphonique). En cas d'urgence : (037) 22 93 59 et 22 41 23, rue des Alpes 30, Fribourg.

Clinique des platanes : 26 33 66. Consultations anonymes pour toxicomanies du mardi au vendredi de 9 h à 10 h. Avenue du Général-Guisan 54, Fribourg

A.A. Alcooliques anonymes : 26 14 89. Case postale 29, 1701 Fribourg.

Service consultatif des locataires : le lundi de 17 à 20 h et le mercredi de 19 à 20 h. Rue Pierre-Aeby 217, Fribourg

Consommateur - Information : 22 98 27. Ouvert tous les mercredis, de 14 à 17 h, Pérolles 8, 4e étage.

Protection des animaux : Refuge pour chiens à Montécu : 33 15 25.

MUSEES

FRIBOURG

— Musée d'art et d'histoire : fermé pour cause de rénovation.

— Musée d'histoire naturelle : lundi-vendredi de 8 h à 11 h et de 14 à 17 h ; jeudi, samedi et dimanche de 14 à 17 h, entrée libre. Samedi et dimanche fermé le matin

— Jardin botanique : lundi-samedi de 8 à 17 h.

BULLE

— Musée gruérien : mardi à samedi de 10 à 12 h et de 14 à 17 h ; dimanche de 14 à 17 h.

ESTAVAYER-LE-LAC

— Musée folklorique : tous les jours de 9 à 11 h et de 14 h à 17 h, sauf le lundi.

MORAT

— Musée historique : tous les jours sauf le lundi de 9 à 11 h et de 13 h 30 à 17 h. Le vendredi de 20 à 21 h 30.

TAVEL

— Musée singinois : samedi et dimanche de 14 à 18 h.

PAYERNE

— Musée Jomini : de 9 à 12 h et de 14 à 18 h.

BIBLIOTHEQUES ET LUDOTHEQUES

FRIBOURG

— Bibliothèque cantonale et universitaire: lundi de 10 h à 22 h, mardi à vendredi de 8 h à 22 h. Samedi de 8 h à 16 h. Prêt à domicile : du lundi au samedi de 10 à 12 h et de 14 à 16 h.

Bibliothèque de la Ville de Fribourg : fermée jusqu'au 10 avril, à 14 heures.

— Deutsche Bibliothek : du lundi au jeudi de 15 h 30 à 19 h. Samedi de 9 à 11 h et de 14 à 17 h. Fermée le vendredi. Gambach 27.

— Bibliothèque St-Paul : mardi et jeudi de 14 à 17 h, samedi de 9 à 11 h 30. Pérolles 42.

— Ludothèque : mercredi de 15 h 30 à 17 h 30 et samedi de 9 h à 11 h, à Granges-Paccot 3 ; mardi de 15 h 30 à 17 h 30 et vendredi de 15 h à 17 h 30 à la route de la Vignettaz 57 (Africanum).

BULLE

— Bibliothèque du Musée : mercredi de 17 à 20 h, jeudi de 10 à 12 h et de 14 à 20 h, samedi de 10 à 12 h et de 14 à 17 h.

ESTAVAYER-LE-LAC

— Bibliothèque publique : le mardi de 14 à 15 h 30, mercredi de 16 à 17 h 30, jeudi de 19 à 20 h 30, samedi de 10 à 11 h 30.

CHATEL-SAINT-DENIS

— Bibliothèque publique : mardi et jeudi de 14 à 16 h, mercredi de 19 à 21 h, samedi de 9 h 30 à 11 h 30. (Ecole secondaire).

MORAT

— Bibliothèque de la Ville : lundi, mercredi et vendredi de 16 à 19 h, vendredi de 20 à 22 h, samedi de 10 à 12 h et de 14 à 17 h.

PAYERNE

— Bibliothèque publique : le mardi de 18 à 22 h.

CURIOSITES

BULLE

— Orchestrion « Soléa », automate unique en Suisse (Café Le Fribourgeois).

GRUYERES

— Château : ouvert tous les jours de 9 à 18 h.

— Fromagerie de démonstration : de 8 h à 18 h 30 tous les jours.

PISCINES

FRIBOURG

Piscine du Schœnberg : tous les jours, de 8 à 22 h. Le samedi de 8 à 18 h. et le dimanche de 10 à 18 h. Fermée au public lundi et mardi matin de 8 à 11 h 30 et lundi, mardi, jeudi et vendredi après midi de 14 à 16 h.

Piscine du Levant : tous les jours de 8 h à 22 h. Samedi et dimanche de 8 h à 20 h.

BULLE

Piscine couverte de l'Ecole secondaire : 12 à 14 h et de 16 à 22 h. Mercredi de 18 à 22 h ; samedi de 14 h 30 à 17 h ; dimanche de 14 h 30 à 18 h 30.

CHARMEY

Piscine de Charmey : du mardi au vendredi de 15 h à 22 h ; samedi de 15 h à 19 h ; dimanche et jours fériés de 10 h à 12 h et de 15 h à 19 h.

CHATEL-SAINT-DENIS

Piscine couverte de l'Ecole secondaire : mardi-vendredi de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h. Samedi et dimanche de 14 h à 18 h.

LES PACCOTS

Piscine de l'Ermitage : tous les jours de 9 h à 22 h.

MORAT

Piscine couverte : lundi de 14 h à 21 h, mardi de 11 h à 21 h, mercredi-vendredi de 9 h 30 à 21 h, samedi et dimanche de 9 h 30 à 18 h.

PATINOIRE

FRIBOURG

Patinoire artificielle des Augustins : fermée jusqu'à nouvel avis.

Les jambes surélevées.

Nécrologie

ESTAVAYER-LE-LAC

† Joseph Ding

C'est avec une très grande peine que les Staviacois ont appris la semaine dernière le décès de M. Joseph Ding, âgé de 69 ans, ancien représentant de la maison Vicarino et Meyer, à Fribourg. Connu de long en large dans le canton, le défunt s'était acquis la réputation d'un citoyen foncièrement droit et honnête, d'un époux dévoué et prévenant, d'un ami fidèle et agréable.

Joseph Ding était membre de la noble confrérie des pêcheurs d'Estavayer où son admission fut naguère accueillie avec joie, d'autant plus que l'intéressé était un descendant d'une très vieille famille de pêcheurs professionnels staviacois du XIXe siècle. Confrère qui donna le meilleur de lui-même et qui fit honneur aux tâches qu'on lui confiait, M. Ding se distingua à maintes reprises lors des réunions de la Saint-Laurent, à l'ombre des pins de la Corbière par le doigté sans pareil avec lequel il ornait les tables. Fin connaisseur des vins, il accompagnait les mets du repas des meilleurs crus. Son départ pour l'au-delà a plongé ses camarades de la confrérie dans une très grande tristesse. Le souvenir de ce collègue bon et fidèle demeurera bien vivant dans le cœur de ceux qui le connurent. A son épouse qui fut une compagne vaillante, à ses enfants et à ses sœurs vont nos condoléances. (mc)

† Roger Bonfils

Enlevé soudainement à l'affection des siens, M. Roger Bonfils était une figure quasiment légendaire de la place St-Claude, à Estavayer, où on le croisait fréquemment l'éternel cigare au coin des lèvres, d'une humeur toujours égale. Le défunt était le fils d'un ancien inspecteur scolaire. Ses écoles terminées, il effectua un apprentissage d'ébéniste dans l'entreprise Blœchle avant de partir pour Lausanne. A l'heure de la retraite, il retrouva sa cité natale pour y assumer les fonctions de concierge à l'Ecole secondaire. Passionné de cultures, M. Bonfils, qui était âgé de 71 ans, partagea les dernières années de son existence entre sa demeure et son jardin de Vy-Neuves, dont il n'était pas peu fier. Ceux et celles qui le connurent conserveront de lui le souvenir d'un homme gentil, aimable et dévoué, toujours prêt à rendre service. Que son épouse, ses enfants et ses proches veuillent bien accepter nos condoléances. (ip)

MURIST

† Marie Bourquie-Bulliard

On a conduit la semaine passée à sa dernière demeure Mme Marie Bourqui-Bulliard, décédée à l'âge de 92 ans. La défunte était la doyenne de la paroisse de Murist.

Seconde épouse de feu Alfred Bourqui, mort en 1968 à l'âge de 102 ans, elle fut la mère de douze enfants dont onze sont encore en vie. On peut se représenter la somme d'efforts, de travail et de courage que doit avoir une mère de famille si nombreuse œuvrant sur une petite exploitation agricole à l'époque où les allocations familiales n'existaient pas.

Dame simple et effacée, Mme Bourqui a consacré sa vie entière à sa grande famille. Hospitalisée depuis quelques années, elle eut le réconfort de recevoir les fréquentes visites de ses enfants. Ceux qui l'ont connue garderont de cette personne le meilleur des souvenirs. A sa famille vont nos condoléances sincères. **(b)**

Manifestations du jour

Musée d'histoire naturelle : Exposition géographie et aménagement du territoire ouverte de 8-11 h. et de 14-17 h.

Galerie de la Cathédrale : Exposition de Muqbil Zahawi sculpteur et Odette Heimberg, peintre, ouvert de 14 h. 30 à 18 h. 30.

Musée gruérien de Bulle : Exposition de Jean-Marc Schwaller, peintre, ouvert de 10-12 h. et de 14-17 h.

Galerie Avry-Art : Exposition affiches de théâtre en Suisse.

Atelier Fancine Martin : Farvagny-le-Petit, exposition de Heidi et André Beuret, pierres, bijoux, bois, de 14 à 18h.

Cinéma

FRIBOURG

Capitole. — **Les Muppets :** 7 ans.
Corso. — **Cul et chemise :** 14 ans.
Eden. — **Un amour de coccinelle :** 7 ans.
Alpha. — **Retour en force :** 16 ans.
Rex. — **Star-Trek :** 10 ans.
Studio. — **Le trouble-fesses :** 16 ans + **Wang-Yu,** la terreur de la Chine : 16 ans.

PAYERNE

Apollo. — **Rabi Jacob :** 16 ans.

PLACE DE LA GARE

Les travaux avancent

Dans sa séance du mardi 1er avril, le Conseil communal de Fribourg a pris congé officiellement de M. François Nordmann, conseiller communal, et lui a exprimé ses sentiments de gratitude pour le travail effectué pendant 6 ans au service de la Ville de Fribourg et de sa populaton.

Il a pris acte avec satisfaction du rapport trimestriel de l'Edilité sur l'avancement des travaux à la place de la Gare. Ceux-ci se déroulent dans les délais prévus et pourront être très probablement achevés pour la fin de l'année. Les deux premières étapes, sur les 13 prévues, sont terminées à l'exception des tapis. Les étapes 3 et 4a le sont également à l'exception des enrobés et du tapis. L'étape 4b est en cours. L'étape 5 est sur le point de débuter. Les canalisations prévues dans les étapes 5,6,7 et 10 sont déjà presque entièrement exécutées. Grâce à la collaboration de la Police cantonale et des Transports en commun et à la compréhension du public, les inconvénients provoqués par ce chantier ont pu être réduits à un minimum. Les plans des travaux et des étapes sont toujours exposés dans une vitrine à l'avenue de la Gare.

Il a octroyé trois subventions pour la restauration de bâtiments anciens, sis l'un dans l'Auge et les deux autres en Neuveville.

(Com.-Lib.)

Les décisions du Conseil d'Etat

Au cours de sa dernière séance, le Conseil d'Etat a mis au point et adopté neuf projets de messages, lois et décrets. Il s'est surtout penché sur la réorganisation des Directions de départements dans le sens d'une plus grande rigidité en ce qui concerne la répartition des compétences. Il a en outre :

● **approuvé** le règlement concernant la perception d'un impôt sur les appareils de divertissement et sur les appareils automatiques de distribution des communes de Botterens, Enney, Liebistorf, Misery, Neirivue et Vuadens ; le règlement concernant la perception d'un impôt sur les chiens des communes d'Enney, Liebistorf, Neirivue et Wünnewil-Flamatt ; le règlement concernant la perception d'un impôt sur les spectacles et les divertissements des communes de Neirivue, Treyvaux, Vuadens et Wünnewil-Flamatt ; le règlement concernant la perception d'un impôt personnel de la commune de Greng.

● **autorisé** les communes de Haut-Vully, Matran, Posieux et Wallenried, à financer des travaux ; les communes d'Attalens, Châbles et Romont (bourgeoisie), ainsi que la paroisse de Praroman, à procéder à des opérations immobilières ; les communes de Botterens, Enney, Greng, Liebistorf, Misery, Neirivue, Romanens, Treyvaux, Vuadens et Wünnewil-Flamatt, ainsi que les paroisses de Corbières, Ecuvillens et St-Antoine (catholique), à prélever des impôts. **(Com./Lib.)**

François-John
et RoseMary Blancpain

ont la joie d'annoncer la naissance
de leur fille

Anne, Elizabeth

le 1er avril 1980

326, route d'Hermance
1247 Anières

17-23307

Etat civil Etat civil Etat civil Etat civil Etat civil Etat civil Etat civil

... Estavayer-le-Lac

MARIAGES

21 mars : Baitotti Antonio Amintore, de nationalité italienne, à Châtillon-FR et Fasel Jacqueline, de St.Ursen-FR, à Bellerive-VD.

NAISSANCES

6 mars : Rossier Florian, fils de Bernard et de Yvette, née Corminbœuf, à Estavayer-le-Lac ; Rossier Martial, fils de Bernard et de Yvette, née Corminboeuf, à Estavayer-le-Lac.

11 mars : Bersier Stève, fils de Jean-Daniel et de Edith, née Roulin, à Fétigny.

13 mars : Pillonel Raphaël, fils de Gilbert et de Marianne, née Monney, à Cheyres ; Pequignot Boris, fils de Philippe et de Patricia, née Spaini, à Forel.

16 mars : Maradan Sylvain, fils de Philippe et de Antoinette, née Collaud, à Domdidier.

22 mars : Frioud Natascha, fille de Alfred et de Josianne, née Roulier, à Yverdon.

27 mars : Fabre Claude, fils de Alain et de Annie, née Petitgenez, à Estavayer-le-Lac.

30 mars : Collaud Annie, fille de Alexandre et de Cécile, née Chaney, à Saint-Aubin-FR.

DECES

10 mars : Pillonel Max Alfred, né en 1914, époux de Emma Lucie, née Mauroux, à Châbles.

21 mars : Volery, née Richard, Marie Germaine, née en 1903, veuve de Jules Arthur, à Fétigny.

22 mars : Bernet Henri Jacques Laurent, né en 1885, veuf de Catherine, née Müller, à Estavayer-le-Lac.

23 mars : Bourqui, née Bulliard, Marie Félicite, née en 1889, veuve de Alfred Gratien, à Murist.

28 mars : Collaud Louis Emile, né en 1892, veuf de Louise Séraphine, née Collaud, à Saint-Aubin-FR ; Ding Joseph Henri, né en 1911, époux de Maria Philomène, née Dougoud, à Estavayer-le-Lac.

29 mars : Bonfils Roger Victor, né en 1909, époux de Rosa, née Sauterel, à Estavayer-le-Lac ; Chardonnens née Beureux, Cécile Georgette Rosa, née en 1932, épouse de Jean Nicolas, à Châtillon.

†

Monsieur le curé et le Conseil paroissial de Rossens

ont le profond regret de faire part du décès de

Madame

Blandine Castella

maman de Mme Monique Gumy, membre du Conseil

L'office d'enterrement sera célébré à Albeuve, ce mardi 8 avril.

†

Le chœur mixte « Echo de la Sarine » de Rossens

a le profond regret de faire part du décès de

Madame

Blandine Castella

maman de Madame Monique Gumy, et belle-mère de Monsieur Jules Gumy, dévoués membres actifs

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

†

LE FC Le Crêt

a le profond regret de faire part du décès de

Madame

Yvette Bonzon

épouse de Monsieur André Bonzon, membre supporter, mère de Daniel Bonzon, junior du club

L'ensevelissement a eu lieu lundi en l'église de La Joux.

... de Fribourg

MARIAGES

13 mars : Sawwaf Ramzi, de nationalité libanaise, à Fribourg, et Gygax Anne, de Bleienbach, à Fribourg.

14 mars : Zamofing André, de St. Ursen, à Fribourg, et Bongard Lucie, d'Ependes (FR), à Fribourg.

17 mars : Emmenegger Jean-Marie, de Granges-Paccot, à Fribourg, et Käslin Catherine, de Beckenried, à Fribourg.

18 mars : Ziegler Franz, de Erstfeld, à Fribourg, et Tanner Beatrice, de Triengen et Kulmerau, à Fribourg. — Nussbaumer Albert, de Fribourg et Oberägeri, à Fribourg, et Aeby Françoise, de Düdingen, à Fribourg.

24 mars : Giroud Charles, de Siviriez, à Fribourg et Weber Brigitte, d'Oberhofen, à Laufenburg. — Caputo Antonio, de nationalité italienne, à Fribourg et Fausto Maria, de nationalité italienne, à Fribourg. — Vullo Michele, de nationalité italienne, à Fribourg et Romano Maria-Giuseppina, de nationalité italienne, à Fribourg.

25 mars : Bergmann André, de La Roche et Pont-la-Ville, à Fribourg et Bongard Geneviève, d'Ependes, à Fribourg. — Henguely Heribert, de St. Silvester, à Fribourg et Glayre Nicole, de Romainmôtier—Envy, à Fribourg.

NAISSANCES

12 mars : Musy Nadine, fille de Charles et de Sonia née Dafflon, à Cormérod. — Ducrest Valérie, fille d'Alfred et de Monique née Schafer, à Corbières.

13 mars : Vonlanthen Myriam, fille de Joseph et de Gertrud née Stämpfli, à Heitenried. — Röthlisberger Samuel, fils de Roger et de Suzanne née Houmard, à Ependes (FR). — Mosquera Abel, fils de Victorino et de Maria née Rios, à Praz (Vully). — Yerly Yves, fils de Pierre et d'Elisabeth née Overney, à Morlon.

14 mars : Sordo Javier, fils de Jesus et de Maria Isabel née Sanchez, à Fribourg. — Perritaz Christelle, fille de Bernard et de Marie-Louise née Biolley, à Vuisternens-en-Ogoz. — Buchs Reto, fils d'Otto et de Jeanine née Raemy, à Jaun. — Spicher Aaron, fils de Max et de Yolande née Schmutz, à Düdingen.

15 mars : Pury Myriam, fille de Gilbert et d'Astrid née Progin, à Middes. — Rey Alain, fils de René et de Jeannine née Schornoz, à Lentigny.

†

Le chœur mixte « L'Espérance », La Joux

a la profonde douleur de faire part du décès de

Madame

Yvette Bonzon

leur très dévoué membre actif mère de Christine, membre actif

L'office d'enterrement a été célébré en l'église de La Joux, le lundi 7 avril 1980.

†

L'entreprise Germain Schuwey Zénauva et son personnel

ont le profond regret de faire part du décès de

Monsieur

Michel Wicht

son fidèle employé

L'office d'enterrement a eu lieu lundi 7 avril 1980, en l'église de Praroman.

†

L'Amicale des contemporains de 1956

a le regret de faire part du décès de

Monsieur

Louis Muller

père de Jean-Marc

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

16 mars : Massy Pierre Marie, fils de François et de Bernadette née Van den Driessche, à Fribourg.

16 mars : Decorvet Thierry, fils d'Armand et d'Agnès, née Lambert, à Givisiez.

17. Mars : Joye Rodéric, fils de William et d'Antoinette, née Barras, à Mannens—Grandsivaz. — Baeriswyl Nadja, fille d'André et d'Irène, née Zumwald, à Morat. — Pheng Veasnaa, fille de Ratha et de Kim Leng, née Tan, à Marly.

17 mars : Théraulaz Nathalie, fille de Léon et de Danielle née Marchon, à Pont-la-Ville.

18 mars : Gachoud Eléonore, fille de Hubert et de Yolande née Giddey, à Cugy (FR). — Thomet Katia, fille de Jean et de Josiane née Progin, à Fribourg. — Pauchard Nicolas, fils de René et de Monique née Richoz, à Belfaux.

18 mars : Schwaller Barbara, fille de Gérard et de Pamela, née Barron, à Matran. — Vonlanthen Marc, fils d'Antoine et de Sylviane, née Morisod, à Farvagny-le-Grand. — D'Amato Marco, fils de Giovanni et de Romelia, née Martina, à Granges-Paccot.

19 mars : Galbiati David et Vincent, enfants jumeaux de Claude et d'Antoinette, née Monney, à Yvonand. — Buchs Cédric, fils d'Alexander et d'Yvonne, née Pittet, à Villars-sur-Glâne. — Reynold Virginie, fille de Noël et de Danielle, née Gavillet, à Prez-vers-Noréaz. — Budiska Jovan, fils de Sava et d'Ilinka, née Zlatanovski, à Fribourg. — Genoud Bernard, fils de Jacqueline, à Villars-sur-Glâne. — Schafer Marie-Dominique, fille de Jean-Paul et de Marguerite, née Dorsaz, à Fribourg.

20 mars : Vaucher Nicolas, fils d'André et de Yvonne, née Vonlanthen, à Essert. — Wicht Sabine, fille d'Antoinette, à La Corbaz. — Pürro Manfred, fils de Josef et de Maria, née Ackermann, à Wünnewil-Flamatt. — Gerber Luciano, fils de Lorenzo et de Francoise, née Zumwald, à Fribourg. — Burri Manuela, fille de Peter et d'Annelies, née Stadelmann, à Alterswil. — Bertschy Michaela, fille d'Otto et de Rosa, née Jelk, à Düdingen.

21 mars : Jorand Samuel, fils de Jean-Pierre et de Thérèse, née Schlaubitz, à Villars-sur-Glâne. — Clément Maud, fille de Jean-Pierre et de Martha, née Baechler, à Marly. — Dousse Eric, fils d'Edouard et de Josette, née Arrighi, à Fribourg. — Mathis Regula, fille de Heinrich et de Rita, née Greter, à St. Antoni. — Broccolo Antonio, fils de Rocco et de Caterina, née Ambrosio, à Fribourg.

22 mars : Fernandez Raquel, fille de Jesus et d'Araceli, née Fontan, à Fribourg. — Badoud Fabienne, fille de Gérard et d'Anne-Marie, née Bochud, à Vuippens. — Schmutz Nathalie, fille de Beat et de Simone, née Rappo, à Düdingen. — Blanchard Gregory, fils de Roland et de Claudine, née Ansermet, à Bulle — Müller Emanuel, fils de Ruth, à Plaffeien.

23 mars : Ruffieux Aurélie, fille de Pierre et de Christiane, née Rochat, à Fribourg. — Pasquier Vincent, fils de Raphaël et de Martine, née Gengler, à Fribourg. — Huber Sandra, fille de René et de Marguerite, née Buchs, à Villars-sur-Glâne.

24 mars : Aeby Marie-Anne, fille de Herbert et de Verena, née Brüllhart, à Marly. — Roux Benedikt, fils de Franz et de Ruth, née Binz, à Ueberstorf. — Gasser Jimmy, fils de Dominique et de Patricia, née Birchler, à Fribourg. — Schaller Richard, fils de Markus et d'Anita, née Haas, à Schmitten.

25 mars : Clerc Thomas, fils de Jean-Paul et de Béatrice, née Crottet, à Corserey. — Berset Anne-Laure, fille de Jean et de Donatienne, née Morel, à Fribourg. — Raemy Cindy, fille de Bruno et de Bernadette, née Jungo, à St. Ursen. — Nicolet Philippe, fils de Jacques et de Katharina, née Wyss, à Chénens. — Rouiller Mélanie, fille de Michel et de Cécile, née Clerc, à Posieux. — Cudré-Mauroux, Mireille, fille de François et de Francoise, née Schorro, à Autigny. — Baeriswyl Mario, fils de Marcel et de Nelly, née Egger, à Rechthalten. — Santos Claudia et Davide, enfants jumeaux de Ginestal et de Maria, née Pereira, à Grolley.

DECES

12 mars : Monnerat Anna, née en 1895, fille de Jean et de Marie née Broye, à Fribourg. — Marbach Ursula, née en 1958, fille de Ernest et de Hedwig née Forster, à Fribourg.

13 mars : Beretta Valentine, née Dubey en 1903, veuve d'Antonio, à Fribourg. — Schaller Rita, née en 1960, fille de Siegfried et d'Anita née Monotti à Locarno. — Glannaz Vincent, né en 1916, époux d'Angèle née Monney, à Farvagny-le-Petit.

14 mars : Biolley Robert, né en 1904, époux de Reine née Angéloz, à Ecuvillens. — Galli Flora née Amaudruz en 1913, épouse de Antonio, à Fribourg. — Roulin Elisa, née Walpen en 1892, veuve d'Emmanuel, à Villars-sur-Glâne.

15 mars : Siffert Alois, né en 1910, époux de Marie née Achermann, à Fribourg. — Wenger Fritz, né en 1901, fils de Johann et de Rosina née Pfarrer, à Tafers. — Grignola Joseph, né en 1899, époux de Marie Louise née Demierre, à Fribourg.

16 mars : Aegerter Eve, née en 1979, fille de Bruno et de Monique née Argain, à Farvagny-le-Grand. — Gremaud Arsène, né en 1893, veuf de Lucie née Dévaud, à Vuadens.

Etat civil Etat civil Etat civil Etat civil

17 mars : Corpataux Regina, née en 1901, fille de Joseph et de Maria née Gauch, à Fribourg. — Bulliard Louis, né en 1904, fils de Louis et de Rose Marie née Clément, à Fribourg.

18 mars : Volery Nathalie, née en 1891, fille de Louis et de Félicite, née Monney, à Fribourg. — Barras, née Eltschinger Louise, née en 1909, épouse de Joseph, à Corminbœuf. — Wicht Marie-Claire, née en 1961, fille de Henri et de Jeanne, née Brunisholz, à Praroman.

19 mars : Jaquet, née Jaquet Marie, née en 1895, veuve de Fidèle, à Grolley. — Forster, née Kopp Johanna, née en 1896, veuve d'Adolf, à Fribourg.

20 mars : Salzmann Alfred, né en 1899, époux de Blanche, née Ducret, à Fribourg. — Rossier Lucien, né en 1909, époux de Julia, née Werlen, à Fribourg. — Fragnière Arthur, né en 1889, fils de Jules et de Catherine, née Corpataux, à Le Bry.

21 mars : Jorand Samuel, né en 1980, fils de Jean-Pierre et de Thérèse, née Schlaubitz, à Villars-sur-Glâne. — Esseiva Alfred, né en 1911, époux de Jeanne, née Fracheboud, à Les Ecasseys.

22 mars : Bosson Hélène, née en 1900, fille de Maxime et de Marie, née Pittet, à Fribourg.

23 mars : Hagmann Anna, née en 1904, fille de Johann et de Mathilde, née Züllig, à Saint-Maurice (VS). — Loredani Antonio, né en 1939, époux de Monique, née Jungo, à Fribourg. — Roulin Raymond, né en 1897, veuf de Marie, née Rossier, à Fribourg. — Bapst Joseph, né en 1925, fils d'Albin et de Marie, née Gougler, à Monthey (VS).

24 mars : Hostettler Gottlieb, né en 1928, époux de Ruth, née Streit, à St. Ursen.

Problèmes d'impression ?

Pas d'hésitation

QUICK - PRINT

la bonne solution !

L'IMPRIMERIE SAINT-PAUL

cherche pour entrée de suite ou à convenir

COMPOSITEURS

avec formation de **TYPOMONTEURS**

langue maternelle française, horaire de nuit

COMPOSITEUR

avec formation de **TYPOMONTEUR**

langue maternelle allemande, horaire de nuit

UN ROTATIVISTE

horaire de nuit.

Faire offres avec copies de certificats, à

IMPRIMERIE SAINT-PAUL

Service du personnel

Bd de Pérolles 40

1700 Fribourg - ✆ 037-82 31 21

Nous cherchons pour l'un de nos mandants, une société internationale de distribution, à Fribourg

UN JEUNE ECONOMISTE

capable d'assumer des tâches de direction.

Nous souhaitons :

— une solide formation universitaire dans le secteur gestion d'entreprise-marketing
— langue maternelle française
— la connaissance de l'allemand et de l'anglais
— âge idéal 25 - 30 ans.

Nous offrons :

— une formation au sein des sociétés du groupe
— une activité indépendante au sein d'une petite équipe.

Les candidats, de nationalité suisse, sont priés d'adresser leurs offres avec curriculum vitae et prétentions de salaire à

FIDUCONSULT SA

55, bd de Pérolles

1700 Fribourg - ✆ 037-82 31 65

17-1642

Pour un de nos clients, une société faisant partie d'un groupe international, nous engageons une

EMPLOYEE DE COMMERCE

pour travaux confidentiels de secrétariat.

Nous pensons plus particulièrement à une personne consciencieuse et précise, d'une discrétion absolue et à l'aise dans les contacts humains. La fonction englobe également des travaux de routine : statistiques, décomptes, classement.

Bien que le français soit notre langue officielle, quelques notions d'anglais seraient un avantage précieux.

Si vous êtes titulaire d'un certificat fédéral de capacité, n'hésitez pas. Outre les prestations et les avantages sociaux d'une grande entreprise, nous vous offrons une activité variée et intéressante dans un team jeune et dynamique.

Les personnes intéressées sont priées d'adresser leurs offres de service avec curriculum vitae et prétentions de salaire à

FIDUCIAIRE WANNER

Beaumont 4

1700 Fribourg

17-153

Fiscalité & assurances Fiscalité & assurances Fiscalité & assurances

Demande de remboursement de l'impôt anticipé

Beaucoup d'entre vous auront reçu dernièrement une formule grise relative à la demande de remboursement de l'impôt anticipé, De quoi s'agit-il ? M. Mabellini, un des principaux responsables du Service de l'impôt fédéral anticipé à Fribourg a bien voulu donner certaines explications aux contribuables et nous l'en remercions.

EXPEDITION DES FORMULES

Si un contribuable a présenté une demande de remboursement de l'impôt anticipé au moyen de l'état des titres de la déclaration d'impôt de la 20e période (1979-1980) et qu'un montant a été imputé sur le bordereau définitif de l'impôt cantonal 1979, il reçoit automatiquement une formule pour présenter la demande de remboursement de l'impôt anticipé retenu en 1979. Cette formule est adressée par ordinateur (avec numéros de contrôle) et accompagnée d'une copie à l'usage du contribuable, ce qui lui permettra de compléter l'état des titres de la prochaine déclaration d'impôt 1981-1982. Les contribuables sont priés d'utiliser exclusivement la formule adressée ce qui facilite les travaux de contrôle. Si un contribuable n'a pas reçu automatiquement cette formule, il a la possibilité d'en demander une auprès de l'Office cantonal de l'impôt anticipé, avenue de Rome 19, 1700 Fribourg.

CONTENU DE LA DEMANDE

Les explications au recto de la formule renseigneront le contribuable quant à la manière de remplir la demande.

Le contribuable indiquera toujours le rendement brut avant la déduction de l'impôt anticipé, intérêts, coupons et dividendes échus pendant l'année civile 1979. A noter en particulier, pour les bons de caisse et obligations, que seules les échéances de 1979 doivent être indiquées, à l'exclusion de celles des autres années, entre autres des échéances situées au début de l'année 1980. Pour les bons de caisse et obligations, il faut indiquer les dates de création et d'échéance des titres. Il est recommandé de joindre à la demande les attestations bancaires justifiant les intérêts bruts ainsi que la déduction de l'impôt anticipé pour les carnets d'épargne et le dépôt, comptes courants et bons de caisse spécialement lors de conversion. Il faut en outre indiquer les dates d'achat et de vente de titres. Les coupons justifiant les gains de loterie romande, loterie à numéros, sport-toto, toto-x, trio sont obligatoires.

Une demande bien remplie et accompagnée des justificatifs évite au contribuable ainsi qu'à l'Office cantonal de l'impôt anticipé le désagrément de demandes ultérieures d'explications.

DELAI ET CANTON DE DOMICILE

Les demandes devront être déposées jusqu'au 30 avril 1980 pour permettre les travaux de contrôle en vue de l'imputation sur le bordereau définitif de l'impôt cantonal 1980. Le contribuable doit présenter sa demande dans le canton où il était domicilié au 1er janvier 1980. En effet, s'il a quitté le canton de Fribourg au cours de l'année 1979, il présentera sa demande pour l'impôt anticipé retenu en 1979 dans le canton de domicile au 1er janvier 1980. Pour cette raison, la demande de remboursement ne peut être présentée avant l'expiration de l'année civile en laquelle l'impôt anticipé a été retenu.

Par exemple, l'impôt anticipé retenu en 1979 ne peut être demandé qu'après le 1er janvier 1980 et auprès du canton de domicile à cette même date.

TITRES ETRANGERS

Les explications au recto de la formule renseigneront le contribuable en possession de titres étrangers dont les rendements sont soumis à un impôt à la source, sur la manière de présenter les demandes adéquates :

— feuille-annexe USA : demande de remboursement de la retenue supplémentaire d'impôt USA

— feuille-complémentaire DA-1 : imputation forfaitaire d'impôt étranger, traitée tous les 2 ans.

L'Office cantonal de l'impôt anticipé est à disposition pour tout renseignement complémentaire.

PRESENTATION DE LA DEMANDE CHAQUE ANNEE

Même si le contribuable est libre de présenter sa demande seulement lors du dépôt de la déclaration d'impôt, c'est-à-dire toutes les deux années, il lui est cependant conseillé de présenter sa demande également pendant l'année intermédiaire (comme cette année par exemple).

En effet, en présentant sa demande chaque année, cela lui permet de régulariser le calcul des acomptes et le paiement du solde de l'impôt ainsi que de récupérer son impôt anticipé chaque année. Aucune bonification n'a lieu sans demande de remboursement.

Prenons un exemple du décalage dans le temps de la restitution de l'impôt anticipé :

L'intérêt d'un bon de caisse est payé le 10 janvier 1979. La demande de remboursement ne peut être présentée qu'en 1980 ; l'impôt anticipé sera bonifié sur le bordereau final de l'impôt cantonal 1980 pour autant que la demande ait été déposée en l'année intermédiaire. Le contribuable recevra son bordereau d'impôt 1980 en janvier 1981. S'il ne présente pas de demande en 1980, il doit remplir l'état des titres de la déclaration d'impôt 1981-1982 en indiquant les échéances du bon de caisse au 10 janvier 1979 et au 10 janvier 1980. L'imputation de l'impôt anticipé se fera sur le bordereau final de l'impôt cantonal 1981 (aucune bonification sur l'impôt 1980) pour les deux années. Il recevra le bordereau 1981 en mars 1982, c'est-à-dire pratiquement 3 ans après la première échéance de l'intérêt de son bon de caisse.

CONCLUSION

Sans demande intermédiaire de l'impôt anticipé

— décalage dans le temps jusqu'à trois ans

— irrégularité des acomptes et des soldes.

Il est donc recommandé au contribuable de présenter sa demande de remboursement de l'impôt anticipé chaque année.

CALCUL DES ACOMPTES

Exemple :

impôt cantonal 1979	Fr. 3 000.—
impôt anticipé retenu en 1979 (identique à celui de 1978)	Fr. 600.—

Acomptes 1980 :

Fr. 3 000.— ./. Fr. 600.— = Fr. 2 400.—
Fr. 2 400.— : 4 = Fr. 600.— par acompte

Bordereau final 1980 : avec demande intermédiaire de l'impôt anticipé

impôt 1980	Fr. 3 000.—
— acomptes 3 x Fr. 600.—	(Fr. 1 800.—)
— impôt anticipé retenu en 1979	(Fr. 600.—)
— solde à payer	Fr. 600.—

Acomptes 1981 : même calcul
Bordereau final 1981 : même calcul

Bordereau final 1980 : sans demande intermédiaire de l'impôt anticipé

impôt 1980	Fr. 3 000.—
— acomptes 3 x Fr. 600.—	(Fr. 1 800.—)
— solde à payer	Fr. 1 200.—

Acompte 1981 : impôt cantonal Fr. 3 000.— : 4 = Fr. 750.—

Bordereau final 1981 :

impôt	Fr. 3 000.—
— acomptes 3 x Fr. 750.—	(Fr. 2 250.—)
— impôt anticipé retenu en 1979/80 2 x Fr. 600.—	(Fr. 1 200.—)
— solde en faveur du contribuable (trop payé)	Fr. 450.—

Joindre les attestations bancaires des carnets d'épargne, de dépôt et des comptes-courants pour 1979

DESIGNATION EXACTE DES VALEURS			Rendement échu en 1979	
Valeur nominale totale ou montant de la créance; pour les actions, etc: nombre de titres	No du carnet d'épargne	Pour les avoirs: Débiteur, nature de la créance, No du compte, du carnet d'épargne ou de dépôt. Pour les obligations et obligations de caisse: Nom du débiteur, année d'émission et d'échéance. Pour les actions, etc: Nature des actions avec indication de la raison sociale, valeur nominale par titre. Pour les gains de loteries et du Sport-Toto: joindre l'attestation. PRIERE DE FAIRE INSCRIRE LES INTERETS DANS LES CARNETS D'EPARGNE	Taux de l'intérêt ou du dividende %	SOUMIS A L'IMPOT ANTICIPE BRUT Fr.
1	2		2a	3
	212'421	B.E.F. carnet d'épargne		314.25
	286'333	B.P.S. compte-courant salaire		46.30
	312'673	S.B.S. carnet au porteur		15.25
5'000		C.S. bon caisse 15.1.74/79	7%	350.—
10'000		U.B.S. 71/83 remb. 31.7.79	6%	600.—
10'000		U.B.S. 79/89 conversion	3½	—.—
10'000		Sulzer 75/85 remb. 31.12.79	6½	650.—
		remb. à 103%		300.—
5'000		U.B.S. bon caisse 15.1.79/85	2½	—.—
10	acts	Villars-Holding SA.		140.—
6	parts	B.P.S.		420.—
1	"	B.P.S. émission 1979		—.—
100	"	Bond-Invest		360.—
10	"	F.I.R.		700.—
10	acts	Nestlé certificats partiels nom.		72.—
		(Unilac non soumis = Fr. 9.40)		
		Report des feuilles complémentaires		
		Rendement brut total 1979 (voir au recto: explications ch 3)		3'967.80

IMPÔT ANTICIPÉ A IMPUTER EN 1980	Fr.	A laisser en blanc :	DÉCISION
TOTAL col. 6. fr. 3'967.80 dont 35% impôt anticipé =	1'388.75		Notifié :
Annexes : 3 attestations			Imputé/Versé :
			Date/Visa :

Ci-contre, un specimen du formulaire de « Demande de remboursement 1980 de l'impôt fédéral anticipé » : un modèle qui aidera peut-être quelques lecteurs à remplir ce formulaire.

Ce qu'il faut retenir...

LIBERTE POUR CHAQUE CONTRIBUABLE

Chaque contribuable ayant bénéficié de rendements, c'est-à-dire dividendes, etc. durant l'année 1979, a la possibilité de remplir la formule de remboursement de l'impôt anticipé. Il n'y a aucune limite à ce sujet. Quand bien même le montant à récupérer serait minime, le droit subsiste. Mais il est vrai qu'il est plus important de procéder à cette demande lorsque les montants d'impôts anticipés retenus sont importants.

RENDEMENTS ECHUS EN 1979

Ce sont les rendements échus l'année passée qui sont à déclarer dans la formule et non pas ceux qui vous auraient été versés au début de l'année ou dernièrement.

Pour les livrets d'épargne ou de dépôt, ce sont les intérêts 1979 que vous avez fait inscrire au début de l'année 1980 qui sont à déclarer.

Pour les titres, c'est-à-dire les actions, obligations, bons de caisse, ce sont les rendements qui ont été versés en 1979 qui sont à prendre en considération. Le rendement d'une obligation peut par exemple échoir le 10 janvier de chaque année. Dans un tel cas, c'est le rendement échu le 10 janvier 1979 qu'il faudra déclarer et non celui qui aura été échu récemment, à savoir le 10 janvier 1980. Ce dernier sera déclaré l'année prochaine. Dès lors, ce sont tous les rendements qui auront été versés ou crédités sur votre compte entre le 1er janvier et le 31 décembre 1979 qui bénéficient de la demande de remboursement.

L'INTERET A LA DEMANDE DE REMBOURSEMENT

Il faut se rappeler que l'impôt anticipé est un impôt pris à la source et qu'il est récupérable dès le moment où le revenu afférent est déclaré.

par Jean-Marie JORDAN

Entre le moment où la perception à la source a lieu et celui où l'imputation en votre faveur est effectuée, il se passe toujours un certain temps. Voyez par exemple le contribuable qui a rempli sa déclaration d'impôt et son état des titres au début de l'année 1979. Dans son état de titres figuraient les rendements échus durant les années 1977 et 1978. Cet impôt avait été prélevé et versé à la Confédération déjà au moment où il remplissait sa déclaration. Ce n'est que dernièrement, soit en février ou en mars 1980 que ce contribuable apprend que cet impôt anticipé vient en déduction de l'impôt cantonal dû pour l'année 1979. Il y a dès lors un décalage d'environ 3 ans entre le moment où le rendement est échu, l'impôt anticipé prélevé et celui où il est remboursé ou crédité. A relever que selon la loi fédérale sur l'impôt anticipé, il est bien spécifié, à l'article 31 al. 4, que les montants à imputer ou à rembourser ne portent pas intérêt.

Dès lors, selon le montant d'impôt anticipé à récupérer, il deviendrait sage de faire la demande de remboursement chaque année. C'est le seul moyen de perdre le moins d'intérêts possible sur des capitaux qui doivent être crédités ou remboursés.

En ne faisant rien cette année, il faudra attendre jusqu'en mars 1982 pour récupérer l'impôt anticipé puisque les rendements échus en 1979 et 1980 seront déclarés en une seule fois en 1981.

Par contre, en remplissant cette formule cette année, l'impôt anticipé sera soit crédité sur l'impôt cantonal dû au début 1981, soit remboursé totalement ou partiellement en fonction de l'impôt cantonal dû cette année. Il y a par conséquent gain d'une année.

DELAI AU 30 AVRIL 1980

Bien que la loi fédérale prévoit un délai au 31 mars pour la demande en remboursement, le délai accordé aux contribuables a été fixé au 30 avril prochain. Cette période d'environ 1 mois devrait être suffisante et permettre à chacun de réunir les éléments nécessaires à la déclaration.

La nouvelle technologie Miele

Lave-linge, sèche-linge et lave-vaisselle commandés par micro-processeur et touches électroniques Sensor.

2 ans de succès en Europe et 200 000 appareils en service!

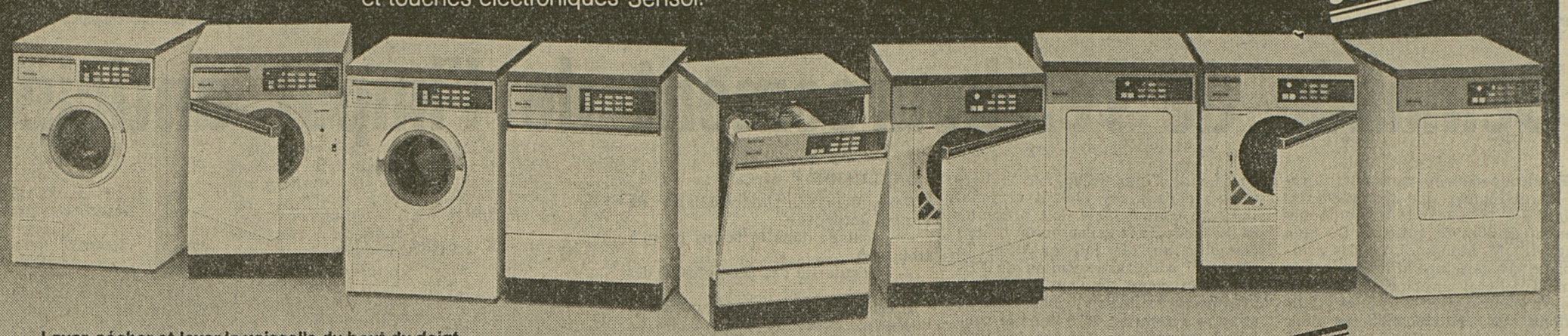

Laver, sécher et laver la vaisselle du bout du doigt – voilà les atouts palpables de la nouvelle technique Miele!

Une large gamme de lave-linge, de sèche-linge et de lave-vaisselle confirme le surcroît d'expérience de Miele. Une expérience qui est un gage de sécurité pour vous.

Car près de 200 000 appareils ménagers Miele conçus selon cette nouvelle technique attestent la maturité de l'électronique Miele.

Miele Service Radio-Appel

Pour celles qui trouvent que le mieux n'est pas encore assez bien.

Foire de Bâle, Halle 25, Stand 561

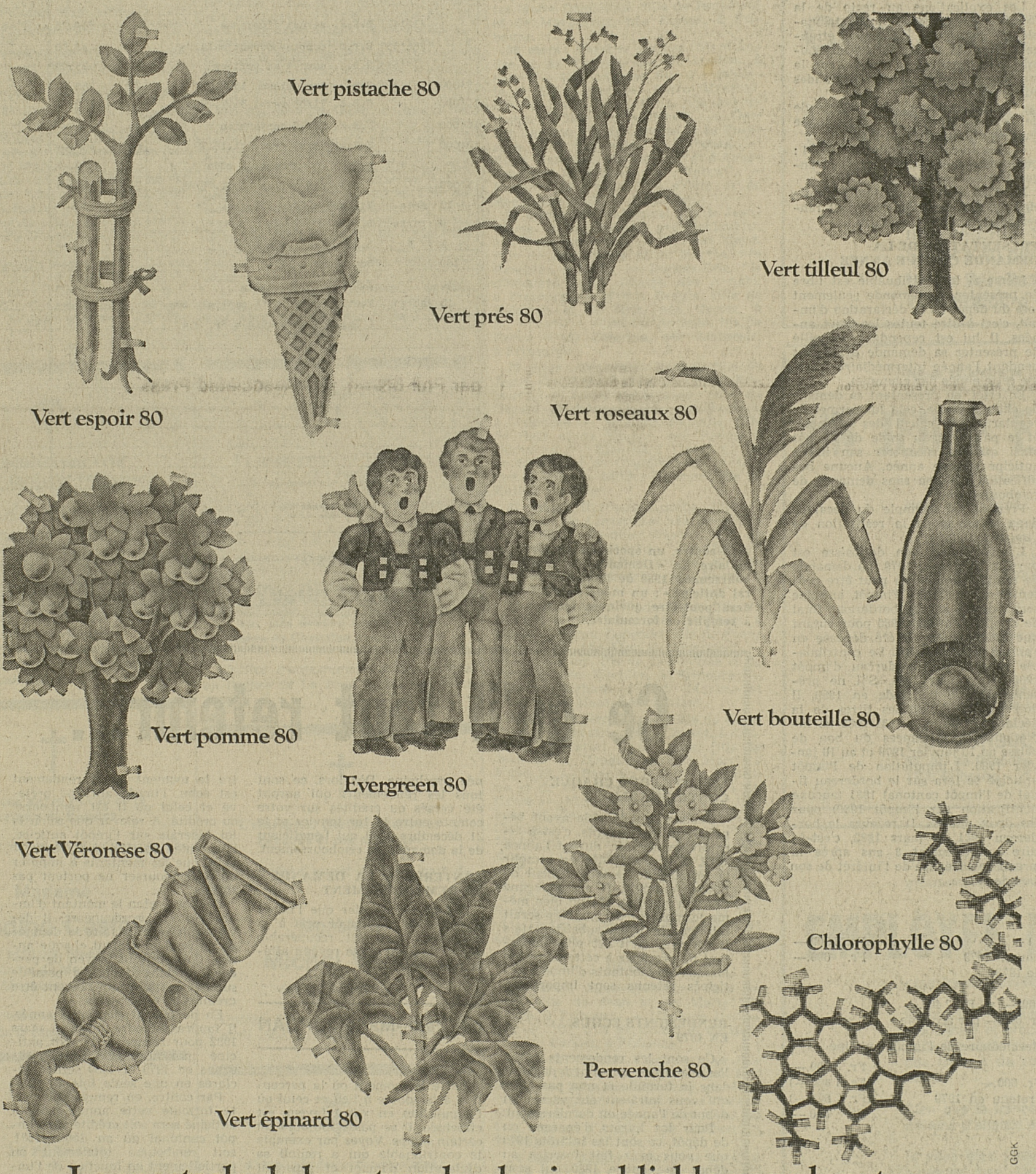

Le spectacle de la nature le plus inoubliable pour longtemps.

Grün 80 n'est pas qu'une simple exposition d'horticulture et de paysagisme.

Ainsi, par exemple, elle est aussi une Vert espoir 80 parce que, dans le secteur ‹Semailles et récoltes›, on peut voir aussi comment planter correctement ce qui un jour devra fleurir, croître et porter des fruits. Une Vert roseaux 80 parce que, dans le secteur ‹Paysage et eau›, elle est un magnifique site lacustre. Une Chlorophylle 80 parce qu'elle dispose de laboratoires écologiques dans lesquels des classes scolaires entières peuvent suivre leur cours de sciences naturelles. Une Vert bouteille 80 parce que la faim et la soif n'ont elles aussi rien que de naturel. Une Vert prés 80 parce que ses merveilleuses pelouses vous invitent au repos et à la détente. Une Vert Véronèse 80 parce qu'elle montre aussi ce que la nature inspire aux artistes. Une Vert pistache 80 parce que chaque jour est une véritable kermesse. Et une Evergreen 80 parce qu'on y joue, qu'on y danse et qu'on y chante non seulement chaque jour et quelque part. Mais que toutes les soirées sont elles aussi hautes en couleurs. Parfois même avec de grandes vedettes.

Vous pouvez venir en train (billets spéciaux, tarif réduit) jusque devant l'entrée. Ou en tram. Ou en voiture.

Mais venez. Car le prochain spectacle de la nature le plus inoubliable pour longtemps n'aura plus lieu avant longtemps, vingt ans peut-être.

2e Exposition suisse d'horticulture et de paysagisme, du 12 avril au 12 octobre 1980, Bâle.

L'exposition est ouverte tous les jours de 09h00 à 24h00.

Location de billets en Suisse: dans toutes les succursales de l'Union de Banques Suisses. Les visiteurs voyageant en train pourront acheter leur billet Grün 80 dans toutes les gares – et, de plus, bénéficieront de prix de transport fortement réduits.

Grün 80

GGK

Garages simples et en rangée

Presque toutes dimensions, formes et exécutions! Votre projet, isolé ou non, est notre norme! Nous construisons en béton, acier, aluminium, bois, verre, isolants, pour montage soi-même ou rendu clé en main! Demandez notre documentation gratuite!

Uninorm SA
1018 Lausanne ☎021/37 37 12 • 5623 Boswil ☎057/74 46 66

uninorm

ACTUEL

Occasions AMAG sélectionnées avec garantie à 100% pour ceux qui décident vite.

VW Golf LS, 75
VW Golf GLS, 77-78
VW Passat TS, 75
VW Passat GLS, 78
Audi 80 LS, 76
Audi 100 GLS, 77
Audi 100 GL-5-E, 78
NSU RO 80, 74
Ford Taunus 1600, 76
Ford Mustang Ghia V8
Mercedes 230 Coupé, 79
Mercedes 280 SE, 70

et beaucoup d'autres

AMAG BIENNE

Nouvelle Route de Berne
Tél. 032/25 13 13

Machine à laver

linge - vaisselle

RÉPARATION

toutes marques.

Service rapide. Prix imbattables.
MAGIC Fribourg - ✆ 037-22 97 80

83-7506

Cherchons

VENDEUR en publicité

possédant un véhicule, et pouvant se déplacer en permanence dans les cantons : Vaud, Valais.
Bonnes commissions.
Faire parvenir curriculum vitae et photo à **Stéphane Godet, 9, av. de Feuillasse, 1217 Meyrin (Genève).**

18-309048

Garage J.-P. JEUNET
Rue de Lausanne 14, **1530 Payerne**
✆ (037) 61 22 69

engage de suite ou date à convenir

MÉCANICIEN spécialisé

pour cyclomoteurs + motos.

Bonnes prestations.

17-23249

LA CHINE D'APRES-MAO : UNE PROFONDE MUTATION

L'amour a repris ses droits dans la société

« Lian ai », ce que les bourgeois appellent l'amour, se propage en Chine au point que des centaines de milliers de couples chinois déclarent leur flamme, se marient et partent en lune de miel. Il y a peu ce sentiment était jugé décadent et il n'était pas question de l'évoquer en public. Les temps ont changé.

La Fête du printemps et le Nouvel An lunaire, célébré le 16 février, donnent lieu traditionnellement à des mariages, après des années d'une cour prudente et des mois de préparatifs familiaux méticuleux.

A Shanghai, Pékin et dans d'autres villes, les couples vont en groupe se marier. Dans la capitale, 10 000 couples ont déposé leur dossier de mariage en décembre.

par Victoria Graham, de l'Associated Press

Ces cérémonies sont dépourvues de faste et de sentimentalisme. Les futurs époux remplissent un formulaire demandant en quelques phrases comment ils se sont connus, quand ils ont commencé à s'aimer, etc. Chaque postulant présente sa demande et des lettres de son unité de travail autorisant le mariage.

Le mari et son épouse paient chacun dix fens (0,35 ff).

Un bureaucrate fatigué hoche la tête, pose son sceau et présente aux jeunes mariés un certificat or et rouge déclarant : «Unité, amour réciproque et planification des naissances ».

S'ils veulent partager une chambre d'hôtel pour leur lune de miel, les époux doivent tout d'abord présenter un certificat.

Une fois la « cérémonie » terminée, les jeunes époux vont généralement au restaurant en famille et portent leurs plus beaux vêtements pour l'occasion ainsi qu'une grosse rose en papier dans les cheveux. Les invités leur remettent souvent une somme de 10 yuans (30 ff).

Les couples vont se faire photographier pour immortaliser cette journée. Les époux paient quatre yuans chacun pour la location d'un complet occidental et d'une robe de mariée blanche avec le voile, la traîne, les boucles d'oreille et le bouquet d'œillets en plastique. De telles extravagances n'étaient pas de mise pendant la Révolution culturelle.

Des cortèges de petites charrettes traînées par des vélos traversent les routes des campagnes pour des pèlerinages nuptiaux. Elles transportent du mobilier, de la literie et même des pots de chambre rouge et or.

Le mariage est découragé officiellement surtout chez les jeunes. Les relations amoureuses prémaritales sont considérées comme honteuses. Récemment encore, un amoureux avait écrit une lettre à un quotidien chinois pour demander s'il devait rompre avec son amie qui avait avoué ne pas être vierge. La réponse avait été « non ».

Mais la fièvre amoureuse qui parcourt la Chine au printemps relève plus de la passion romantique que de la libération sexuelle.

MAIN DANS LA MAIN

A Shanghai, les jeunes couples se promènent main dans la main et même s'enlacent tendrement dans les ruelles obscures.

Les livres, les cinémas et les salles de théâtre célèbrent également l'amour et la politique sert souvent d'alibi pour évoquer d'autres passions.

Une chanson d'amour datant d'avant la libération connaît un succès sans précédent. Elle a pour thème le retour de l'amant.

« Love Story », le roman sentimental d'Eric Segal, a été traduit en chinois et est devenu un classique de la littérature clandestine que l'on se passe de main en main.

« Autant en emporte le vent » est également très apprécié des jeunes.

Mais comme partout ailleurs, les chemins de l'amour sont périlleux. La presse multiplie les conseils et les avertissements aux amoureux pour leur demander de ne pas se marier pour de l'argent, des postes de télévision ou sur un coup de foudre.

A LA DECOUVERTE DU VRAI VISAGE DE L'AMOUR

Dans une rue passante de Shanghai, de jeunes chômeurs vendent actuellement des brochures de huit pages jaunes. Ce n'est pas le dernier journal politique clandestin. C'est un tract célébrant l'amour vrai, que l'on peut se procurer pour l'équivalent de 60 centimes.

Ce guide, qui se dit « Fenêtre sur la connaissance », veut montrer le véritable éclat de l'alour par « un contenu nouveau, riche, unique ».

A l'approche des étrangers, les jeunes vendeurs s'éloignent, par timidité peut-être ou par crainte de voir l'attention extérieure mettre en danger leur affaire. Pourtant, il n'y a rien dans ces brochures qui puisse être qualifié d'hérétique par les autorités chinoises.

Dans une société qui commence seulement à admettre que l'homme ne vit pas que de politique, ces jeunes remettent quand même au goût du jour — avec une pointe de Lénine, de Shakespeare et de socialisme à la chinoise — des maximes et un bon sens vieux comme le monde : l'importance qu'ont en amour les intérêts communs et le respect mutuel, l'illusion de la seule beauté physique et le peu de valeur que revêt au bout du compte l'argent à lui seul.

L'amour, longtemps condamné officiellement comme étant frivole, est de nouveau respectable dans une Chine devenue plus humaine. La brochure de 25 ans, et un peu plus tard pour les hommes. Et même alors, on doit le plus souvent obtenir l'autorisation du secrétaire local du parti pour se marier.

Une fois surmontés ces obstacles, « le bonheur n'arrive pas tout seul », ajoute le document : « un beau mariage dépend de notre propre lutte ». La brochure énumère alors dans cet esprit plusieurs principes :

— ne pas tenir compte du statut social ou de la fortune et ne pas être attiré par la seule beauté physique d'une personne : « il y a deux sortes de beauté, extérieure et intérieure » ;

— rechercher honnêteté et franchise : « il est dangereux d'essayer de se cacher des choses l'un à l'autre. Des deux côtés, on doit discuter absolument de tout, sauf des secrets du parti et de l'Etat » ;

— éviter l'égoïsme : « l'homme ne devrait pas chercher à tirer profit de sa position ou de l'argent pour rechercher une femme. La femme ne devrait pas faire usage de sa beauté en échange de l'amour » ;

La femme n'est pas encore l'égale de l'homme

Les femmes chinoises, théoriquement les égales des hommes, ont encore un long chemin à parcourir avant de devenir concrètement « la moitié du ciel » comme le souhaitait Mao Zedong. Le sujet était jusqu'à présent rarement évoqué par la presse officielle chinoise qui se contentait en général de faire l'éloge des femmes « méritantes » pour leurs contributions à la campagne de contrôle des naissances ou encore leurs exploits au cours de la « contre-attaque » chinoise au Vietnam en février-mars dernier. Mais une grande réunion a été récemment convoquée par les syndicats chinois afin de discuter du problème des femmes ouvrières en Chine, annonçait en janvier le « Quotidien des ouvriers » en dénonçant, chose exceptionnelle, le « chauvinisme mâle », dans un éditorial.

Les chiffres sont à cet égard significatifs. Alors que les femmes représentent plus de la moitié de la population chinoise, deux d'entre elles seulement sont ministres, Mme Chen Muhua, vice-premier ministre, et Mme Gian Zhengying, ministre de la conservation des eaux. Une seule, Mme Deng Yingchao, la veuve de Chou En Lai, est membre du bureau politique. Une autre veuve célèbre, Mme Soong Ching Ling, 90 ans, veuve de Sun Yat Sen, le « père » de la République chinoise (1911), est vice-présidente de l'Assemblée nationale.

UNE CAMPAGNE TEINTEE DE MISOGYNIE

En privé, les Chinois — et les hommes en particulier — ne se privent pas de souligner qu'elles ne seraient jamais parvenues à ces postes sans leur lien de parenté avec un homme célèbre. Ils en profitent également pour rappeler le cas de Jiang Ging, la veuve de Mao Zedong, arrêtée en octobre 1976, un mois à peine après la mort du « Grand timonier ». La campagne qui suivit sa chute fut fortement teintée de misogynie. Jiang Qing fut notamment accusée d'avoir voulu « prendre le pouvoir afin de le donner aux femmes » et les caricatures politiques qui la tournèrent en dérision, ridiculisaient plus spécialement la femme.

Depuis cette époque également, les actions les plus spectaculaires visant à prouver l'égalité des sexes, sont devenues de plus en plus rares. Une équipe entièrement féminine travaillant sur des fils sous tension, jusqu'alors citée en exemple dans toute la Chine, a été démantelée en octobre dernier à Canton après plus de neuf ans d'activité. La radio qui a rapporté la nouvelle a expliqué que les femmes, « par suite des limitations imposées par leurs caractéristiques biologiques, n'étaient pas aptes à travailler pendant de longues périodes sur des fils sous tension ».

D'après la Constitution chinoise, la femme est l'égale de l'homme, mais en pratique, les discriminations commencent dès l'école, pour s'aggraver par la suite.

Une étude effectuée en 1977 et mentionnée en mars 1979 par Mme Luo Liong, vice-présidente de la Fédération des femmes chinoises, a révélé que les jeunes filles représentaient 50 % des élèves dans l'enseignement primaire, 40 % dans le secondaire et enfin 30 % dans le supérieur.

Mme Luo Liong avait alors également indiqué que la Chine comptait 30 millions d'ouvrières, soit un tiers seulement du total des ouvriers chinois. Et s'il est vrai, comme le veut l'imagerie officielle, qu'une femme peut devenir chauffeur d'autobus ou pilote d'avion si elle le souhaite, les femmes chinoises sont dans leur grande majorité cantonnées dans certains types d'emplois. Elles sont particulièrement nombreuses dans l'industrie textile ou électronique et dans tous les types d'emplois offrant un travail répétitif. La plupart des éboueurs dans les grandes villes sont également des femmes ou des personnes âgées.

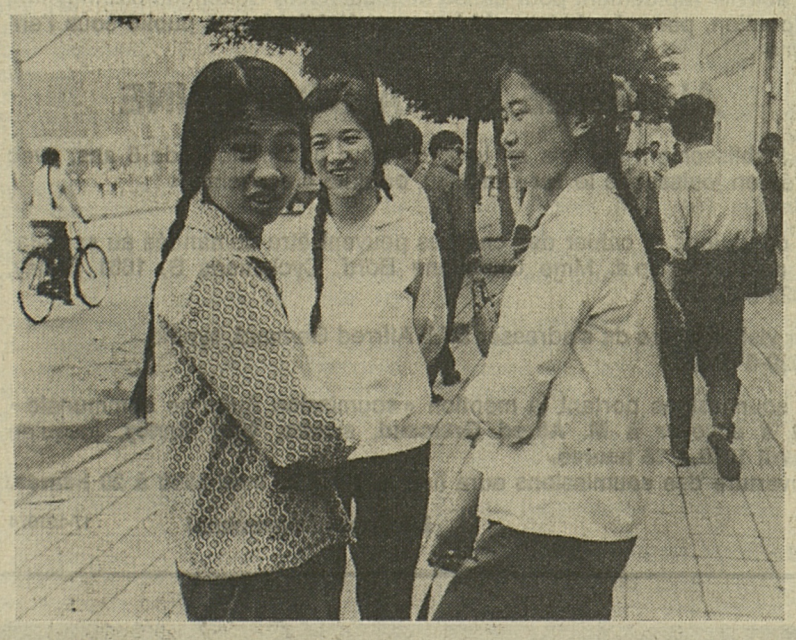

Jeunes Pékinoises en conversation... (Keystone)

PAS DE REVENDICATIONS FEMINISTES

Mais, malgré ces disparités flagrantes, il est très rare en Chine d'entendre des revendications féministes. Des organisations comme le « Mouvement de libération de la femme » (MLF) font tout au plus sourire les femmes chinoises et en premier lieu les paysannes. Qui plus est, la plupart d'entre elles estiment que ce qu'elles font le mieux, c'est encore le travail domestique, selon une étude de l'OIT sur les paysannes chinoises publiée en juillet dernier à Genève.

Même lorsqu'elles travaillent à l'extérieur, comme c'est le cas de 90% des citadines, les femmes chinoises considèrent normal d'accomplir l'essentiel des tâches ménagères.

Les femmes chinoises sont également plus facilement victimes des superstitions et croyances diverses. C'est ainsi que tout ce qui touche à la sexualité et à la mise au monde des enfants reste entouré en Chine d'un halo de mystère. Une jeune accouchée a récemment été l'objet des moqueries de ses camarades dans une maternité de la capitale parce qu'elle persistait à se laver les dents. Un grand nombre de femmes chinoises semblent en effet croire qu'il leur est interdit de se laver, de poser un pied par terre ou, pire encore, de sortir de chez elle, durant le mois qui suit leur accouchement.

Même la contraception, un sujet dont la presse ne cesse de parler quoique en termes fort généraux, reste souvent mystérieuse aux yeux de nombreux jeunes mariés.

L'information précise sur les méthodes contraceptives n'intervient la plupart du temps qu'après la naissance de leur premier ou même de leur second enfant et s'adresse en général aux femmes. Car en Chine, malgré toute la publicité faite autour de la pilule ou de la stérilisation masculine, les hommes semblent encore extrêmement réticents à ce sujet et laissent à leurs femmes le soin et la responsabilité de limiter leur progéniture. (AFP)

Divorce à la chinoise

Un procès en divorce, qui s'est récemment déroulé devant un tribunal de Pékin, est le premier auquel des journalistes occidentaux ont pu assister. Sous forme de proverbes chinois, il a été question d'égalité des sexes et de modernisation du pays. Outre les dix reporters, une centaine de représentantes de la Fédération des femmes chinoises occupaient la salle. Chacune devait être munie d'un billet d'entrée. Aucun parent du jeune couple n'était présent. Selon les autorités, ils auraient été trop embarrassés d'assister à ce procès.

L'épouse, Zhou Huixie, 30 ans, est vêtue d'une veste bordeaux de style chinois et son mari, Han Fali, 35 ans, routier, porte le bleu de travail traditionnel. Le couple est assis sur des chaises en bois. Chacun se trouve à environ deux mètres l'un de l'autre face au banc du juge éloigné d'environ six mètres.

par Phil Brown, de l'Associated Press

Le juge Liu Guomao en veste bleue et le secrétaire du tribunal sont déjà assis lorsque le couple est invité à pénétrer dans la salle d'audience. Les témoins du couple, tous deux des collègues de travail, s'asseoient à des bureaux devant le banc du juge, face à la salle. Ils disposent d'un micro et n'ont pas à se lever pour parler.

Le secrétaire énonce le règlement : défense de prendre des photos, de faire des enregistrements, de prendre des notes et de cracher. Les parties sont informées de leurs droits de demander à la Cour d'agir en médiateur ou de demander au juge de se dessaisir de leur cas, si une raison quelconque mettait en cause son impartialité.

Bien que la Cour soit supposée avoir déjà examiné le cas en détail et interrogé les voisins du couple ou d'autres témoins, le juge pose de nombreuses questions, sans jamais employer de langage juridique.

La jeune femme parle extrêmement vite. L'homme s'exprime d'une voix enrouée et se frotte de temps à autre les yeux.

Le juge ponctue les questions sur les torts réciproques par des « ah » ah ? ». Chaque fois qu'elle en a la possibilité, la jeune femme déclare : « Je réclame le divorce, je ne peux plus supporter la vie en commun ». Son mari, selon elle, la bat et la maltraite. En plus il boit et il joue. En sanglotant, elle évoque ses fausses couches, résultat des coups qu'elle a reçus.

« MENTALITE RETROGRADE »

Son représentant au tribunal, un employé dans une banque et non un avocat, accuse le mari d'avoir une mentalité rétrograde et il évoque la modernisation de la Chine.

La jeune femme précise que les querelles ont commencé trois jours après le mariage.

Interrogé à son tour, l'époux nie avoir battu sa femme, puis avoue trois cas où il s'est emporté affirmant qu'il s'agissait d'incidents si mineurs qu'on ne peut pas vraiment parler de coups. Selon lui, les choses peuvent s'arranger comme par le passé.

Il déclare que pendant son séjour à l'hôpital, au printemps dernier, sa femme s'était occupée de lui avec dévouement. Mais un jour, une dispute a éclaté et le plus jeune frère du mari a frappé la jeune femme. C'est aussitôt après qu'elle a fait sa demande en divorce.

Tan Pingzhao, 45 ans, pour le mari, accuse à un moment la jeune femme de s'être montrée inhumaine en annonçant par surprise à son mari son projet de divorce, alors qu'il n'était pas encore entièrement remis de sa maladie. Elle lui a répondu qu'elle était au courant de sa santé déficiente bien avant leur mariage.

Le représentant de la jeune femme fait allusion au proverbe chinois concernant le « miroir brisé dont on a recollé les morceaux ». Dans le cas de ce divorce, on cherche à prendre ses désirs pour des réalités, affirme-t-il.

En Chine, le divorce est encore considéré comme une chose honteuse, déclare l'épouse.

Le tribunal reconnaît finalement que le frère de l'époux n'a rien à voir dans l'affaire.

L'assesseur femme, Li Zhiqing, finalement dit à l'épouse : « Votre amour a été mis à l'épreuve pendant trois ans et la base de votre mariage est saine ». Elle cite pour preuve l'inquiétude de l'épouse pendant l'hospitalisation du mari et ajoute : « J'espère que vous chérirez vos relations. Elles vous ont aidé pendant les périodes difficiles. Ne vous laissez pas contrarier par de petites choses ».

Le juge sermonne également le mari en lui citant l'un des dictons les plus courants en Chine : « Aller à la vérité en partant des faits ». Et Li Hewang, assesseur pour le mari, enjoint l'homme à reconnaître les coups qu'il a donnés à sa femme. « Il est injuste de ne pas les admettre. Ils constituent une conduite immorale, condamnée par la loi ».

Le tribunal cherche manifestement à réconcilier le jeune couple. Mais après deux heures et demie d'audience, il n'est pas décidé à répondre favorablement à la demande de divorce, qui a déjà été refusée par un tribunal en première instance.

La jeune femme vit actuellement avec sa mère.

Après l'audience, elle a déclaré à des journalistes étrangers qu'elle avait confiance dans la justice. Lorsqu'on lui a demandé si elle considérait ce cas comme une étape dans la libération des femmes, elle fait un petit signe d'acquiescement et sort en courant de la salle.

Phil Brown

affirme : « L'homme ne peut exister seulement par une vie politique. Il a besoin d'une vie d'amour... en construisant une grande entreprise socialiste, le désir de chaque jeune est de chercher un partenaire idéal dans la vie. »

QUELQUES PRINCIPES

La brochure compare la société au corps humain dans lequel la famille est une cellule dont le noyau est constitué par le mari et la femme, ce qui reflète bien l'importance de la famille dans la culture chinoise.

En Chine, le mariage est généralement interdit pour les femmes de moins

— se promener, aller au cinéma ou danser ensemble est très bien, mais il est plus important de s'encourager mutuellement au travail ;

— n'être pas jaloux : la jalousie de l'un gâche les plaisirs de l'amour et blesse l'autre.

La brochure, enfin, conseille aux jeunes garçons et aux jeunes filles de chercher des partenaires aux idées proches et d'un même statut social, et d'enquêter sur la tenue morale de leur futur conjoint. Elle conclut par un questionnaire-type destiné à aider les jeunes « prétendants » à savoir s'ils sont vraiment amoureux. (AP)

Cinémas

ALPHA 20 h 30 — 16 ANS
En français — PREMIERE
UN CASSE POUR RIRE
Un trio de vedettes exceptionnelles
RETOUR EN FORCE
V. Lanoux. Bernadette Lafont. P. Mondy

CAPITOLE 15 h - 20 h 30 - 7 ANS
En même temps que PARIS-LAUSANNE-GENEVE
Le premier long métrage des MUPPETS
Avec la participation de 15 vedettes de Hollywood
LES MUPPETS
ça c'est du cinéma
Des gags inédits - de nouvelles aventures!

CORSO 20 h 30 - ME dernier jour
En franç. — 3e SEMAINE
TERENCE HILL et BUD SPENCER de nouveau réunis
DANS UN FILM A TOUT CASSER
CUL ET CHEMISE

EDEN Tous les jours 15 h et 21 h
En français — Dès 7 ans
Walt Disney Productions présente
Un amour de Coccinelle
ELLE VOLE VERS LA GLOIRE
DANS UNE EXPLOSION DE RIRES !

REX 20 h 30 seulement - 10 ans
Un voyage hallucinant
PROLONGATION 2e SEMAINE
STAR-TREK
L'aventure humaine ne fait que commencer
UN FILM DE ROBERT WISE

STUDIO — 15 heures —
En français — 16 ans
Michel Galabru — Bernadette Lafont et Alice Sapritch dans un film désopilant
Le Trouble-fesses
Quand la mafia ne reconnaît plus les siens

21 h — En français — 16 ans
UN SUPER-CHINOIS SURVOLTE
WANG-YU
LA TERREUR DE LA CHINE
Un film fracassant bourré d'action !

CAVE **CABARET**
Ce soir et demain : RELACHE
Dès jeudi soir :
* Jean-François PANET *
Location : Le Luthier-Musique rue de Lausanne 83, ✆ 22 11 67

CHAUD 7
apella
jus de pomme naturel

Madame Mercedes
GRAPHOLOGUE et CARTOMANCIENNE
résout tous vos problèmes d'affaires, argent, amour et santé.
✆ (021) 56 74 90 le matin
17-12817

DEPANNAGES
MACHINES A LAVER
LAVE-VAISSELLE, CUISINIERES et tous APPAREILS MENAGERS
Monteurs qualifiés régionaux, toute la Suisse romande. Déplacement forfaitaire minimum unique.
TOUTES MARQUES !
037-31 21 15 - 029-2 59 25
✆ 021-62 49 84
(24 heures sur 24)
Dép' SERVICE
17-12373

ANTIQUITÉS
JAQUET
Givisiez ✆ 26 40 40
— LA FAYE —
Achats — Ventes
17-304

RADIESTHESIE
ALINE
Sur rendez-vous.
✆ 021-56 86 77 le matin
17-121142

Devenir commerçant à Romont
c'est possible et ça vaut la peine !
Seulement il faut :
— avoir de la volonté (oui)
— le goût du négoce (oui)
— croire à la réussite (oui)
Avec 3 «oui», n'hésitez pas à téléphoner au **037-24 03 21** (hres des repas) pour un rendez-vous sans engagement.
* * *
17-831

(Vrai)
chez le spécialiste en tailles 40 à 56!
essayages retouches conseils

Grand choix ***modèles*** *et* ***prix***
Robes
Costumes
Blouses
Manteaux
Pantalons
Vestes
Lady Mode
coupe «chic» tissus «jeunes»
LADY-MODE FRIBOURG
Pérolles 57
LAUSANNE Terreaux 11 (Bel-Air/Métropole)
GENÈVE Dancet 5 (Plainpalais)

Belle et Break.

Si cette Peugeot n'existait pas, il faudrait l'inventer. Le nouveau Break Peugeot 305, si confortable, si élégant! Le break qui a tous les atouts: un intérieur d'une distinction classique pour vos invités, un volume généreux pour vos bagages. Une surface de chargement parfaitement plane que les passages de roues ne dérangent guère et des sièges arrières individuellement repliables et amovibles.

Le Break Peugeot 305 et ses trois moteurs:
305 Break GL, 1290 cm³, moteur à essence, **Fr. 13750.–.**
305 Break GLS, 1472 cm³, moteur à essence, **Fr. 14750.–.**
305 Break SR, 1472 cm³, moteur à essence, **Fr. 15550.–.**
305 Break SRD, 1548 cm³, moteur diesel.

et les quatre berlines:
305 GL, 1290 cm³, moteur à essence, **Fr, 12500.–.**
305 GLS, 1472 cm³, moteur à essence, **Fr. 13500.–.**
305 SR, 1472 cm³, moteur à essence, **Fr. 14400.–.**
305 GLD, 1548 cm³, moteur diesel, **Fr. 14970.–.**

COMETAR CREDIT LEASING

Je désire recevoir une documentation sur:
☐ les nouveaux Breaks Peugeot 305
☐ les berlines Peugeot 305.
Nom: L 3
Profession:
Adresse:
NPA/Lieu:
A envoyer à Peugeot-Suisse SA, 3015 Berne

PEUGEOT

LOCATION D'AUBERGE

L'actuel exploitant de l'Auberge de la Couronne, à Enney, devant cesser son activité rapidement pour cause de maladie, la Commune d'Enney met en location, par voie de soumission, son établissement public sous l'enseigne

AUBERGE DE LA COURONNE

Cet établissement est mis en location pour une période de 6 ans, avec entrée en jouissance le **1er juin 1980**, ou date à convenir.

Les conditions et cahier des charges peuvent être demandés au secrétariat communal (p.a. Mme Christiane Bord, Cyclamens B, 1661 Enney, ✆ 029-6 27 25).

Pour visiter prière de s'adresser à M. Alfrred Gemaud, syndic, ✆ 029-6 23 60.

Les soumissions portant la mention « soumission Auberge communale » sont à envoyer à **M. Alfred Gremaud, syndic, 1661 Enney,** jusqu'au **21 avril 1980 à 18 heures.**
L'ouverture des soumissions aura lieu le **lundi 21 avril 1980 à 20 heures.**

Le Conseil communal 17-121074

VOITURES d'occasion
FIAT 132 2000
1978
OPEL Commodore
révisée, 1974
Fourgon LEYLAND
1979, 1300 kg charge utile.
Reprise - Echange - Facilités de paiement
GARAGE DU STAND
Rue du Tir — 1636 BROC
Agence SUBARU
✆ 029-6 19 42 - 6 19 50
17-12634

TOITURES
Rénovation et transformations
ferblanterie - couverture - peinture - traitement et conservation (vieilles charpentes).
✆ (037) 24 23 88
17-301230

HALLE DU COMPTOIR DE FRIBOURG
Jeudi 10 avril, dès 20 h 15
EXTRAORDINAIRE LOTO RAPIDE
21 quines: 21 x 75.–
21 x 500.–
21 doubles quines 21 x 150.–
Abonnement: Fr. 12.–
Org. : **Ecole de musique de l'Union instrumentale**
Die Nummern werden auch auf deutsch ausgerufen !
Carton: Fr. 2.– pour 3 séries
17-728

Micheline Leroyer

Moi, mère de drogué

Copyright Collection « Histoires d'ici », Editions Payot, Lausanne 1979

1

A mon fils qui s'est sauvé de la drogue,
A ma fille, lumière dans la longue nuit...

1. LE DEBUT DE L'AVENTURE

A seize ans mon fils a fait une fugue qui s'annonçait depuis quelque temps : désintérêt pour ses études, hostilité contre la famille, rentrées toujours plus tardives, toujours plus nocturnes, rupture du dialogue.

Un silence lourd, rancunier, oppressant s'installait. Plus mon fils se cabrait, plus nous serrions la bride et plus le fossé se creusait.

Un soir, il n'est pas revenu, ni la nuit suivante. Il manquait son sac à dos et deux sacs de couchage.

On apprit qu'il était parti avec une camarade de classe, dont la mère s'affola et prévint Interpol.

Je pensais :

Ce n'est pas une fugue d'amoureux contrariés, c'est le rejet sec, brutal et impérieux des structures familiales, du carcan social et moral qui l'étouffent. Pourvu qu'il ne coure pas vers la drogue...

Il y courait. Il se précipitait sur les chemins où les files de drogués s'étirent, long ruban déroulé qui serpente à travers la Turquie, pénètre en Iran, ressort en Afghanistan, interminable procession têtue qui se sépare, se divise, se rejoint, qui descend vers l'Inde, toujours plus loin, plus bas, vers Goa.

Regardez-les les pouilleux, les mendiants, les dépouillés !

Hier ils étaient nantis, maintenant ils n'ont qu'un jean. Hier ils boudaient leur entrecôte trop épaisse, maintenant ils se contentent de miettes. Hier ils dormaient dans les draps verts ou bleus, maintenant ils s'écrasent à cinq, à dix dans des taudis infects ou bien à même le sol sur le bord des routes.

Mon fils partit très loin. Il rencontra en route un groupe d'Anglais en Landrover, qui les prirent en charge, lui et sa compagne. Dans ce groupe, et le dominant, Sandy, ravissante jeune médecin, se sentit attirée par l'adolescent naïf et aventureux, novice et ardent.

La troupe fumait du haschisch à en devenir fou, assassin vient du mot haschisch), et Sandy procura à mon fils du LSD subtilisé dans l'hôpital de Londres où elle travaillait.

Mon fils a fait de très vilains trips, si vilains qu'ils ont inquiété sa compagne de fugue, Catherine. Celle-ci alarma une amie de Genève qui s'affola et vint tout nous raconter.

On décida d'intervenir.

Mon mari partit avec les parents de Catherine. A Téhéran, ces derniers prirent l'avion pour Kaboul, mon mari continuant par la route, dans les cars cahotants et étouffants, faisant halte dans les auberges crasseuses et criardes.

A Kandahar, sur la place, il aperçut une Landrover à plaques anglaises, vide d'occupants mais dans laquelle se trouvaient un sac à dos et deux sacs de couchage bien connus.

(à suivre)

LE TRICOT/Le point de riz

Collection VIDI/ ©Chancerel 1977

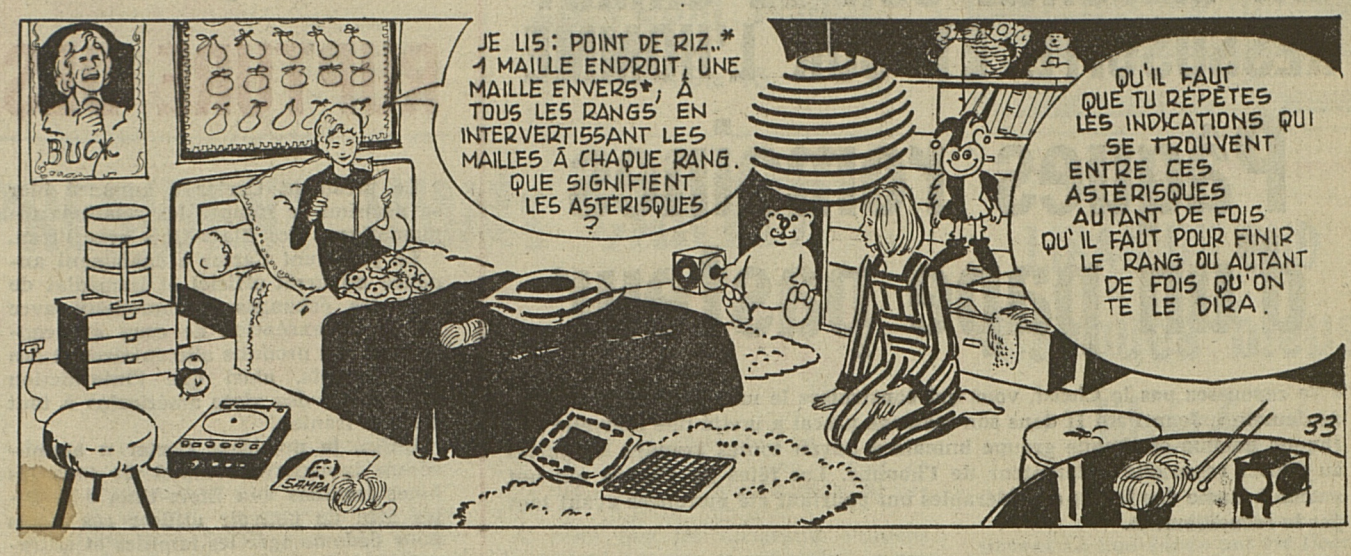

Les actes de violence contre la personne (3)

CHRONIQUE JURIDIQUE

Nous avons abouti dans notre précédent article à la question des circonstances atténuantes. Quelles sont ces circonstances ? L'article 64 du Code pénal définit et énumère de manière limitative les circonstances qui permettent de déplacer la limite inférieure de la peine. Ce sera le cas lorsque le coupable aura agi en cédant à un mobile honorable (à ne pas confondre avec les délits politiques dits « purs ») dans un état de détresse profonde (morale ou matérielle), sous l'impression d'une menace grave ou sous l'ascendant d'une personne à laquelle il doit obéissance ou de laquelle il dépend.

Ce sera encore le cas lorsque le coupable aura été induit en tentation grave par la conduite de la victime. La provocation doit avoir été injuste et avoir provoqué chez le coupable une grande colère ou une grande douleur pour que, agissant sous l'impulsion de ces émotions il puisse bénéficier des circonstances atténuantes.

La peine sera atténuée lorsque le délinquant aura manifesté par des actes un repentir sincère et lorsqu'un temps relativement long se sera écoulé depuis l'acte, temps pendant lequel le coupable se sera bien comporté. Enfin la peine sera atténuée lorsque l'auteur était âgé de 18 à 20 ans et ne possédait pas encore pleinement la faculté d'apprécier le caractère illicite de son acte.

LEGITIME DEFENSE ET ETAT DE NECESSITE

Et maintenant nous arrivons à une question intéressante. Est-ce que la légitime défense « compte » comme circonstance atténuante ?

La réponse est non.

Mais comment ? Le fait d'avoir agi sous l'impression d'une menace grave, le fait d'avoir été injustement provoqué et d'y répondre par un acte violent n'est pas de la légitime défense ?

Non. Ou, du moins, pas exactement.

La légitime défense est le fait de repousser une attaque ou une menace injustifiée par des moyens proportionnés aux circonstances. le droit d'agir dure tant que durent l'attaque ou la menace.

L'expression « état de nécessité » s'applique à un acte commis pour préserver d'un danger imminent et impossible de détourner autrement un bien appartenant à l'auteur — notamment sa vie, son intégrité corporelle, son honneur, sa liberté, son patrimoine, ou le même bien appartenant à autrui. Il faut en outre remplir deux autres conditions : que le danger imminent et impossible à détourner autrement ne soit pas dû à la propre faute de l'auteur et que, vu les circonstances, le sacrifice du bien menacé ne puisse pas être raisonnablement exigé de lui.

FAITS JUSTIFICATIFS

Légitime défense et état de nécessité sont des faits justificatifs. Une fois toutes les conditions posées par la loi remplies, l'acte de violence commis par l'auteur devient impunissable.

C'est en ceci que la légitime défense et l'état de nécessité diffèrent fondamentalement des circonstances atténuantes.

Avoir répondu par un meurtre à une insulte révoltante n'est pas la légitime défense. La condition essentielle de la proportionnalité n'est pas remplie. L'acte reste donc punissable. Néanmoins, si le juge tient compte de la colère et de la douleur provoquées par l'insulte comme des circonstances atténuantes, il pourra atténuer la peine dans une mesure prévue par la loi. Avoir répondu par un coup de feu à un homme qui pointe une arme sur vous et demande votre argent sera, probablement, reconnu comme étant la légitime défense et vous n'encourrez aucune peine.

Un pompier qui aura basculé dans le vide la locataire d'un appartement en feu parce que, la dame, complètement hystérique, lui aura barré la seule voie qui permette d'échapper aux flammes et à la fumée, sera très probablement puni. Il ne pourra pas prétendre avoir agi en état de nécessité : les dangers que représentent les flammes et la fumée sont des dangers inhérents à son métier. Dès lors il ne pouvait pas impunément sacrifier une autre vie pour sauver la sienne. Il reste à voir si un juge reconnaîtra le fait qu'il a agi sous une menace mortelle comme circonstance atténuante.

Par contre, un locataire qui, pour sauver sa vie ou celle de ses enfants aura agi de la même manière pourra être exempté de toute peine s'il est prouvé qu'il n'avait aucun autre moyen pour échapper à la mort ou aux brûlures graves et si le feu n'était pas imputable à sa propre faute.

Portalis

Mots croisés

SOLUTION DU No 313

Horizontalement : 1. Mercuriale. 2. Acuité. - Ion. 3. Rosé. - Ganse. 4. Csardas. - Se. 5. As. - Geline. 6. Saies. - Aise. 7. Sils. - Fla. 8. Iso. - Criiez. 9. Nettoie. - Mi. 10. Seuls. - Duo.

Verticalement : 1. Marcassin. 2. Ecossaises. 3. Rusa. - Ilote. 4. Cierges. - Tu. 5. Ut. - Des. - Col. 6. Régal. - Fris. 7. Asialie. 8. Ain. - Niai. 9. Losses. - Emu. 10. Enée. - Enzio.

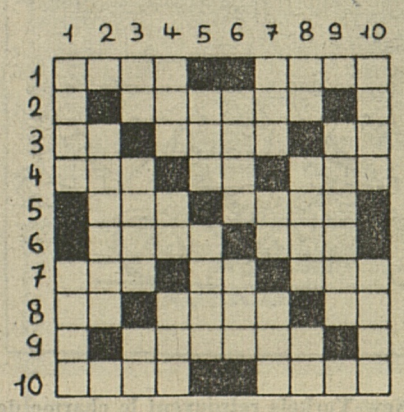

PROBLEME No 314

Horizontalement : 1. Sa loi permet de trouver à peu près les distances relatives des planètes au soleil. - Petit-fils de la plus belle des femmes. 2. Accompagne certain juif. 3. Note. - Diligence. - Parfois suivi de point. 4. Nécessite des éliminations. - Personne dont on parle. - Manœuvre frauduleuse pour tromper. 5. Parle en Amérique du Sud. - Court aux antipodes. 6. Jeu de quilles. - Troublé. 7. Point de départ d'une guerre. - Ville ancienne. - Colère. 8. Article. - Bruit d'un objet qui s'aplatit sur le sol. - Préposition. 9. Qui manquent de zèle. 10. Colonie des Phocéens. - Arbres.

Verticalement : 1. Fameux corsaire. - Près du Tech. 2. Mourut à Bâle où il voulait imprimer ses œuvres. 3. Préposition. - A l'œil, au ciel ou au jardin. - Pronom personnel. 4. Plante. - Coule aussi bien en France qu'en Suisse. - Difficile à faire taire. 5. Son morceau est exquis. - Laisse le talon découvert. 6. Partie de la ligne d'attaque d'une équipe sportive. - Ecrivain suisse. 7. Va dans le beau Danube bleu. - Pronom personnel. - Pied de vigne. 8. Note. - Joueur de football. - Dans la gamme. 9. Formation du fruit qui succède à la fleur. 10. A l'orient de Lorient. - Va dans le beau Danube bleu.

ANNEE DE L'ENFANT : CE QUI S'EST PASSE EN SUISSE

Voici plus de trois mois que s'est terminé 1979, Année de l'enfant. Tout cela est déjà loin ? A l'heure où la Commission suisse pour l'Année de l'enfant s'apprête à rendre public son rapport final, il est temps de rappeler les différentes étapes de cette année en Suisse.

La Déclaration des droits de l'enfant (UNICEF, 1959) a constitué la base de toutes les activités de la Commission suisse au cours de l'année dernière.

Très poliment, l'Année de l'enfant a débuté par des vœux de bonne année. Une large collaboration avec les autorités communales et scolaires a facilité la diffusion auprès de 1,8 million de foyers des quatre régions linguistiques, sous forme de bons vœux, de la Déclaration des Droits de l'enfant. Par la même occasion, un sondage a permis de dresser la liste des priorités reconnues par le public suisse aux divers « droits des enfants » en Suisse ou dans les pays en développement.

Un important travail s'est réalisé dans les écoles, les élèves d'environ 3000 classes scolaires ont fait connaître leur propre point de vue sur les problèmes de l'enfance.

FETE DES MERES ET PREMIER AOUT

Toujours selon le calendrier traditionnel des adultes, la Fête des mères et le premier Août ont constitué des étapes importantes de cette Année de l'enfant. A l'occasion de la Fête des mères, la presse a reçu un dossier insistant sur l'importance de la présence conjointe auprès de l'enfant de sa mère, son père, « tous deux partenaires indispensables pour un sain développpement de l'enfant ». Au premier Août, à Poschiavo (GR), alors que le président de la Confédération prononçait le discours d'usage, 600 enfants de toute la Suisse se rencontraient. Le Jeûne fédéral fut ensuite l'occasion de faire le point sur les « projets de solidarité ». Les 14 projets en faveur des enfants vivant dans les pays en voie de développement peuvent être pleinement réalisés. Un grand nombre des 79 projets en faveur des enfants suisses ont reçu un appui de départ. En novembre, on a fêté le 20e anniversaire de la proclamation des Droits de l'enfant et organisé un concours d'affiches destiné aux étudiants des Beaux-Arts et aux apprentis graphistes suisses. 39 affiches sur les 110 épreuves reçues forment actuellement une exposition itinérante. Enfin, pour conclure ce rappel des principales manifestations organisées en Suisse, la commission a publié à trois reprises, dans les quatre langues nationales, un bulletin tiré à 10 000 exemplaires. (ATS)

Le stress a aussi des effets salutaires

Que signifie, en fait, le mot « stress » ? Sans pouvoir le définir avec précision, on l'applique à toute une série d'impressions généralement désagréables. Le stress nous guette en permanence et ne se limite pas à certaines activités ou à certaines classes d'âge : il atteint aussi bien le professeur que l'ouvrier ou le chef d'entreprise, aussi bien l'adolescent ou l'enfant que le retraité.

On entend de nos jours par stress non seulement la réaction devant des épreuves physiques ou psychiques excessives, mais en général l'ensemble de toutes les influences extérieures qui s'exercent sur l'être humain, en particulier toutes les modifications, volontaires ou forcées, des habitudes personnelles de vie.

UNE QUESTION DE MESURE

Il découle de cette définition que le stress n'est pas exclusivement nocif : il est un phénomène inhérent à la vie. L'être humain est, de par sa nature, confronté à des situations de conflit et obligé de composer avec elles. Le stress est par conséquent un élément essentiel du comportement humain. D'abord, il nous permet de nous adapter aux conditions constamment changeantes de notre environnement. Cela est si vrai que le manque continu de stress suscite un état morbide aussi bien chez l'animal que chez l'homme.

Le stress s'inverse alors sous une forme négative et peut provoquer des troubles de la santé si l'être humain est confronté à des influences extérieures excessives. Les premiers symptômes de cette surcharge psychique sont l'irritabilité, l'état de fatigue, les troubles du sommeil, la diminution de l'appétit, les eczémas et le manque de concentration.

VIVRE AVEC LE STRESS

En soumettant les patients à une surveillance et à une observation de longue durée, des chercheurs ont pu dresser une liste indiquant l'intensité des réactions de stress aux différents événements. En tête de liste, avec l'indice 100, figure la mort du conjoint, avec 73 un divorce et avec 50 un mariage. Viennent ensuite les difficultés financières avec 38 et un changement de profession avec 36.

Les erreurs de circulation ne provoquent que peu de stress (11) et les vacances à peine un peu plus (13).

D'après le chercheur T. Holmes, celui qui totalise plus de 300 points a 90 % de chances de tomber malade. Si le total se situe entre 150 et 300 points, le risque n'est plus que d'environ 50 %, puis il diminue considérablement au-dessous de 150 points.

L'ART DE VIVRE

Connaître la gravité et la signification de certaines situations de stress peut contribuer à empêcher que celles-ci ne deviennent accablantes. Mais le plus important est une prévention efficace contre l'excès de stress : on sait ainsi qu'une bonne condition physique réduit énormément l'effet pathologique des réactions de stress. Mais on peut également diminuer le risque de maladie par des exercices de relaxation, par la méditation et par une organisation judicieuse des loisirs.

Certes, celui qui observe sur lui les symptômes morbides indiqués plus haut ne pourra se dispenser de consulter le médecin. La recherche pharmaceutique a mis au point des médicaments qui permettent de réduire la tension psychique et de combattre le mal à ses débuts. Toutefois un mode de vie raisonnable reste l'alpha et l'oméga de la thérapeutique antistress. (Fé)

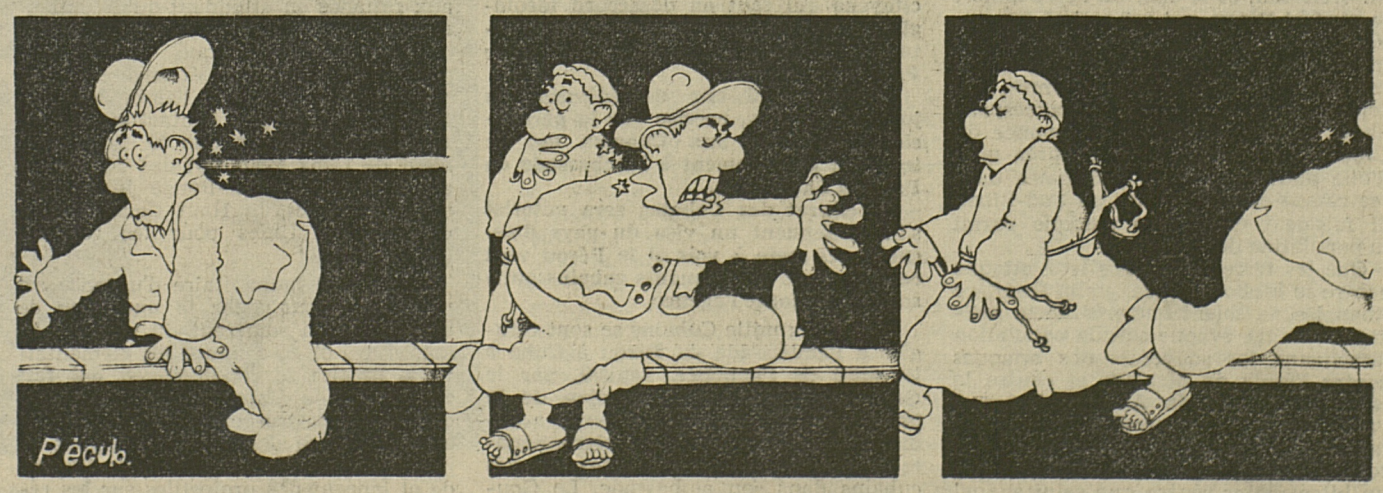

UN MESSAGE SUR LE CHRIST RESSUSCITE ET SUR L'HOMME

Pâques romaines d'un pape pasteur

« Ne repoussez pas le Christ, vous qui construisez le monde d'aujourd'hui et de demain ». Jean Paul II dans son message pascal a invité une nouvelle fois chaque homme et chaque groupe humain à ouvrir toutes grandes les portes au Christ ressuscité rédempteur de l'homme. Les fêtes de Pâques qui ont amené à Rome des foules considérables ont pourtant été marquées avant tout par le recueillement.

De notre correspondant à Rome, Joseph VANDRISSE

« C'est Pâques ! Nous allons voir le pape ». Voilà une petite phrase que les Romains affectionnent chaque année en la même occasion, en se décidant vers 11 h 30 à rejoindre sur la place Saint-Pierre la foule des touristes. Pour eux le pape c'est peut-être le « pontife » c'est d'abord « l'évêque ». Et comme il se trouve qu'à leurs yeux le pape Wojtyla « fait très bien l'évêque », l'occasion leur est donnée de lui manifester de la sympathie le jour de fête par excellence.

De son côté Jean Paul II a profité des cérémonies pascales pour marquer des points. D'abord, il a donné à tous les offices liturgiques une tonalité de recueillement et de dignité. Un peu comme s'il avait voulu démontrer par des faits que sa lettre sur l'Eucharistie publiée quinze jours plus tôt n'était pas une série de vœux pieux.

Qui plus est, Jean Paul II est descendu sur le terrain. Il a tenu le Vendredi-Saint à se rendre à Saint-Pierre pour y entendre les confessions durant quatre-vingts minutes. Ce qu'aucun pape n'avait osé. Du même coup, il révèle que le souverain pontife est évêque parmi les évêques. Il ne se contente pas d'écrire des lettres à ses frères dans l'épiscopat. Il montre l'exemple le premier en suggérant l'importance que l'Eglise catholique doit donner au sacrement de la réconciliation.

Et puis Jean Paul II a consacré tout son temps à la grande prière liturgique. Comme un curé de paroisse, il a baptisé « 21 adultes et 3 enfants durant la veillée pascale » ; comme un évêque, il a enseigné son peuple et confirmé les nouveaux baptisés ; comme évêque il a présidé la liturgie avec son clergé (plus de 1000 prêtres le Jeudi-Saint).

UN PAPE SOUCIEUX DE SA LIBERTE

Jean Paul II, qui vient de partir se reposer 48 heures à Castel Gandolfo, a manifesté au cours de ce week-end qu'il savait progressivement se détacher des habitudes routinières pour garder sa liberté. S'il reçoit le roi Hassan II du Maroc pour l'écouter à propos du statut de Jérusalem, il envoie un message à des amis juifs pour les fêtes de la Pâque. La diplomatie a sa place pour régler les questions délicates, mais elle n'a pas le dernier mot. Même il insiste dans son message pascal sur les Eglises non encore en parfaite communion avec le Siège apostolique de Rome. Quand les orthodoxes fêtent Pâques le même jour que les catholiques cela devait être dit.

Autre exemple : une indiscrétion d'un haut prélat permet de penser qu'il se rendra en France début juin. Devant des étudiants français d'un groupe de Montmartre, qui l'assaillaient samedi de petites questions au sujet de ce voyage, il reste muet se réservant l'annonce officielle et définitive quand il le jugera utile. Il met le facteur temps de son côté permettant à chacun de se « découvrir » : les fidèles qui ne sont pas toujours unanimes derrière leurs pasteurs ; les évêques dont les options prioritaires sont parfois décriées ; le Gouvernement qui serait tenté de profiter du voyage pour améliorer sa cote dans le climat préélectoral présidentiel. Chacun sera appelé à prendre ses responsabilités et à clarifier ses positions. Lui, il ne tiendra à Paris, comme en mai en Afrique, qu'un langage pastoral. En d'autres terres Jean Paul II respecte trop l'autonomie de chacun dans son domaine pour précipiter les choses. Quitte plus tard à se manifester avec le poids de son autorité. Il s'en est servi le jour de Pâques pour rappeler l'importance du fait de la résurrection. Le questionnement a projeté le doute systématique sur le Ressuscité. Le pape proclame le mystère de la foi : « Nous annonçons ta mort Seigneur Jésus nous proclamons ta résurrection ». Proclamer la résurrection, c'est révéler à l'homme vivant son identité. Peut-on défendre et sauver l'homme quand l'on a tout fait pour défendre et annoncer « la mort de Dieu » ? Il était bon que le message pascal soit entièrement centré sur ce point de la foi chrétienne.

J. V.

Carter prend de nouvelles sanctions contre l'Iran

RUPTURE DES RELATIONS DIPLOMATIQUES

Le président Carter a annoncé hier sa décision de rompre les relations diplomatiques des Etats-Unis avec l'Iran.

Le président Carter a également annoncé un arrêt officiel et immédiat de tous les échanges commerciaux avec l'Iran, à l'exception de ceux qui concernent des produits alimentaires et des médicaments, ainsi que l'interdiction de délivrer des visas américains à tout citoyen iranien.

Enfin, le président Carter a annoncé un inventaire complet de tous les biens iraniens aux Etats-Unis déjà gelés afin de pouvoir utiliser ces fonds pour dédommager les familles et entreprises américaines qui ont porté plainte contre l'Iran.

Le président américain avait conféré pendant deux heures et demie dans la matinée avec ses conseillers en matière de politique intérieure et internationale. Il avait fait remarquer avant cette réunion que les « terroristes » qui détiennent les otages avaient accepté de remettre leurs prisonniers au Gouvernement iranien, mais que « le Gouvernement avait refusé ».

Ainsi, l'annonce dimanche de la formation d'une commission internationale chargée de trouver une solution à la crise, et comprenant notamment l'ambassadeur de Suisse à Téhéran, M. Eric Lang et deux avocats exerçant en France, n'a apparemment pas incité le Gouvernement américain à remettre à plus tard de nouvelles sanctions contre l'Iran.

A Téhéran, le bureau de l'ayatollah Khomeiny a annoncé que les 50 otages resteront sous le contrôle des étudiants islamiques qui occupent l'ambassade, jusqu'à ce que le nouveau Parlement décide de leur sort. Le dirigeant chiite s'est opposé à la proposition du président Banisadr de placer les otages sous le contrôle du Conseil de la révolution. **(AP)**

Le président Jimmy Carter a donc révélé les sanctions politiques et économiques qu'il entend prendre à l'encontre de l'Iran. La Maison-Blanche avait fait savoir il y a quelque temps déjà qu'elle irait de l'avant avec de telles sanctions mais elle a finalement différé leur annonce le 31 mars dans l'espoir que la situation se débloquerait avec la remise des otages aux mains du Conseil de la révolution.

A Washington, après l'échec des dernières activités diplomatiques, menées en partie par l'intermédiaire de notre ambassade à Téhéran, et la confusion qui a entouré le transfert avorté des otages, on ne cache pas aujourd'hui qu'il n'était guère possible de ne pas réagir aux atermoiements que l'on considère comme délibérés du Conseil de la révolution et des responsables iraniens en général. Pourtant, la plupart des observateurs, et parmi eux un certain nombre d'officiels de l'administration américaine, se montrent déjà fort sceptiques quant à la portée réelle de ces sanctions.

En effet, au début de la crise déjà, le président avait annoncé la réduction du personnel diplomatique iranien autorisé aux Etats-Unis, mais peu avant Noël, le département d'Etat avait platement dû confesser qu'il n'avait pas été en mesure de contrôler le départ des diplomates, pas plus que celui des étudiants dont le statut s'était révélé illégal. Ainsi la semaine dernière, devant une commission du Sénat, les services de l'immigration ont indiqué que seuls 57 étudiants avaient quitté le pays, la plupart de leur propre gré d'ailleurs. Quant aux mesures économiques, elles sont généralement considérées comme purement symboliques dans la mesure où le commerce entre les deux pays a pratiquement cessé depuis le gel des avoirs iraniens aux Etats-Unis et l'embargo sur le pétrole décidé au début de la crise. Les chiffres publiés récemment par le Département du commerce montrent ainsi que le volume des exportations américaines en Iran durant le mois de février n'a pas dépassé quatre millions de dollars et que celui des importations a péniblement atteint trente-sept millions, la majeure partie sous forme de barils de pétrole achetés avant le mois de novembre et présentement stockés dans les Caraïbes.

De notre correspondant à New York, Philippe MOTTAZ

OPPOSITION DE L'ADMINISTRATION

Plusieurs officiels de l'administration s'opposent toutefois à la formalisation de cet embargo. Ils considèrent en effet que les radicaux du Conseil de la révolution, suivis par les militants de l'ambassade, y trouveront un argument de plus pour prendre des mesures dilatoires et persister dans leur hostilité ouverte face aux Etats-Unis,cela à un moment où ils semblent à nouveau en position de force au sein du Conseil de la révolution. Il est cependant clair, estiment ces mêmes officiels, que la marge de manœuvre laissée au président était fort réduite et qu'après avoir différé par deux fois l'annonce de ces sanctions, il ne pouvait plus se permettre de faire marche arrière une nouvelle fois.

Il ne faut d'autre part pas perdre de vue que sur le plan intérieur, le président a également besoin de consolider sa position. Ses rivaux pour la Maison-Blanche se sont tous désormais largement exprimés sur la crise iranienne et tous en des termes plus virulents que ceux utilisés par Jimmy Carter. Il n'est pas impossible dès lors qu'il soit contraint de prendre des positions toujours plus dures s'il entend conserver sa crédibilité parmi l'opinion publique et du coup continuer à profiter favorablement des effets de cette crise. La perspective d'un duel avec Ronald Reagan — dont il est aujourd'hui difficile de douter qu'il ait lieu — pourrait bien pousser Jimmy Carter à réviser sérieusement ses positions quand tous les sondages font maintenant de l'ancien gouverneur de Californie un candidat redoutable lors de l'élection de novembre. Autrement dit : pour Jimmy Carter ces sanctions sont à prendre, quand bien même elles n'auront aucun effet direct sur la libération des otages.

Ph. M.

LES TRANSPORTS PUBLICS TOUJOURS EN GREVE A NEW YORK

Le lundi de Pâques n'étant pas fériés pour les Américains, les New-Yorkais ont dû se rendre à leur travail à pied, en vélo ou en faisant de l'auto-stop. L'affluence en direction du centre-ville a été plus dense depuis le début de la grève des transports en commun, mais les autorités ont déclaré qu'il n'y avait « rien de catastrophique » dans les embouteillages.

Sur la plupart des autoroutes, des ponts et des tunnels menant à Manhattan, les voitures étaient bloquées pare-chocs contre pare-chocs. Les trottoirs baignés de soleil étaient inondés de passants, chaussures de sport aux pieds, forcés de marcher à leur travail depuis qu'autobus et métros ont cessé toute activité mardi dernier. Les bicyclettes semblaient presque plus nombreuses que les taxis.

En ce qui concerne le trafic ferroviaire, les deux compagnies desservant les grandes banlieues new-yorkaises ont enregistré une affluence double de la normale.

Réunis dimanche soir, les représentants de la municipalité et des employés des transports urbains ont, selon certaines informations, fait quelques progrès dans leurs discusions. M. John Lawe, un des représentants syndicaux, a dit son espoir de voir un règlement cette semaine. **(AP)**

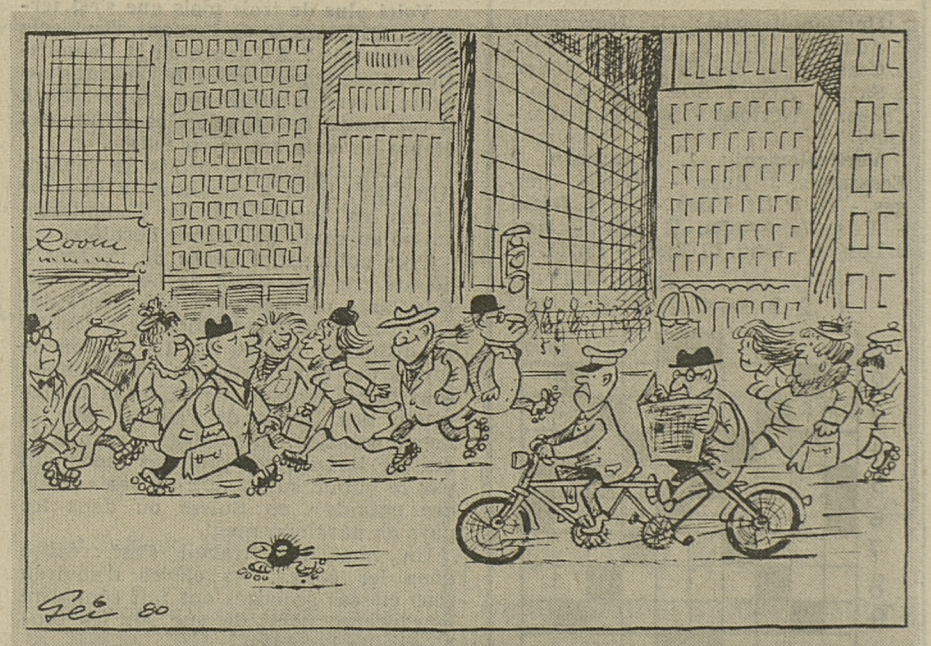

Grâce à la grève des transports publics, les New-Yorkais retrouvent le charme de la marche, de la bicyclette ou des patins à roulettes. (Copyright by Cosmopress)

Israël : des fedayin attaquent une crèche

(Suite de la première page)

Tandis que certains des kibboutzniks cherchaient refuge avec le plus d'enfants possible, d'autres ont tenté de tenir en respect les assaillants, qui avaient pris en otages un adulte et six enfants âgés d'un an et demi à trois ans.

Selon la radio israélienne, des négociations se sont poursuivies durant quatre heures. Entre-temps, les autorités militaires ont gagné les lieux. « Nous avons eu une longue négociation avant de décider de passer à l'attaque », a précisé M. Weizman. (AP)

La question que l'on se pose en Israël après l'attaque nocturne des terroristes palestiniens contre le kibboutz Misgav-am, n'est pas si l'armée israélienne répondra par une opération punitive, mais où et quand une telle opération aura lieu.

Bien que le ministre de la Défense, M. Weizman, et le chef de l'état-major, le général Eytan, qui ont assisté personnellement à l'action du sauvetage de la maison d'enfants du kibboutz, aient esquivé, pour des raisons évidentes, une réponse à cette question des correspondants, des nouvelles en provenance du Liban parlaient déjà hier après midi d'une alarme générale proclamée dans les camps des terroristes au Sud-Liban et faisaient état d'une panique parmi la population de la région.

Que les terroristes, dans leur attaque contre le kibboutz situé sur la frontière libanaise, se soient emparés de la maison d'enfants, évoque chez la population israélienne les souvenirs des attaques contre l'école de Maaloth et contre le jardin d'enfants de Avivim. Grâce à l'action rapide de l'armée, l'attaque de la nuit dernière, dans laquelle les cinq terroristes furent tués, se termina par un bilan moins sévère que celui auquel on pouvait s'attendre : un enfant et un homme tués, quatre enfants et onze soldats blessés.

« Le Front national de libération » — 1 des 7 groupes terroristes de l'OLP, dont l'entraînement est effectué en Irak et qui semble avoir coordonné son attaque avec les éléments de la « Fatah » soumise directement à Yasser Arafat — a déclaré à Beyrouth que l'opération devait marquer l'anniversaire de l'établissement du « Baas ».

La date fut en fait choisie plutôt pour coïncider avec le voyage du président Sadate à Washington, afin de démontrer une fois de plus l'opposition de l'OLP à la poursuite des négociations sur l'autonomie palestinienne.

Th. Hatalgui

Des milliers d'opposants vont quitter l'île de Cuba

Emigration : Castro plus souple

Le régime castriste a autorisé tous les citoyens qui sont en désaccord idéologique avec la révolution cubaine à quitter le pays, a rapporté hier l'agence Prensa Latina.

L'agence, qui cite un éditorial du journal Granma, précise que la permission s'applique aux Cubains qui se trouvent actuellement à l'ambassade du Pérou à La Havane.

Le départ des Cubains sera autorisé s'ils obtiennent un visa du pays d'accueil. « Il reste à voir si le Pérou veut recevoir tous ces éléments cubains antisociaux », ajoute l'agence.

Huit à dix mille Cubains se sont réfugiés à l'ambassade du Pérou à Cuba à la suite de l'annonce, samedi, par le Gouvernement de la libération de la politique d'émigration. Le Pérou a demandé dimanche une aide internationale pour faire face à l'afflux des réfugiés cubains dans son ambassade. Le Gouvernement cubain a déclaré, de son côté, qu'il continuait à prêter assistance aux réfugiés en attendant qu'ils obtiennent des visas pour le Pérou.

Dans un communiqué, le ministère péruvien des Affaires étrangères a annoncé dimanche que l'ambassade du Pérou à Cuba a pris contact avec d'autres ambassades et que le Gouvernement de Lima avait fait des démarches auprès de la Croix-Rouge internationale (CICR) et du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR).

« Une aide humanitaire d'urgence est nécessaire pour aider la multitude de personnes qui souffrent du manque de nourriture et de commodités élémentaires », précise le communiqué, qui fait état de cas de déshydratation, de suffocation, de gastro-entérite, d'insolations et signale que des groupes de gens se rassemblent à l'extérieur de l'ambassade et lancent des projectiles sur les réfugiés. (AP-AFP)

Iran - Irak : la tension monte

L'Iran a rappelé hier ses diplomates en poste en Irak, et a annoncé un nouveau raid irakien contre ses installations pétrolières.

Selon l'agence PARS, 70 Irakiens ont attaqué des installations pétrolières et un poste de police dans la province frontalière de Kermanshah. Les agresseurs ont été repoussés. L'agence ne donne pas de bilan des victimes, mais déclare qu'un réservoir de stockage de pétrole a été endommagé.

L'agence a également annoncé que l'Irak a refoulé au cours des deux derniers jours 1300 personnes à travers la frontière dans la province de Kermanshah. PARS ajoute qu'on ignore encore si toutes les personnes refoulées sont des Iraniens.

L'Irak avait envoyé dimanche une lettre au secrétaire général des Nations Unies, M. Kurt Waldheim, demandant que l'Iran retire ses troupes de trois îles situées à l'ouest du détroit d'Ormuz dans le golfe Persique. La lettre demande également que l'Iran « cesse sa politique expansionniste et agressive ». C'est en novembre 1971 que l'armée iranienne avait occupé ces îles stratégiques, Abou Moussa et les deux îles de Tumb.

Outre le différend territorial, l'Iran accuse l'Irak d'aider les rebelles kurdes dans le nord de l'Iran.

L'AYATOLLAH KHALKHALI REPOUSSE LES REVENDICATIONS IRAKIENNES

Le procureur général d'Iran, l'ayatollah Sadeq Khalkhali, a affirmé hier à Beyrouth que son pays ne cédera jamais à l'Irak trois îlots stratégiques du détroit d'Ormuz, occupés en 1971 par le chah d'Iran.

« Les trois îles sont territoire iranien et notre peuple n'est pas prêt à abandonner un pouce de son territoire à quiconque », a-t-il déclaré en accusant l'Irak de chercher à faciliter le retour du chah à Téhéran.

« Pourquoi les Irakiens n'ont-ils pas revendiqué ces îles du temps du règne des Pahlevi » ? a-t-il demandé. **(AP)**